

# ECHOS

JUDICIAIRES – GIRONDINS

**SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC**

Reflet du Monde,  
le drone à 360°

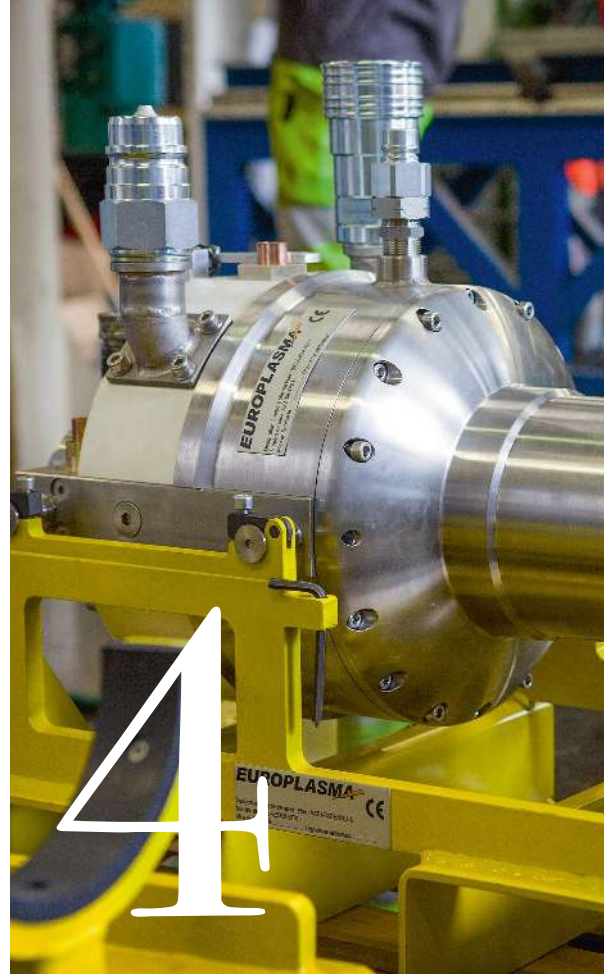
**TRIBUNE**

Réussir la transmission  
intrafamiliale d'une propriété  
viticole

Tourisme d'affaires

**Bordeaux**  
en opération  
séduction

**STÉPHANE  
KINTZIG**  
directeur général  
de BEAM



**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlle **SANZ**, Raphaëlle **MOURET** & Cyrielle **MICHAUD** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Assistante de direction & Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi - Impression : **ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany**, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55



## Dans l'actu

Gironde

4 En bref Gironde

**12 À la une**  
Tourisme d'affaires :  
Bordeaux en opération séduction

**20 Saint-Aubin-de-Médoc**  
Reflét du Monde, le drone à 360°

**24 Bordeaux**  
Rénovation énergétique – Vasco :  
un nouveau modèle de financement

## En région

26 En bref Nouvelle-Aquitaine

**28 Dordogne**  
Le président Fauvel fait le point

## Le cercle des experts

**32 La Tribune du Barreau de Bordeaux**  
Accident de la circulation :  
améliorer la situation des victimes

**36 Tribune**  
Réussir la transmission  
intrafamiliale d'une propriété viticole

## Tendances Business

**40 Conjoncture**  
Les François moins confiants...

**42 Économie**  
L'électroménager pâtit de la crise immobilière

## Vini & Culture

44 En bref Sortir en Gironde

**45 Bordeaux Métropole**  
Les Escales du Livre :  
à la croisée des chemins

**46 Un mois, une œuvre**  
Comme un instantané

**48 Cinéma**  
*Pas de vagues*

52 Annonces légales



# Gironde En bref

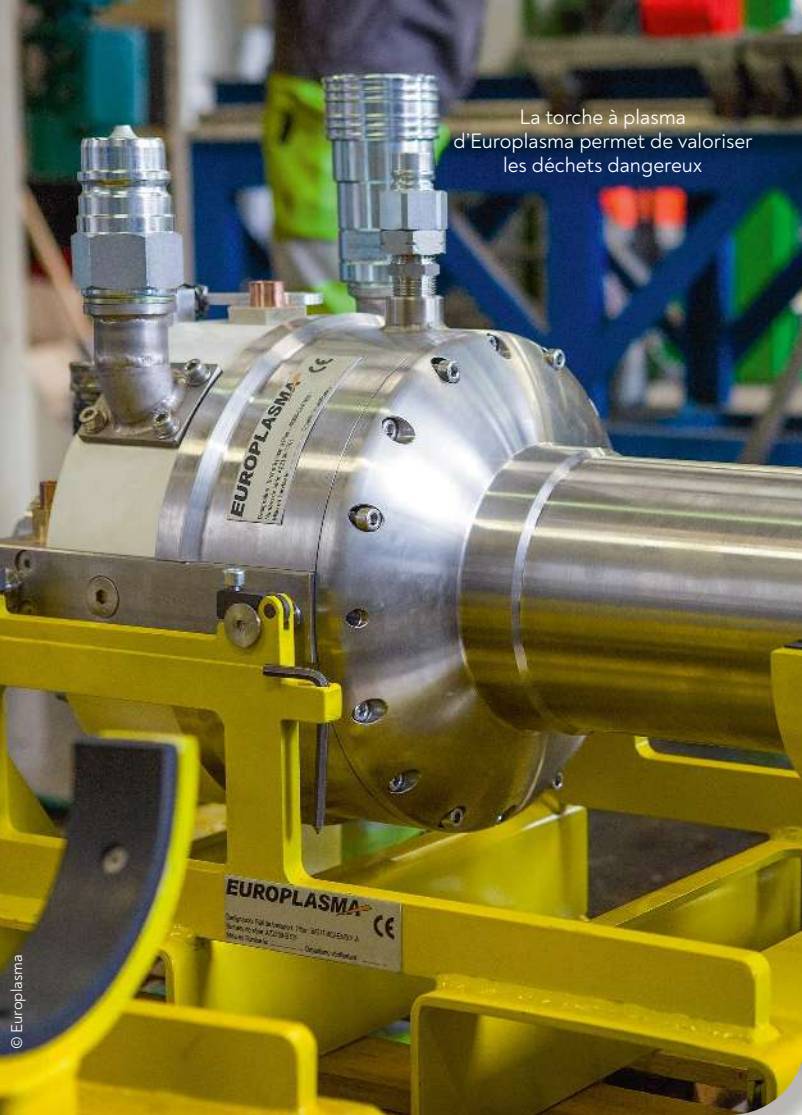
## Bordeaux W PLATFORM LÈVE 2 M€ POUR AIDER LES VITICULTEURS À RÉUTILISER LE CO<sub>2</sub>

Fondée en 2021 à Bordeaux, l'entreprise W Platform spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de systèmes de captation, d'analyse et de valorisation du CO<sub>2</sub> a finalisé sa première levée de fonds de 2 millions d'euros. Ce tour de financement, dirigé par le fonds VitiRev Innovation et piloté par les équipes de Demeter Investment Managers, va permettre le déploiement de son offre CO<sub>2</sub> Winery à destination des viticulteurs en France et à l'international. Cette solution est composée de réseaux de captation positionnés à la sortie des cuves pour permettre le transport du CO<sub>2</sub> vers une unité de purification et de compression où il peut être stocké. L'idée ? Récupérer le CO<sub>2</sub> émis naturellement lors de la fermentation et perdu dans l'atmosphère alors que les vigneron et brasseurs sont régulièrement contraints d'acheter du CO<sub>2</sub> d'origine fossile, notamment pour inerte leurs cuves et protéger les vendanges. Une seconde offre commercialisée fin 2023 s'adresse aux brasseurs, tandis qu'une troisième va être lancée courant 2024 pour proposer la récupération du CO<sub>2</sub> émis par les méthaniseurs. Grâce à cette levée de fonds, W Platform a l'intention de développer son site d'assemblage dans la région bordelaise, de renforcer ses équipes composées d'une dizaine de collaborateurs et de structurer son top management avec le recrutement d'un responsable des opérations.



L'équipe W Platform lors de la remise des prix aux Lauréats Impact NA20 pendant la French Tech Day à Bordeaux (de g. à d.) : Matthieu Planté, Jean-Philippe Ricard, Dorian Zamprogna, Etienne Cassaigne, Lisa Decheneaux

La torche à plasma d'Europlasma permet de valoriser les déchets dangereux



## Pessac L'OFFRE DE REPRISE DE MG-VALDUNES PAR EUROPLASMA VALIDÉE

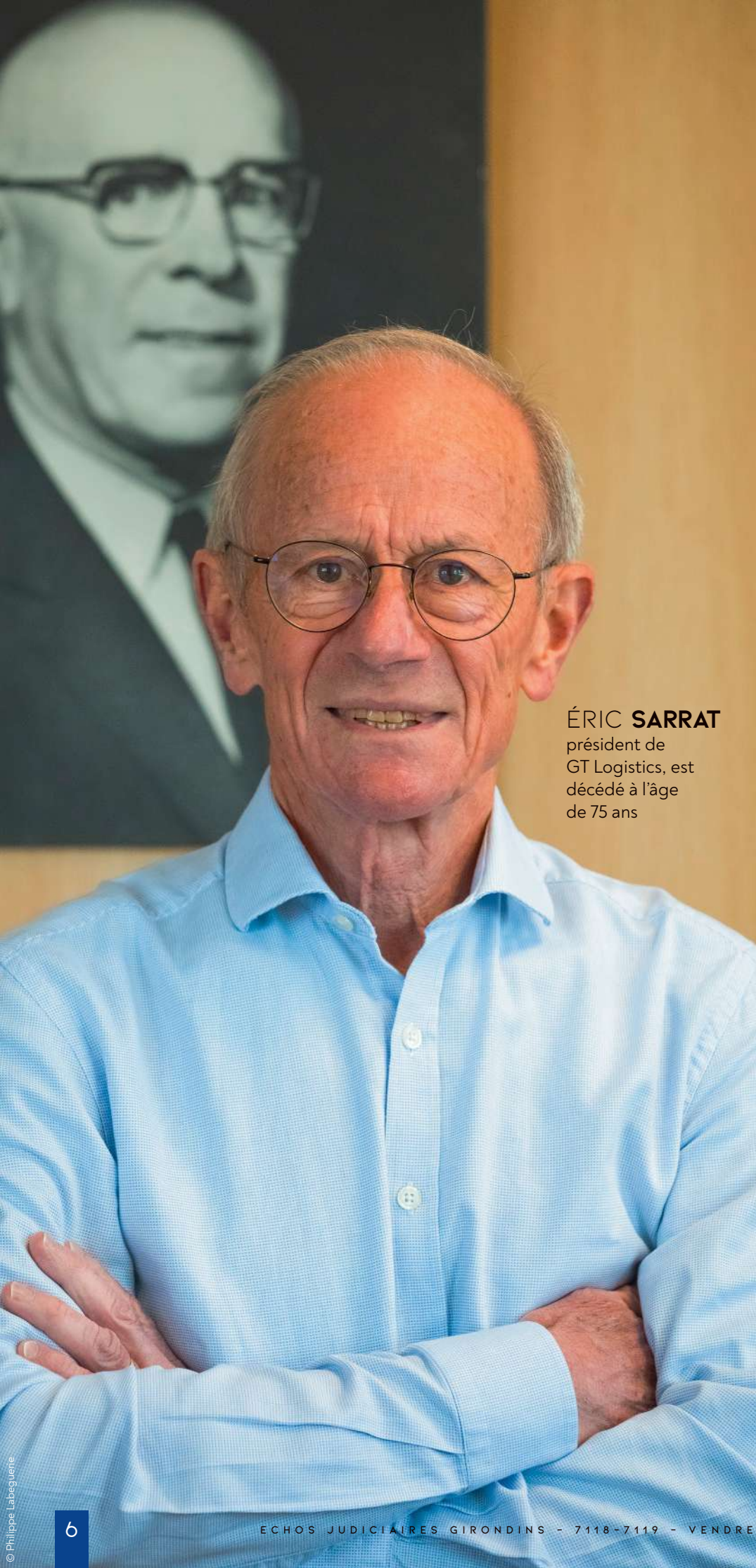
Le spécialiste girondin du traitement des déchets dangereux, de la valorisation matière et de la décarbonation, Europlasma, annonce la validation par le tribunal de commerce de Lille Métropole de son offre de reprise du dernier fabricant français de roues et d'essieux pour l'industrie ferroviaire, MG-Valdunes. Cette offre comprend la reprise des fonds de commerce exploités par MG-Valdunes sur ses sites du département du Nord, ainsi que leurs actifs ; la préservation d'environ 60 % des effectifs globaux ; la pérennisation des activités historiques des deux sites ; et un plan de développement de 35 millions d'euros sur 3 ans afin de conquérir le marché domestique, redéployer les activités liées aux composants mécaniques forgés (CMF) et améliorer la compétitivité et la rentabilité de l'outil de production par l'intégration d'activités nouvelles en lien avec le traitement des déchets, la décarbonation et la production d'énergie renouvelable. Outre Europlasma, l'État, les collectivités locales et la SNCF se sont engagés à participer au financement de ce plan, qui doit permettre un retour à l'équilibre pour MG-Valdunes dès 2025.

## Beychac-et-Caillau ACTIV'INSIDE LANCE UN PRODUIT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ARTICULAIRE

Basée à Beychac-et-Caillau, l'entreprise Activ'Inside, spécialisée dans le développement d'ingrédients actifs et de formulations pour les compléments alimentaires, dévoile sa dernière innovation en matière de santé articulaire. Elle lance AiFlex'inside™, formulé principalement à partir d'ingrédients botaniques naturels qui possèdent des propriétés anti-inflammatoires et diminuent la sensibilité à la douleur. Selon des statistiques récentes, 48 % des individus soulignent l'importance de pouvoir bouger sans souffrir de douleurs. L'entreprise - qui cible avec cette solution les athlètes et les personnes âgées - consacre 20 % de son budget à la recherche et à l'innovation. Activ'Inside emploie 60 personnes.

Activ'Inside a récemment mis en production sa nouvelle usine de Beychac-et-Caillau.





**ÉRIC SARRAT**  
président de  
GT Logistics, est  
décédé à l'âge  
de 75 ans

## Bassens **ÉRIC SARRAT, PRÉSIDENT DE GT LOGISTICS, EST DÉCÉDÉ**

Après avoir passé 50 ans dans l'entreprise familiale qu'il avait rejointe en 1974 pour secondier son grand-père, Gaston Trochery, fondateur du groupe GT, Éric Sarrat s'est éteint des suites d'une longue maladie, le 18 mars, à l'âge de 75 ans.

Président de GT Logistics, il avait lui-même préparé sa succession. Ainsi, entre 2002 et 2015, le capital de l'entreprise a été transmis, en plusieurs étapes, aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> générations. Désormais, en matière de gouvernance, Frédéric Ruppli présidera le comité stratégique de GT Logistics qui sera composé des mêmes membres familiaux que le conseil d'administration. Jérôme Gasquet, qui a déjà accompagné l'entreprise en 2020-2021, reprend quant à lui la direction générale de GT Logistics à la suite de Rodolphe Cavagliéri qui a quitté l'entreprise.

GT Logistics, créée en 2001, est une entreprise de prestations logistiques dédiées sur site client. Elle réalise un chiffre d'affaires de 107 millions d'euros et compte plus de 1 400 collaborateurs. Les salariés détiennent d'ailleurs 12 % du capital de GT Logistics qui reste résolument familial.

En 2021, l'un des petits enfants d'Éric Sarrat, Thibault Pfaff, l'avait rejoint dans le cadre d'une alternance. De son côté, au sein du groupe, son frère Michel Sarrat a laissé les rênes de GT Location rebaptisée GT Solutions à son fils Matthieu en 2019.



## Sud-Ouest IN EXTENSO ENVISAGE 60 RECRUTEMENTS EN 2024

Afin de soutenir sa forte croissance dans le Sud-Ouest, le groupe d'expertise-comptable In Extenso espère recruter une soixantaine de nouveaux collaborateurs cette année, dans les métiers de la comptabilité, de la paie, du conseil social, de l'audit et du juridique. Du plus expérimenté au plus junior, du niveau BTS au niveau Master 2, tous les profils sont recherchés, les compétences dans le développement informatique étant par ailleurs fortement recherchées par le groupe. « En 2024, dans un contexte dynamique et en pleine évolution, nous recherchons des talents motivés et passionnés pour rejoindre nos équipes au sein d'In Extenso Sud-Ouest. Notre croissance passe par l'accomplissement et l'épanouissement de nos collaborateurs comme en témoigne notre récent baromètre. En effet, In Extenso dispose d'un indice de confiance de 73 % et 83 % des collaborateurs reconnaissent la direction d'In Extenso compétente dans la gestion de l'entreprise », assure dans un communiqué Éric Palat, président d'In Extenso Sud-Ouest. Le groupe a d'ailleurs formulé sa volonté de prendre soin de ses collaborateurs dans sa raison d'être : « In Extenso : acteur du développement des entreprises, du dynamisme des territoires et de l'accomplissement de chacun ».



SÉBASTIEN  
DARRIGRAND  
est le nouveau  
directeur général  
du CECA

Carnet

Le CECA, « cabinet conseil leader d'influence dans les richesses humaines et la RSE » installé à Saint-Aubin-de-Médoc, qui organise chaque année l'Université Hommes-Entreprises en Gironde, a nommé un nouveau directeur général, **Sébastien DARRIGRAND**. Succédant à **Christophe DE LA CHAISE**, à la tête du CECA depuis 22 ans, ce spécialiste de l'entrepreneuriat social et de l'ESS a dirigé l'organisation patronale UDES (Union des employeurs de l'économie sociale) durant 18 ans. « Prendre la direction d'un cabinet conseil leader d'influence dans les richesses humaines et environnementales exprime une volonté affirmée de m'inscrire dans un projet territorial pour accompagner le changement managérial dans les entreprises et préparer les dirigeants aux défis de demain », assure Sébastien Darrigrand dans un communiqué. Il prévoit de doter le CECA d'un plan stratégique et de développement visant à positionner l'organisation sur les nouvelles approches de la RSE et l'accompagnement des transitions entrepreneuriales, notamment en lien avec l'intelligence artificielle, qui conduiront à la mise en place de nouvelles offres dans les prochaines semaines.

# RebrAln

De gauche à droite au premier rang, Nejib ZEMZEMI, Emmanuel CUNY, fondateurs et David CAUMARTIN, CEO de RebrAln

Pessac

## REBRAlN LÈVE 3,70 M€ POUR OPÉRER LES TREMBLEMENTS

RebrAln entend faciliter le travail de neurochirurgiens qui opèrent les patients atteints de la maladie de Parkinson ou de tremblement essentiel. L'entreprise, basée à Pessac, a développé une plateforme qui utilise l'intelligence artificielle pour fournir, à partir d'un IRM, les cibles optimales pour le placement des électrodes dans le cerveau. Alors que la solution a été testée dans 55 centres à travers le monde, l'heure est désormais à l'accélération du développement commercial à l'échelle mondiale. C'est dans cette perspective que RebrAln a annoncé avoir finalisé un tour de table de 3,7 millions d'euros mené par Karista, avec la participation de Nouvelle-Aquitaine Co-Investissement (Naco) et d'investisseurs existants. Elle a déjà permis de recruter David Caumartin, directeur général, qui dispose de plusieurs années d'expérience à la tête de différents medtechs.

## Bordeaux L'INCUBATEUR SG PLANÈTE A, DÉDIÉ AUX START-UPS À IMPACT, S'INSTALLE À BORDEAUX

Après un lancement à Lille en 2021, le réseau d'incubateurs de la banque SG (SG Planète A) s'élargit à d'autres régions et constitue sa première promotion à Bordeaux. Les porteurs de projets à impact social ou environnemental ont jusqu'au 14 avril pour déposer leur dossier de candidature. L'incubateur accompagnera pendant 12 mois les start-ups sélectionnées dans les domaines de l'économie circulaire, la mobilité durable, les énergies renouvelables ou encore l'inclusion sociale, la diversité. Il mettra à la disposition des entrepreneurs un espace de travail collaboratif, un réseau de mentors issus de l'écosystème local et un programme d'accompagnement personnalisé. Le lancement de l'incubation est prévu le 21 mai prochain.





De gauche à droite,  
James REBOURS, Yoann CHAMBRUN et Nicolas PELLISSIER,  
les trois cofondateurs de Klark.



## Bordeaux IA : KLARK LÈVE 1,7 M€ POUR OPTIMISER LE SERVICE CLIENT

Quelques mois après sa création en juillet 2023, Klark annonce avoir levé 1,7 M€ auprès de Kima Ventures, Super Capital et Source Ventures ainsi que d'un réseau de business angels. Ce premier tour de table va lui permettre de renforcer son équipe pour accélérer le développement de son

produit qui vise à optimiser la productivité et la qualité des services clients grâce à l'IA générative. La solution génère automatiquement des réponses personnalisées et instantanées aux demandes reçues par les équipes qui, dès lors, peuvent se concentrer sur la solution et non la rédaction de la réponse. Klark qui compte aujourd'hui une dizaine de clients vise plus d'une centaine pour fin 2024. L'entreprise bordelaise recrute des commerciaux, des data scientists et des développeurs. Les trois cofondateurs, rejoints par sept personnes, devraient bientôt pouvoir compter sur une équipe de quinze collaborateurs.



## Mérignac EXPLEO PRÉVOIT 170 RECRUTEMENTS EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2024

Acteur global de l'ingénierie, de la technologie et du conseil, employant 19 000 personnes dans le monde pour un chiffre d'affaires de 1,4 milliard d'euros en 2023, Expleo accompagne les grandes entreprises des secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, du ferroviaire, des services financiers et des sciences de la vie dans leur démarche d'innovation. Le groupe, qui dispose d'un bureau à Mérignac, prévoit de recruter 170 nouveaux collaborateurs en Nouvelle-Aquitaine en 2024, avec des profils aussi bien débutants que très expérimentés, apprentis, stagiaires ou docteurs. « Nous sommes heureux de poursuivre en 2024 notre dynamique de recrutement afin de continuer à développer nos compétences pour apporter toujours plus d'expertise à nos clients. Nous recherchons des profils variés avec des expériences sectorielles fortes pour construire des offres et des solutions de pointe adaptées aux environnements de marché. Expleo offre pour tous ses collaborateurs de belles perspectives de carrière dans un environnement de travail flexible et bienveillant », revendique dans un communiqué Damien Lasou, directeur général d'Expleo France.

## Gironde L'ÉVÉNEMENT BORDEAUX FÊTE LE PODCAST DE RETOUR

Les 5 et 6 avril, le festival Bordeaux fête le podcast est de retour à l'Hôtel de Ville de Bordeaux avec des conférences et ateliers autour du podcast. Dédié le premier jour aux professionnels et le deuxième au grand public, l'événement a pour objectif de réunir l'écosystème du podcast sur le territoire afin de favoriser les échanges et collaborations, tout en faisant la promotion de ce média en plein essor, avec plus de 200 millions de podcasts écoutés par les Français en 2023. « Nous aspirons à hisser Bordeaux fête le podcast au rang d'événement majeur dédié au podcasting en France. Notre objectif est de propager la connaissance et l'enthousiasme pour cet univers, tout en rassemblant les acteurs clés du secteur », assure dans un communiqué Théo Robache, cofondateur avec Guillaume Commagnac de l'événement, et animateur du podcast « Le Pompon ». Après une première édition qui a réuni 200 participants en 2023, les organisateurs attendent cette année près de 2 000 visiteurs.



Les cofondateurs de Bordeaux fête le podcast, Théo ROBACHE et Guillaume COMMAGNAC, lors de la première édition du festival en 2023



Catherine-Elise GUILLAUMIN, Alexandra LUGAS et Anne CORSELLO, créatrices des Solo&Co Days



Lors du forum 2023 des Solo&Co Days

## Bordeaux LA 3<sup>e</sup> ÉDITION DES SOLO&CO DAYS LE 9 AVRIL

Rendez-vous annuel unique en France dédié aux indépendants, les Solo&Co Days sont de retour le 9 avril à l'Hôtel de Bordeaux Métropole. 700 entrepreneurs indépendants et une cinquantaine d'experts sont attendus pour participer à des rencontres, ateliers, coachings, masterclasses, conférences ou encore témoignages autour de parcours inspirants... Imaginés par Anne Corsello, Alexandra Lugas et Catherine-Élise Guillaumin, trois indépendantes des métiers de la Communication et de l'événementiel qui souhaitent créer un forum en partant des besoins et des problématiques des indépendants, les Solo&Co Days visent aussi à sortir ces travailleurs de leur isolement. Organisée en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, Bpifrance et Bordeaux Métropole, cette 3<sup>e</sup> édition est aussi l'occasion de dresser le panorama des travailleurs non-salariés en Nouvelle-Aquitaine, catégorie en hausse continue dans la création d'entreprise (+ 10 % par an). 60 % d'entre eux sont des auto-entrepreneurs, selon les chiffres de l'Urssaf Nouvelle-Aquitaine, notamment dans des domaines nouveaux liés aux plateformes, engendrant une certaine forme de précarité. Raison pour laquelle l'Urssaf a développé un éventail de dispositifs qui leur sont destinés.

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

Actualité économique  
Vie des entreprises et des collectivités  
Décryptages juridiques  
Annonces légales - Ventes aux enchères

**79€ TTC**  
magazine + web

**ABONNEZ-VOUS !**

52 numéros

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur [echos-judiciaires.com](http://echos-judiciaires.com)

Paiement sécurisé



- |                       |  |                                      |  |
|-----------------------|--|--------------------------------------|--|
| <b>Magazine + Web</b> | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 48 € | <input type="checkbox"/> 1 AN = 79 € | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 119 € |
| <b>Web</b>            | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 24 € | <input type="checkbox"/> 1 AN = 39 € | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 59 €  |

Nom ou raison sociale \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ code postal \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ email \_\_\_\_\_

Autre contact \_\_\_\_\_

Nombre d'abonnements souhaité \_\_\_\_\_

Contact : Catherine Depetris  
[abonnement@echos-judiciaires.com](mailto:abonnement@echos-judiciaires.com) / 05 57 14 07 55  
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail

# LA UNE



**STÉPHANE  
KINTZIG**  
directeur général  
de BEAM

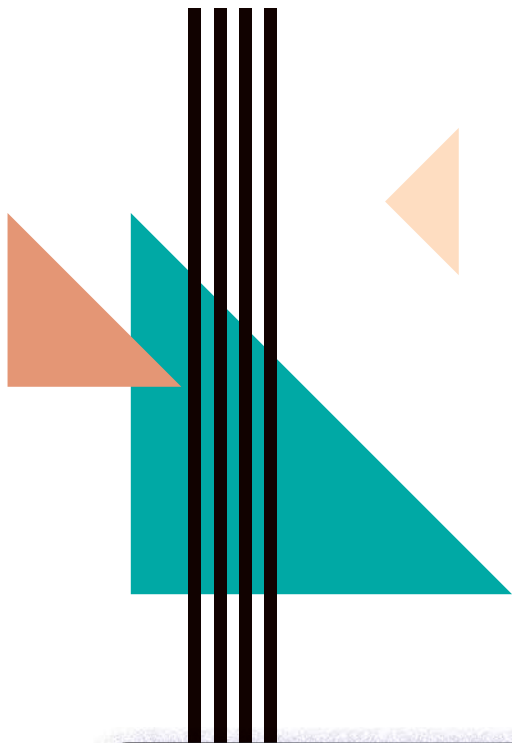
Tourisme  
d'affaires

# Bordeaux en opération séduction

**DÉCRYPTAGE** • Avec le dispositif *Bordeaux Bienvenue*, les actions de prospection, l'augmentation du parc hôtelier et le développement des infrastructures, Bordeaux veut s'imposer comme une destination phare du tourisme d'affaires. Après une année 2023 sous le signe de la reprise, l'année 2024 s'annonce pleine de défis détaillés par Stéphane Kintzig, directeur général de BEAM et Amélie Déchénaïs, directrice du Bordeaux Convention Bureau.

Par Nathalie VALLEZ





**C'**est la reprise ! Après trois années sinistrées par le Covid, Bordeaux a retrouvé en 2023 son activité et son attractivité dans le tourisme d'affaires. « Bordeaux rayonne de plus en plus », confirme Stéphane Kintzig, directeur général de BEAM (Bordeaux Events and More).

« C'est une volonté politique exprimée dans la feuille de route

de la Métropole associée à une jolie émulation entre les différents protagonistes du secteur. Quand il y a des appels d'offres, toute une équipe travaille, toute une destination est à l'unisson derrière une candidature, ça concourt beaucoup à l'attractivité de Bordeaux. »

### **BORDEAUX BIENVENUE**

« La feuille de route, établie par l'Office de tourisme et la Métropole, pour un tourisme responsable compte 4 axes », note de

## “ Une association pour le tourisme d'affaires s'est montée à Bordeaux Lac ”



AMÉLIE  
DÉCHÉNAÏS

© D.R.

son côté Amélie Déchénaïs, directrice du Bordeaux Convention Bureau, chargé de promouvoir le tourisme d'affaires et de faciliter l'organisation d'événements professionnels.

« Dans l'axe 3 dédié à la filière des rencontres professionnelles et à l'événementiel, on a pris un certain nombre d'engagements pour des pratiques environnementales et sociales plus vertueuses et la prospection d'événements. On a notamment un dispositif d'accueil pour les événements à haute valeur ajoutée : c'est Bordeaux Bienvenue ».

### **ASSOCIER LES HABITANTS**

Ce dispositif offre un certain nombre d'avantages comme des pass transports, pavoisement dans la ville pour accueillir les congressistes et une communication sur les filières présentes. Concernant les congrès scientifiques, des conférences ouvertes au grand public peuvent être organisées.

« On a aussi un bon pôle de compétitivité de filières qui nous permet d'accueillir ces

### 3 QUESTIONS À

Stéphane Kintzig,  
DG de BEAM, vice-président  
de l'Office de Tourisme  
et président des gestionnaires  
de sites.

#### Échos Judiciaires Girondins : Quel est le modèle de BEAM ?

**Stéphane Kintzig :** « Nous avons deux métiers, nous sommes à la fois producteurs et accueillants d'événements. Les événements annuels ne représentent que 25 % de notre activité. Nos équipes commerciales démarchent les congrès et salons qui tournent, nous répondons aux candidatures au niveau européen. Le Covid n'a pas vraiment bouleversé la manière dont on envisage les événements, mais, comme les déplacements sont plus rationalisés, ça a changé notre volonté de les scénariser pour les rendre plus puissants, plus interactifs. »

#### EJG : Quelles sont les retombées économiques du tourisme d'affaires ?

**S. K. :** « Il y a un double effet. Pour faire vivre un événement, il faut toutes les infrastructures : hôtels, taxis, restaurants, gardiennage, hôtesse, créateurs et monteurs de stands, nettoyage. Ce sont les retombées directes. Une étude de notre fédération montre que 1 euro de chiffre d'affaires pour nous en provoque une dizaine sur le territoire. Quand nous on fait 30 millions de C.A., on peut estimer les retombées économiques autour de 300 millions. Et quand on accueille un événement, on met un coup de projecteur sur une filière d'excellence, qu'elle soit scientifique, médicale, sportive ou économique. Les flux d'affaires et bons de commandes signés sur le salon ont un gros impact sur


les filières locales même si on ne peut pas le quantifier. Quand l'UAV Show se tient à Bordeaux, ça génère de l'activité pour toutes les entreprises dans le milieu du drone. Quand le Jumping a lieu, c'est toute la filière équine de Nouvelle-Aquitaine qui est mise en lumière. »

#### EJG : Quels travaux sont prévus au Parc des Expositions ?

**S. K. :** « L'ambition de BEAM est d'accueillir beaucoup d'événements dans les meilleures conditions. Il y a une volonté de transformer le quartier en zone de multi-activités. On a toujours le cœur dédié à la partie congrès, expositions et tourisme d'affaires et y adjoindre d'autres services tels que des zones de bureau, des restaurants, éventuellement des centres de formation, tout ce qui peut compléter cet écosystème. Comme le parc appartient à la métropole, elle travaille dessus et ça doit passer en conseil au mois d'avril. Ça devrait commencer en 2027 et ça va dans le sens de l'ambition et de la politique métropolitaine d'accompagner le tourisme d'affaires avec un projet avant-gardiste. L'idée est de rendre le site plus attractif, plus fonctionnel, plus dynamique. Les halls 3 et 4 sont très fonctionnels et en très bon état. L'ancien hall 2 a été remplacé par le Palais 2 l'Atlantique. Celui qui est plus fatigué, c'est le hall 1 qui a été livré en 1969. Le problème vient du sol et de la structure métallique trop fine. Il faut le rénover ou le reconstruire. »

Parc des  
Expositions

© D.I.R.



“ On a  
maintenant des 5 étoiles  
dans chaque quartier  
de Bordeaux ”

événements : laboratoires de recherche, industrie, écosystème... On a choisi de mettre en place le dispositif Bordeaux Bienvenue en communiquant auprès des habitants, ce qui est une de nos spécificités. Ça compte dans le choix », détaille Amélie Déchénaïs.

« Une démarche qui ne m'est pas étrangère puisque je suis vice-président de l'Office de tourisme », renchérit Stéphane Kintzig. « Bien accueillir les événements c'est vraiment notre priorité. »

### 1 700 CHAMBRES SUPPLÉMENTAIRES

La capacité d'accueil en chambres d'hôtels n'est plus un handicap selon lui. Depuis 2019, on compte 1 700 chambres en plus sur la totalité du parc hôtelier qui en compte 14 000. Il y a encore des rénovations d'hôtels et quelques ouvertures à venir.

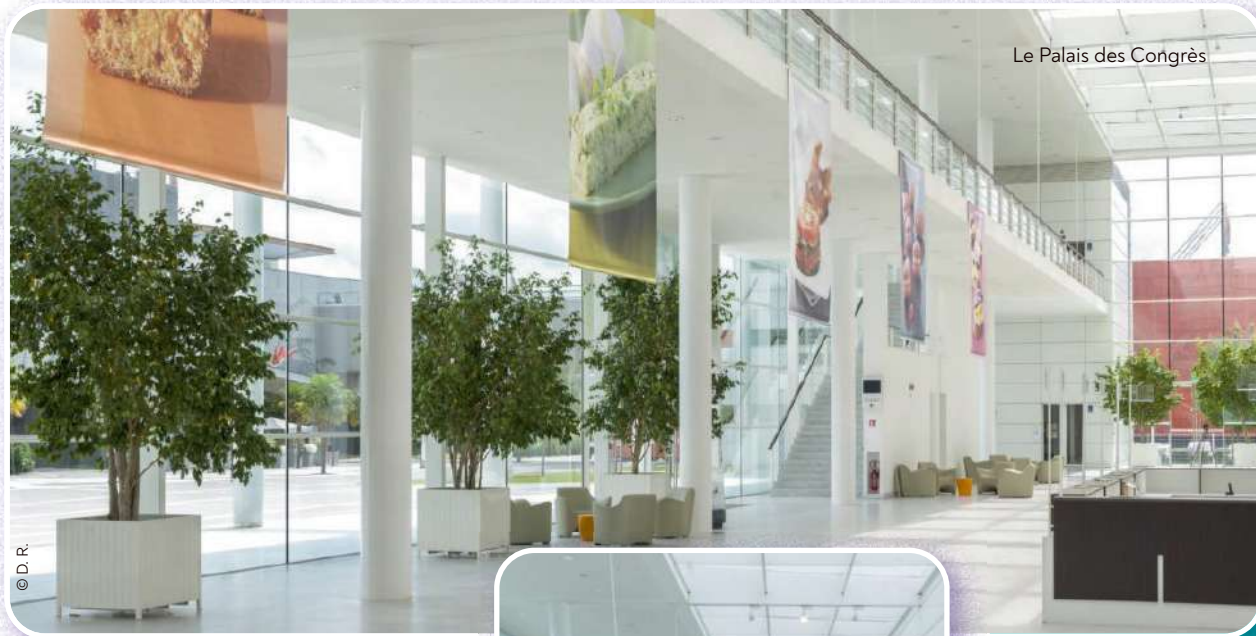
« Ce qui est intéressant, c'est que maintenant on a des 5 étoiles dans chaque quartier de Bordeaux. Il y a aussi tous les châteaux réceptifs, qu'ils soient viticoles ou non, soit une vingtaine de propositions. On a beaucoup de demandes dans ce sens », souligne Amélie Déchénaïs.

Sur le bassin d'Arcachon, toute une offre hôtelière se développe et se rénove également.

### CEINTURE DE TRANSPORTS

Côté infrastructures, le Palais 2 l'Atlantique livré en mai 2019 peut accueillir jusqu'à 6 000 participants (qui est la jauge maximale) et un projet de rénovation du parc





Le Palais des Congrès

© D.R.

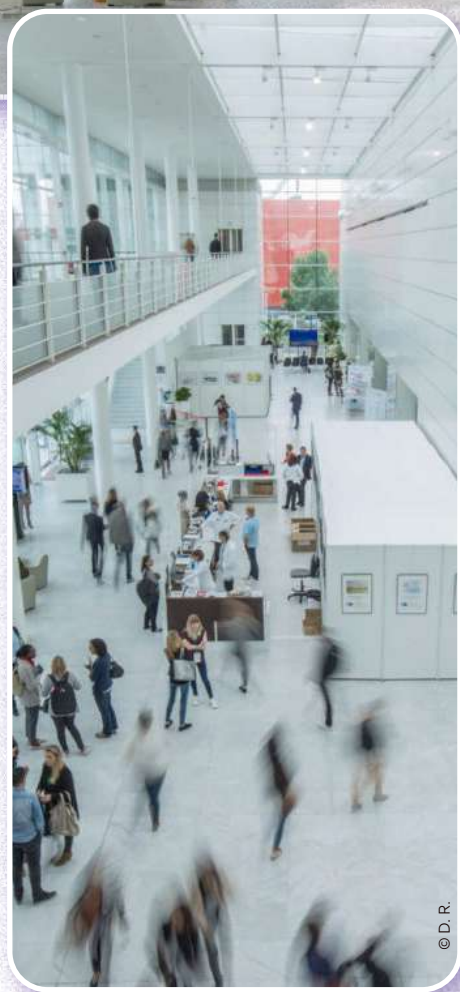
des expositions doit être voté (cf. encadré). « Une association pour le tourisme d'affaires s'est montée à Bordeaux Lac, ajoute Stéphane Kintzig, réunissant les hôteliers, le casino, le stade, le palais des congrès, le golf pour avoir une proposition très complète. »

Il y a aussi des salles qui veulent diversifier leur activité comme l'Arkea Arena ou le Rocher de Palmer qui se positionnent pour accueillir des événements professionnels.

Autre atout : le tramway relie l'aéroport au centre-ville. « Pour des gros événements, on met en place des navettes pour aller jusqu'à Bordeaux Lac. La métropole regarde pour créer une ceinture de transport mais ce n'est qu'à l'état d'étude », précise Amélie Déchénaïs.

### ÉVÉNEMENTS DURABLES

« On reste dans un univers très concurrentiel où toutes les destinations ont de très beaux équipements, donc on essaie de se démarquer sur l'aspect développement durable et ce n'est pas de la communication », commente Amélie Déchénaïs. Dans le but de faciliter des événements plus durables, le Convention Bureau a



© D.R.

## BEAM EN CHIFFRES

**4 typologies d'événements :**  
foires/salons/congrès ;  
corporate  
(événements d'entreprise) ;  
divertissement  
(concerts, festival, événements sportifs) ;  
autres (concours, tournages de films...).

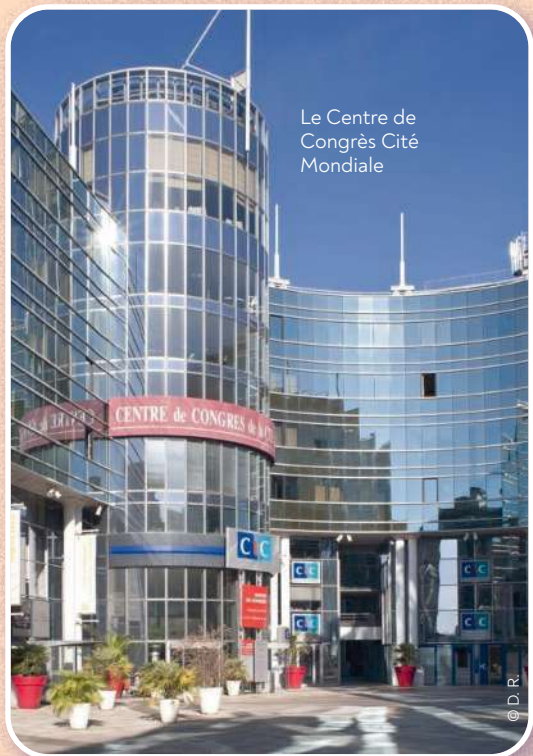
**5 sites :**  
Le Palais de l'Atlantique,  
le Parc des Expositions,  
Le Palais des Congrès,  
le Hangar 14 et  
le Centre des Congrès  
Cité Mondiale.

**115 salariés**

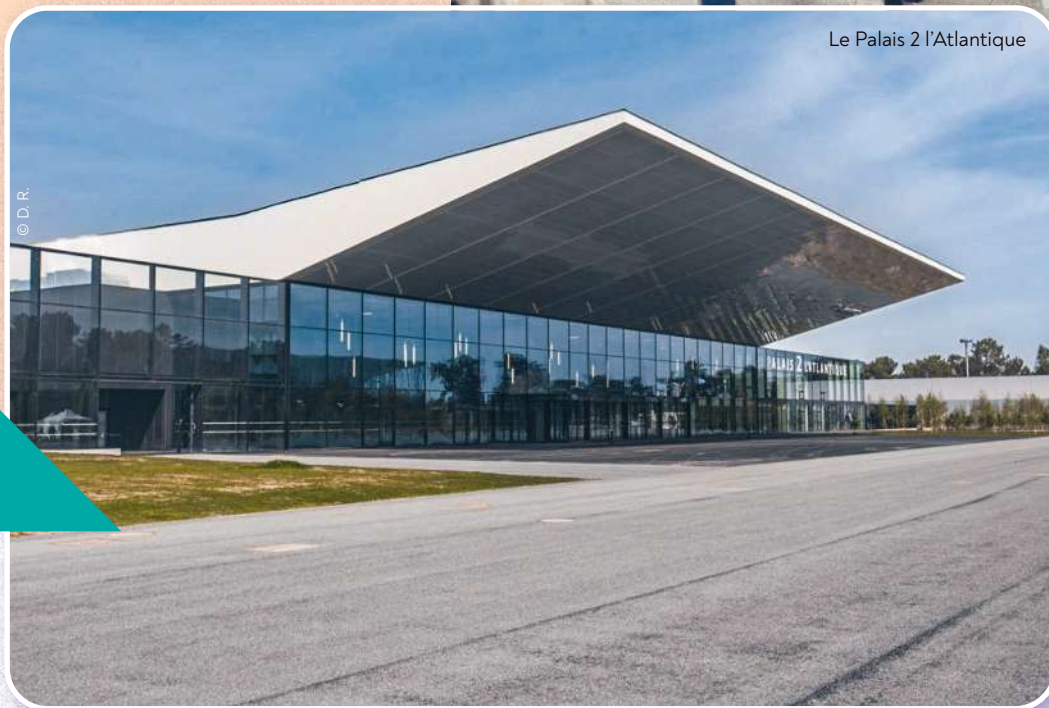
**300 événements**  
par an

**32 millions**  
de CA





Le Centre de Congrès Cité Mondiale



Le Palais 2 l'Atlantique

“ Il faudrait une trentaine de gros événements professionnels par an, on en compte une dizaine actuellement ”

référéncé ses partenaires, les guide dans leurs pratiques et pour être écocertifiés. « On a sorti un guide pour organiser un événement responsable en 10 étapes clés. On essaie aussi de recenser des associations ou des initiatives car on a beaucoup de demandes d'animations solidaires. »

Un constat dressé également par Stéphane Kintzig : « Dans les critères de décision d'un événement, que ce soit du corporate ou un congrès, on voit de plus en plus émerger le niveau d'engagement en développement durable et social : cela concerne autant la réduction et le tri des déchets que l'approvisionnement en source renouvelable et la baisse de la consommation ».

### 3 900 ÉVÉNEMENTS

Après deux années caractérisées par les annulations dues à la crise sanitaire, l'année 2022 a marqué une première reprise : « On avait beaucoup de réservations, mais aussi beaucoup d'annulations », tempère Amélie Déchénaïs, car on était dans une période encore très incertaine. 2023 a été, de l'avis général, une très bonne année. « On a dépassé nos objectifs », note Stéphane Kintzig.

Les 2 dernières éditions du Jumping ont rassemblé 72 000 visiteurs sur 4 jours et ont dépassé tous les records de fréquentation. La fréquentation de la Foire internationale de Bordeaux est également remontée. Quant au salon d'art contemporain BAD +, il tiendra sa 3<sup>e</sup> édition du 31 mai au 2 juin au Hangar 14. À l'automne, de gros événements tels que le congrès des notaires ou Vinitech sont attendus.

« 2023 a été la vraie belle reprise avec 3 900 événements, note Amélie Déchénaïs, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2019 et une augmentation de 60 % par rapport à 2022. »

### AUGMENTER LE VOLUME

2024 s'annonce bien mais les grosses candidatures ayant repris

en 2023, il faudra attendre 2 à 3 ans pour augmenter le volume. « On commence à voir revenir de gros dossiers. Il faudrait une trentaine de gros événements professionnels – qui comptent 2 000 à 3 000 personnes – par an, on en est à une dizaine actuellement », estime-t-elle.

La destination Bordeaux compte bien des atouts :

« on devient

incontournable au niveau du maillage européen, indique Amélie Déchénaïs, on a les accès, les équipements de congrès, l'hôtellerie, le développement durable qui est devenu un critère important. Bordeaux véhicule son nom en tant que marque mondiale. On a un bon équilibre sur le tourisme de loisir et d'affaires, se réjouit-elle. On a de bons retours car Bordeaux a les infrastructures d'une grande destination mais à taille humaine, avec un beau patrimoine vivant et un environnement attractif ». ■



# Reflét du Monde Le drone à 360°

**SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC** · Née sous la forme d'un centre de formation en 2014, la société Reflet du Monde a développé 3 autres activités autour du drone pour répondre aux besoins de ses clients : prestation, vente de matériel et bureau d'études. Ses fondateurs souhaitent désormais lever des fonds pour accélérer son développement sur la partie agricole, via la start-up Agrodron, ou encore la lutte contre les feux de forêt.

Par Jennifer WUNSCH



Reflét du Monde développe ses propres prototype de drones appliqués à différentes spécialités, à la demande de ses clients, grâce à son bureau d'études Drone Design.

« **N**otre but est d'accompagner tous les nouveaux entrants dans le monde du drone grâce aux différents services que nous avons créés au fil des années », assure Patrice Rosier, cofondateur, avec Lilian Marolleau, de Reflet du Monde. Premier centre de formation du drone en Nouvelle-Aquitaine, fondé en 2014 à Saint-Aubin-de-Médoc, l'entreprise a développé en 10 années d'existence 4 piliers d'activité, en se finançant uniquement sur son marché, grâce à un modèle économique à 360° autour du drone.

« Nous proposons de la formation, de la prestation, de la vente de matériel et de l'innovation avec notre bureau d'études », énumère le dirigeant. « Cela nous permet d'accompagner nos clients dans la durée ».

## 4 MARQUES COMMERCIALES

Dans un souci de lisibilité, l'entreprise a ainsi développé 4 marques commerciales au sein de son groupe PRDML. Les formations délivrées par Reflet du Monde dans ses locaux de Saint-Aubin-de-Médoc, construits sur-mesure en 2020, sont également proposées dans 10 grandes villes de France grâce à un réseau d'intervenants extérieurs qu'elle a pour beaucoup formés elle-même.

Elles vont du pilotage professionnel (théorique et pratique) à la spécialisation en imagerie infrarouge (pour analyser la consommation énergétique des bâtiments, par exemple), en passant par la photogrammétrie (qui permet de créer des jumeaux numériques 3D de bâtiments à partir de photos prises par drone), la surveillance, l'agriculture de précision (semis, démoustication...) ou encore le vol immersif (vue subjective à la première personne, dite FPV). « Notre catalogue est certainement le plus étoffé en

## REFLET DU MONDE EN CHIFFRES

Date de création : **2014**

Marques commerciales : **4**

Effectifs : **12**

CA 2023 : **+ 800 000 euros**

Objectif CA 2024 :

**1 million d'euros**

France », estime Patrice Rosier. Reflet du Monde intervient également sous forme de prestation pour les secteurs de l'audiovisuel, de l'agriculture ou de l'industrie.

Aerial Shop, son site de vente en ligne, distribue l'ensemble des produits nécessaire à l'activité

drone. Quant à Drone design, le bureau d'études et de R&D, il développe des innovations commandées par des clients sous la forme de POC (proof of concept).

### PIONNIÈRE DU SEMIS PAR DRONE

La petite dernière, Agrodrone, start-up créée fin 2023, est une pionnière du semis par drone. Cette pratique en plein essor permet de changer les pratiques agricoles en supprimant les engrais chimiques grâce à l'implantation d'un couvert végétal d'interculture. « Cela prépare le terrain pour la culture suivante en apportant de l'azote, en retenant l'eau et en piégeant le CO<sub>2</sub> », décrit Patrice Rosier. « Les coopératives agricoles Maïsadour et Vivadour

nous avaient sollicités pour imaginer une solution. Nous avons fait une preuve de concept, puis conçu un drone capable de transporter une charge utile de 50 kg et de larguer des graines », expose Patrice Rosier.

Agrodrone, qui vient d'obtenir l'autorisation de l'aviation civile pour faire voler ses machines agricoles d'une centaine de kilos, a déjà signé des devis un peu partout en France. Après un investissement de 200 000 euros au départ, issu de ses fonds propres, d'aides de la Région Nouvelle-Aquitaine et d'Aquiti, elle cherche aujourd'hui à lever des fonds afin d'accélérer sur la partie commerciale et l'industrialisation, pour se développer sur le marché européen.



© Reflet du Monde

## LES ORIGINES

Le premier s'est spécialisé dans les prestations d'imagerie aérienne par drone après avoir passé 17 ans chez Thalès Avionics.

Le second, ingénieur aéronautique formé à l'Institut de maintenance aéronautique de Mérignac, a obtenu en 2004 la médaille d'or du Concours Lépine pour l'un de ses prototypes de drone équipé d'une caméra. Avant de passer 8 ans chez Novespace, filiale du Centre national d'études spatiales (Cnes). Lilian Marolleau et Patrice Rosier se rencontrent via Bordeaux Technowest, qui a initié, organisé et structuré la filière du drone depuis une douzaine d'années, depuis la Gironde. Et incubé leur projet d'entreprise, Reflet du Monde, lancé en 2014. À l'origine du premier centre de formation du drone de Nouvelle-Aquitaine, Reflet du Monde est également pionnière du semis par drone, et prépare un projet de drone grande élévation, RDM-one.

## DÉTECTER ET ÉTEINDRE LES INCENDIES

« En parallèle du projet à fort potentiel Agrodrome, Reflet du Monde a continué de se développer et d'engranger des contrats, notamment sur certains sujets tels que la sécurisation, la détection des départs de feux de forêt et leur extinction », poursuit Patrice Rosier. Développé par le bureau de R&D Drone design, et mené par le pôle innovation technique de défense ALIENOR de la DGA (Direction générale de l'armement) de Nouvelle-Aquitaine, le projet DALI, pour Drones d'assistance et de lutte contre les incendies, repose sur deux types de drones.

Le premier, équipé d'une IA embarquée et enrichi d'une IA de

“ Nous sommes à un tournant de l'entreprise ”



## « Nous avons conçu un drone capable de transporter une charge utile de 50 kg »

traitement automatisé des images fournie par un partenaire, repère les augmentations de température. Le second, de grande taille, peut intervenir en larguant jusqu'à 40 litres d'eau. « Ce modèle part de la même base que celui que nous avons développé pour l'agriculture : un très gros drone avec une charge utile importante. DALI est le projet sur lequel nous concentrons actuellement tous nos efforts, les débouchés civils pouvant être rapides sur un marché vaste », estime le dirigeant.

### « MÉTHODE DES PETITS PAS »

Pour accélérer sur ce sujet, les fondateurs de Reflet du monde, qui emploient 12 personnes, dont la moitié en R&D, réfléchissent à ouvrir le capital de leur société. « Jusqu'ici, nous sommes restés prudents et n'avons jamais levé de fonds privés, ni fait entrer d'actionnariat extérieur. Mais nous sommes à un tournant de l'entreprise, et si nos projets aboutissent, nous espérons faire doubler nos effectifs et passer à l'échelle industrielle, ce qui

va nécessiter des financements », devance Patrice Rosier, dont l'entreprise fabrique l'ensemble des drones dans son atelier, avec des composants existants.

Reflet du Monde, qui a connu une croissance organique continue depuis sa création grâce à sa « méthode des petits pas », selon les mots de Patrice Rosier, a atteint un chiffre d'affaires de plus de 800 000 euros en 2023. « En fonction de l'aboutissement de nos projets, nous espérons atteindre le million d'euros en 2024 », confie-t-il. ■



© Reflet du Monde

# Rénovation énergétique

# VASCO.

## un nouveau modèle de financement

**BORDEAUX** • C'est une nouvelle option pour financer les travaux de rénovation énergétique. L'entreprise bordelaise Vasco propose aux particuliers de financer leurs travaux contre une part de leur bien immobilier pour une durée de 10 ans.

Par Hélène LERIVRAIN

« **L**es objectifs en matière de rénovation énergétique sont ambitieux et le financement bancaire compliqué à obtenir », explique Hervé Degreve. C'est pour résoudre cette équation qu'il a cofondé Vasco avec Mathieu Guerchoux et Sébastien Prot en 2023.

« Nous ne sommes pas concurrents des banques. Mais quand un client ne peut pas payer ses travaux ou ne peut pas emprunter, Vasco constitue une solution alternative ou complémentaire. C'est la 3<sup>e</sup> option », explique Hervé Degreve qui rappelle que de nombreux projets de rénovation énergétique n'aboutissent pas par manque de financement.

### PAS DE MENSUALITÉ

Concrètement, Vasco ne prête pas d'argent à ses clients mais paye 100 % de leurs travaux en échange d'une part de leur maison. Ainsi, « pour 30 000 euros de travaux à réaliser dans une maison qui en vaut 300 000, nous finançons les travaux en échange non





pas de 10 mais 13 % du bien. Il n'y a pas de mensualité, pas d'intérêt, en revanche nous détenons 30 % de plus que ce que nous investissons », explique Hervé Degreve qui promet de gagner trois étiquettes énergétiques par rénovation.

Une fois le projet validé par les deux parties, la part est acquise chez le notaire où une convention d'indivision pour 10 ans est signée. « Nous sommes un copropriétaire dormant », précise Hervé Degreve. Il existe plusieurs scénarios de sortie. Le bien est vendu et, dans le cas de l'exemple cité, le particulier touche 87 % et Vasco 13 %. Le client peut aussi racheter les parts de Vasco. Enfin, à l'issue des 10 ans d'engagement, Vasco peut signer de nouveau pour 10 ans en échange de 30 % supplémentaires.

### FINANCER 100 PROJETS

En matière de rémunération, le modèle est ficelé. « Nous avons créé deux structures. D'un côté, une foncière immobilière qui détient les parts de maisons et dans laquelle sont rentrés des investisseurs particuliers et des business angels qui se rémunèrent à la vente du bien. De l'autre, une société de gestion qui gère les

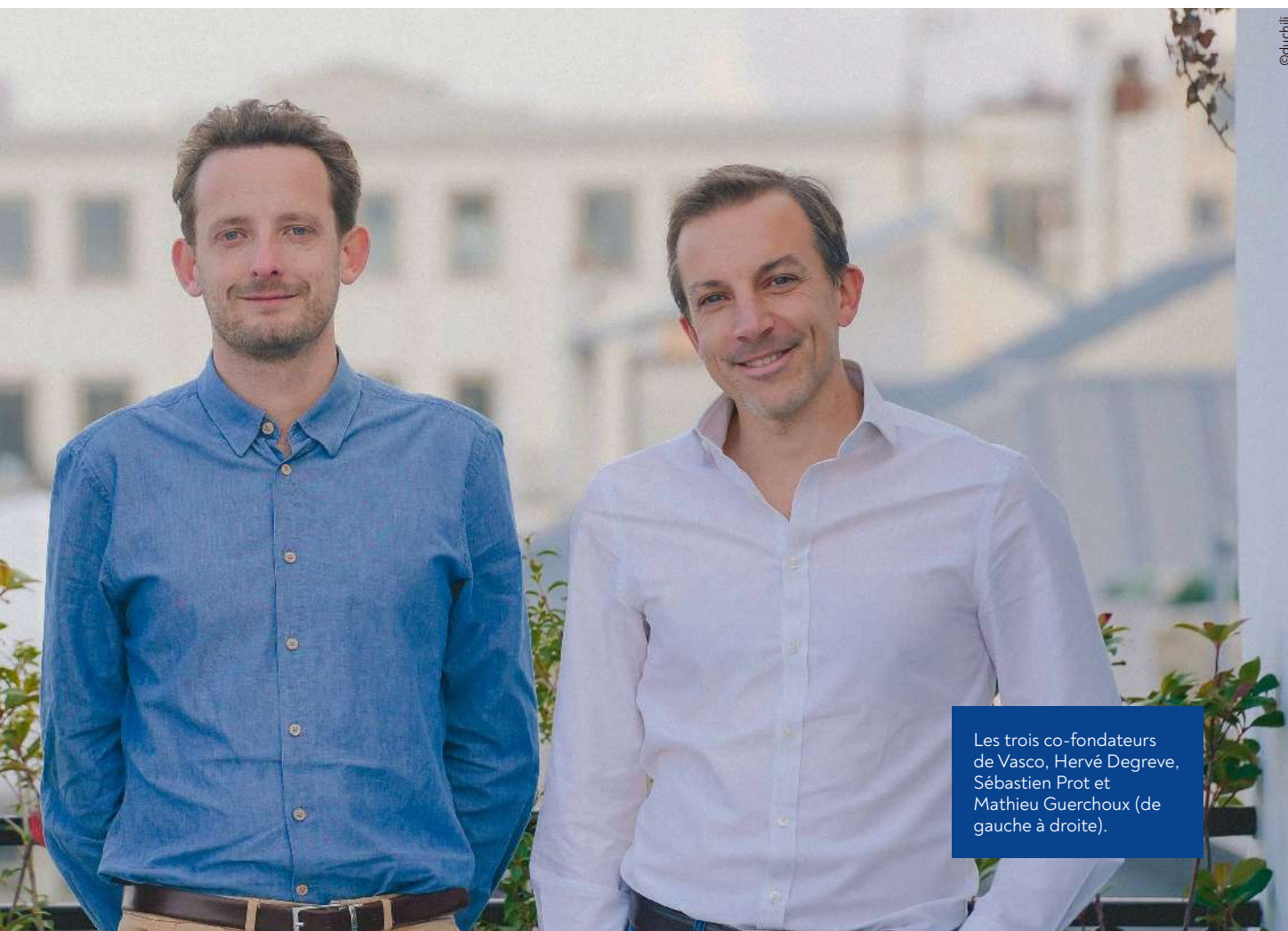
## « Vasco voudrait lever 5 millions d'euros »

opérations et dont le modèle économique est basé sur des frais de dossiers facturés au client à hauteur de 3 000 euros et des frais facturés aux investisseurs de la foncière. »

À ce stade, Vasco a signé cinq projets de rénovation. Objectif : atteindre la centaine cette année. « Cela nécessite de lever 5 millions d'euros dans la foncière », explique Hervé Degreve.

Le principe proposé par Vasco n'est pas nouveau. « Cela fait 20 ans que le capital immobilier est une alternative au crédit aux États-Unis. Cette solution arrive en Europe. En revanche, ce qui est nouveau c'est de l'appliquer à la rénovation énergétique. »

Vasco envisage par la suite d'élargir ses produits sur d'autres solutions de financement plus classiques. Et de citer en particulier l'éco-prêt à taux zéro pour la rénovation. « La rénovation énergétique des particuliers est aujourd'hui mal financée. » ■



©duchill

Les trois co-fondateurs de Vasco, Hervé Degreve, Sébastien Prot et Mathieu Guerchoux (de gauche à droite).

# Nouvelle-Aquitaine En bref



## Environnement VEOLIA RECRUTE

Veolia, groupe français de services de gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, annonce l'ouverture de plus de 50 contrats en CDI dans les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Face au changement climatique, la multinationale explique faire face à une forte demande et ainsi ouvrir une campagne de recrutements via Veolia Eau Sud-Ouest (1 215 collaborateurs et 210 millions de chiffre d'affaires en 2023). Responsable d'équipe réseaux, agent réseau, chauffeur de camion hydrocureur, technicien usine, conseiller clientèle ou encore magasinier font partie des profils recherchés. Veolia Eau Sud-Ouest cherche aussi à recruter des jeunes et propose plusieurs postes en alternance.

**FORUM LOGEMENT « HABITER ICI »**

**MÉZOS 5/6 AVRIL 2024**

Vendredi 12-19h  
Samedi 10-18h  
**SALLE DES FÊTES**

Restauration & buvette sur place

Retrouvez **LE PROGRAMME**  
ldh-landes-duborn.org

Contact :  
ldhduborn40@gmail.com  
06 87 52 56 79

Rencontres • Projections • Débats  
Ateliers • Tables rondes • Expositions  
Démonstrations Terre et Bois  
Petites annonces : « Je cherche... Je propose »

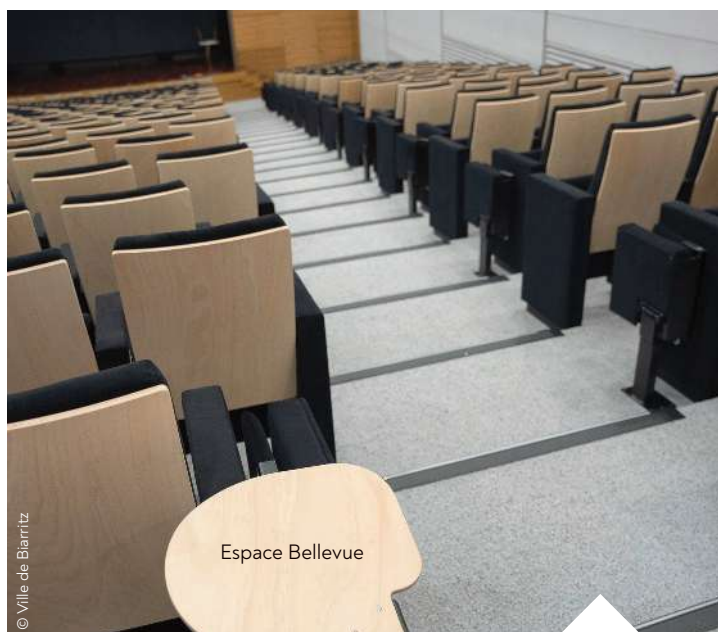
## Landes FORUM « HABITER ICI » À MÉZOS

Les problèmes de logement posent de nombreuses questions et les Landes n'y échappent pas. Les membres de La Ligue des droits de l'homme du Born organisent un forum « Habiter ici », vendredi 5 avril et samedi 6 avril, à la salle des fêtes de Mézos. « Ce Forum, soutenu par le conseil départemental des Landes et la mairie de Mézos, reçoit aussi le concours de différentes associations, écoles et organisations. Il engage autant les citoyens que les intervenants à travers expositions, projections, animations diverses, ateliers, rencontres, conseils et échanges. Vos petites annonces y ont toute leur place », précisent les organisateurs.



## Bayonne INSUA INFORMATIQUE REJOINT E-SANTÉ FRANCE

La société Insua, spécialisée dans l'assistance informatique des cabinets médicaux, est désormais adhérente du groupe e-Santé France, réseau de 35 sociétés expertes en santé digitale. Créée par Jean-Joseph Insua à Bayonne il y a 30 ans, la société rassemble aujourd'hui quatre salariés et compte 600 clients, essentiellement des cabinets médicaux du Pays basque et du sud des Landes. Insua informatique distribue trois suites logicielles spécifiques à la gestion de l'activité quotidienne des professionnels de santé et assure la formation et la maintenance de leurs équipements informatiques. En rejoignant le réseau e-Santé, Jean-Joseph Insua compte bénéficier d'un catalogue de produits innovants, de formations, de conseils et d'achats groupés.



© Ville de Biarritz

Espace Bellevue

## Biarritz LES CENTRES DE CONGRÈS RÉNOVÉS

Les auditoriums de l'Espace Bellevue du Casino municipal ont été modernisés pour accueillir les participants aux congrès et festivals organisés à Biarritz. Surplombant la Grande Plage, l'ancien casino Bellevue devenu Espace Bellevue offre 10 salles de réunion modulables réparties sur 3 000 m<sup>2</sup> et un auditorium. Celui-ci est dorénavant équipé de 489 nouveaux fauteuils (394 fixes, 47 strapontins et 48 démontables), d'une nouvelle moquette, de marches en lumière LED et de prises USB pour chaque fauteuil. Face aux vagues, le Casino municipal au style Art déco offre quant à lui une salle 660 m<sup>2</sup> ouverte sur une terrasse de 840 m<sup>2</sup>, 8 salles de réunion et un théâtre-auditorium dont les 736 fauteuils (parterre et balcon) ont été remplacés.

## Bardos UN MAF À LA BRASSERIE DU PAYS BASQUE

En apprentissage à la Brasserie du Pays basque de Bardos, Mathis Harismendy a été récemment honoré du titre de Meilleur Apprenti de France (MAF) en spécialité « Maintenance des équipements industriels ». La finale nationale de ce concours a été organisée fin novembre 2023 au lycée Pré-de-Cordy à Sarlat (24). Âgé de 17 ans, Mathis Harismendy est en terminale au lycée Saint-Joseph d'Hasparren où il prépare son bac pro. Sa formation en milieu professionnel s'effectue à la Brasserie du Pays basque comptant 25 salariés et produisant l'un des plus importants volumes de bière artisanale du Sud-Ouest.



© D.R.

MATHIS  
HARISMENDY

CHRISTOPHE  
**FAUVEL**

président de la  
CCI Dordogne et du  
Medef Périgord



# Le président Fauvel fait le point

**DORDOGNE** • Président de la CCI, du Medef Périgord ou encore cofondateur de la Noschool, Christophe Fauvel, emblématique dirigeant de la région, dévoile pour *La Vie Economique du Sud-Ouest* sa vision et ses projets pour l'année 2024. Rencontre en toute simplicité et sans concession.

Par Marie LEMAITRE

**Echos Judiciaires Girondins :  
Quelles sont vos projections  
pour l'économie  
en Dordogne pour 2024 ?**

**Christophe Fauvel** : « Lorsqu'il y a des crises, en Dordogne, il y a toujours un décalage de 6 mois / 1 an avant qu'on ressente cette crise. La situation en Périgord est mitigée, et il y a des contrastes : des entreprises avec des carnets de commandes pleins, et d'autres qui

vivent presque au jour le jour. L'année va être difficile, mais on prévoit une baisse des taux bancaires d'ici l'automne et qui devrait s'amorcer plus vite que prévue. L'inflation est aussi toujours présente, mais jugulée. Cependant les entreprises doivent conserver leurs marges, et doivent augmenter les prix tarifs. Or les clients n'ont pas toujours envie de jouer le jeu car ils ont leurs propres contraintes. »

## LA NOSCHOOL : UNE ÉCOLE QUI DÉMÉNAGE

La Noschool, une école dont le concept mise sur l'alternance et le développement des softskills, a déménagé de Mérignac aux Bassins à Flots à Bordeaux, dans un bâtiment de 2 500 m<sup>2</sup> en novembre 2023. Un investissement de 12 millions d'euros. Avec 900 élèves, l'école propose un « pack tout bénéf » et propose de trouver aux jeunes une alternance, si ça ne marche pas, ils suivent la première année d'études gratuitement. Christophe Fauvel possède cette école avec Sophie Goutaille, collaboratrice de sa première entreprise, Fauvel Formation. Ils ont racheté IF2E en 2009 ensemble. Christophe Fauvel a revendu 80 % de ses parts au fonds d'investissement de la Banque Populaire et a gardé 15 % de la Noschool. Son retrait définitif de l'école sera effectif d'ici 4 à 5 ans.



**EJG : Le tourisme est-il toujours autant une composante majeure de l'économie périgourdine ?**

**C. F. :** « Le tourisme représente entre 20 et 25 % du PIB périgourdin, c'est donc une part éminemment importante, mais c'est une activité à fort risque financier. Les banques sont frileuses pour accompagner des projets, et c'est une activité fragile économiquement et soumise à des contraintes. J'ai échangé avec un restaurateur qui a 25 salariés ; pour une dizaine d'entre eux, il a dû faire 160 contrats en une

année, il y a un turn-over extraordinaire, et ce sont des coûts pour rien. »

**EJG : L'avenir de l'économie périgourdine réside donc dans les PME et l'industrie ?**

**C. F. :** « C'est l'avenir de l'économie tout court. Pour 1 € produit dans l'industrie, 3 à 4 € ruissellent sur le territoire. Mais aujourd'hui, au-delà de la volonté politique de relancer l'industrie, il y a des freins très importants comme la loi zéro artificialisation nette : si on n'a pas de foncier, comment on réindustrialise le Périgord ? En France nous avons aussi des impôts de production plus élevés que nos voisins européens. Il faut reprendre la souveraineté sur ce secteur stratégique pour lequel on a un savoir-faire et une haute valeur ajoutée. En Bergeracois, on peut se féliciter d'avoir Eurengo, longtemps vu comme un handicap qui a pu priver de foncier en étant Seveso 2, mais aujourd'hui c'est une opportunité avec un retour à « l'économie de guerre » et son plan de développement. Les carnets de commandes sont pleins sur les 5 prochaines années. »

**EJG : Les défaillances d'entreprises sont-elles en hausse en Dordogne ?**

**C. F. :** « On voit les conséquences du PGE avec une hausse des défaillances depuis quelques mois. Mais le tribunal de commerce de la Dordogne est revenu à son flux d'activité de 2019. Cependant, il y a un problème plus préoccupant, il y a une forte augmentation des procédures pour liquidation directement. Ces entreprises ne passent pas par la sauvegarde ou le redressement. Il faut que les chefs d'entreprise poussent la porte du tribunal avant. »

**EJG : Il y a eu du changement récemment à la CCI...**

**C. F. :** « Un nouveau directeur général est arrivé, il s'agit de Stéphane Delage, qui a été directeur général à Bergerac, à Trélissac ou encore à la Communauté d'agglomération de Bergerac. Il a également été directeur général des services à Biscarrosse. Il va

“À la CCI Dordogne, si nous n'avions pas des outils comme les écoles ou le parc des expositions de Marsac, on n'existerait pas”

## “ Nous espérons voir arriver un nouvel exploitant à l'aéroport de Périgueux-Bassillac au début de l'été ”

partager son temps entre la Dordogne et la Corrèze. C'est une grande satisfaction de travailler avec lui. »

### **EJG : Quels sont les prochains chantiers de la CCI ?**

**C. F. :** « D'abord, il y a l'aéroport de Périgueux-Bassillac, pour lequel on doit refaire un appel à candidatures pour la délégation de service public. Actuellement c'est le Smad (Syndicat mixte air Dordogne) qui gère. On devrait lancer l'appel fin mars et on espère voir arriver un nouvel exploitant au début de l'été, en septembre au plus tard. On veut garder la vocation aéroportuaire du site, mais on doit aussi trouver des sources de diversification et de revenu pour les 70 ha de foncier que compte le site. On voudrait faire une étude de faisabilité pour une ferme photovoltaïque de 20 à 22 ha, pour de l'autoconsommation ou de la vente directe. Pour la surface restante, ça dépend des projets qui nous sont proposés à la CCI, en partenariat avec le Grand Périgueux, le Département, et la Préfecture. Il y a déjà deux privés sur le projet et le Smad pourrait être candidat.

L'autre sujet, c'est l'avenir du parc des expositions de Marsac-sur-l'Isle, dont la CCI est propriétaire. Il nous reste 9 ha sur les 12 d'origine. Aujourd'hui, le Grand Périgueux est intéressé par l'acquisition de cette parcelle, et des privés sont intéressés pour l'acquisition d'une partie du foncier. La CCI n'a pas les moyens de réhabiliter seule tout le site, si on vend des lots, cela serait des rentrées financières qui permettraient de réinvestir sur cet outil et de le moderniser en termes d'événements. Il faut qu'on étudie la rentabilité des projets. »

### **EJG : Quel est le budget de la CCI aujourd'hui ?**

**C. F. :** « Nous avons actuellement 13 millions d'euros de budget de fonctionnement chaque année, mais c'est un budget qui n'est pas à l'équilibre. Nous avons des missions régaliennes, avec des ressources qui ont diminué de moitié en dix ans. Si nous n'avions pas des outils comme les écoles ou le Parc des expositions, on n'existerait pas. »

### **EJG : À propos des écoles, avec les nombreux établissements liés à la CCI, la formation serait-elle l'avenir de la Chambre ?**

**C. F. :** « C'est une piste très sérieuse et prégnante. Notre vocation première est d'être au service du monde économique, et aujourd'hui, le problème numéro 1 des entreprises c'est le recrutement. À ce titre, c'est un sujet dont doit s'emparer la CCI et avec les écoles de Boulazac – CFA, lycée professionnel, et l'école de commerce – l'école de Savignac en management hôtelier, le centre d'études des langues et l'Inisup en formation continue. Mais c'est une offre qu'on doit mieux faire connaître, c'est une question de survie économique mais c'est aussi notre vocation de service pour le territoire. »

### **EJG : Votre mandat au Medef Périgord s'achève en septembre : allez-vous vous représenter ?**

**C. F. :** « Non, c'est mon dernier mandat, j'aurais fait 15 ans en septembre prochain. On avait 250 adhérents

quand j'ai repris, on est à plus de 1 200, aujourd'hui le syndicat est en très bonne santé financière, et on est présent sur tous les territoires de la Dordogne. Je pars avec le sentiment du devoir accompli. J'ai un candidat à ma succession en tête qui sera l'homme avec un grand « H » de la situation et prêt à relever le challenge. Je pars sans inquiétude et je ne serai pas loin pour assurer une transition pérenne. »

### **EJG : Des projets pour la suite ?**

**C. F. :** « Je m'occupe encore du CFA Apalt à Bergerac, j'ai une société de communication où je suis associé. Et, à 65 ans, j'ai décidé de redéployer mes activités, j'ai beaucoup de sollicitations pour des projets, il n'est pas exclu que j'aille donner la main à un club de rugby proche de Bergerac... Et j'aimerais voyager, voir des pays que je n'ai pas vus dans mes activités professionnelles et paraprofessionnelles, et avec une carrière chronophage comme la mienne, cela se fait souvent au détriment de la famille, donc je souhaite passer du temps avec eux. » ■

## PASSE GAGNANTE AU BPFC

Christophe Fauvel a également annoncé le nom de son successeur en février dernier après 19 ans à la présidence du club de football de Bergerac. Laurent Beaumoï le remplace, mais il envisage de rester présent avec un poste de président d'honneur, et va se consacrer au Dordogne Business Club, club d'entreprises lié au club sportif, qu'il a fondé.

# PAROLE À L'AVOCAT

LA TRIBUNE DU BARREAU  
DE BORDEAUX



M<sup>E</sup> CORALIE  
FOURNIER



# Accident de la circulation

# Améliorer la situation des victimes

## CHRONIQUE DE L'INSTITUT DE DOMMAGE CORPOREL ·

L'obligation de l'offre d'indemnisation par l'assureur a été fixée par la loi Badinter du 5 juillet 1985. Alors que la grande majorité des accidents de la circulation sont gérés amiablement, les intérêts de la victime ne peuvent être réellement préservés que si le dispositif créé par cette loi est correctement appliqué. Pour cela, il serait nécessaire que les victimes en aient connaissance.

Par M<sup>e</sup> Coralie FOURNIER,  
avocate spécialiste en réparation du dommage corporel

**L**a loi Badinter du 5 juillet 1985 a doté les victimes d'accident de la circulation d'un véritable droit à indemnisation autonome. Cette loi avait pour double objectif de créer des règles de responsabilité civile spécifiques pour les accidents de la circulation et d'améliorer les procédures d'indemnisation des victimes en facilitant les transactions amiables. Le

code des assurances a consacré ce dispositif dans ses articles L211-9 et suivants.

Cela fait donc plus de 40 ans que le législateur a souhaité faciliter la voie amiable entre les parties et ainsi permettre à la victime, dans une situation souvent difficile tant médicalement que financièrement, de percevoir une indemnisation dans un délai raisonnable. À ce jour et depuis la création de cette loi, l'indemnisation des victimes

d'accident de la circulation est largement finalisée amiablement avec l'assureur. Près de 90 % d'entre elles voient leur litige se résoudre amiablement.

Afin d'encadrer cette volonté de transaction équitable, le législateur impose à l'assureur des délais de présentation d'offre qui sont stricts. La validité de cette dernière dépend également du contenu de l'offre d'indemnisation. En cas de non-respect de ces obligations, l'assureur est sanctionné par le paiement d'une pénalité pouvant parfois représenter des sommes importantes et pouvant même excéder le montant de l'indemnisation des préjudices de la victime. Cependant, la victime d'un accident de la circulation n'a pas connaissance de ces obligations légales complexes qui ont pourtant vocation à la protéger. Ainsi, seule une victime particulièrement éclairée ou celle qui serait assistée par un conseil peut valablement juger du respect ou non de cette procédure d'offre qui est souvent mal appliquée.

L'esprit initial de la loi Badinter doit être préservé en ce qu'il visait à protéger la victime. C'est la raison



**01-01-2016**

Date de l'accident

Exemple d'application de la sanction du doublement en l'absence d'offre provisionnelle (du 01-01-2016 au 23-02-2024)

Exemple d'application de la sanction du doublement en présence d'une offre provisionnelle conforme et d'une offre provoquée (du 07-07-2019 au 23-02-2024)

**01-09-2016**

Fin du délai de 8 mois pour l'offre provisionnelle

pour laquelle, il est important que la procédure d'offre soit respectée par les assureurs mais également connue et maîtrisée par la victime, ce qui est une tâche complexe tant ces dispositions sont spécifiques et exigeantes.

Afin d'avoir une vue d'ensemble permettant de connaître cette procédure d'offre, il est nécessaire de reprendre les dispositions légales qui imposent à l'assureur de présenter une offre dans un ou plusieurs délais déterminés (I) mais également en respectant une forme et un contenu stricts (II). Les sanctions prévues pour le non-respect de ces dernières sont réelles et peuvent être importantes (III).

### 1. Les délais de présentation de l'offre

Dans l'esprit de règlement amiable et efficace des litiges relatifs aux accidents de la circulation, le législateur a prévu plusieurs délais pour contraindre l'assureur à indemniser la victime rapidement :

- 8 mois à compter de la date de l'accident,
- 5 mois à compter de la consolidation de son état de santé,
- 3 mois à compter de la demande d'indemnisation présentée par la victime.

Le délai de 8 mois pour présenter une offre provisionnelle doit permettre à la victime de faire face de manière rapide à ses nouvelles contraintes financières liées à l'accident (frais médicaux, arrêt de travail, aide humaine...). Le délai de

5 mois à compter de la consolidation de l'état de santé pour présenter une offre définitive vise quant à lui, à permettre une issue définitive et amiable de l'indemnisation des préjudices définitifs de la victime. Le délai de 3 mois à compter de l'offre « provoquée », a pour but une résolution rapide du litige à l'initiative de la victime.

Si l'assureur ne respecte pas un ou plusieurs délais, c'est toujours le plus favorable à la victime qui s'appliquera. Très souvent, lorsque l'assurance verse une provision dans ce délai imparti, son quantum est largement sous-estimé. Il est également courant que les offres d'indemnisation ne mentionnent pas tous les préjudices indemnisables, l'assureur préférant réserver certains postes de préjudices. Dans ces cas, la victime est lésée et impuissante face à la carence de l'assureur. Afin d'encadrer encore cette procédure d'offre, l'assureur doit être juste dans sa proposition. Le contenu des offres est alors un élément primordial.

### 2. Le contenu de l'offre

L'offre réalisée par l'assureur doit être complète, détaillée et suffisante, à défaut de quoi elle serait considérée comme valant absence d'offre. Lorsque l'assureur présente une offre provisionnelle à la victime dans les 8 mois de l'accident, cette dernière doit comporter tous les éléments indemnisables du préjudice.

Elle doit également être suffisante compte tenu des éléments médicaux connus au moment du versement de la provision. Il appartient à l'assureur de solliciter les informations nécessaires à la victime. Il doit être proactif et il ne peut se décharger sur la carence de la victime s'il ne prouve pas avoir expressément demandé les éléments précis à la victime.

Dans le cas de l'offre d'indemnisation définitive, la validité de l'offre dépend également de plusieurs éléments. Elle doit être complète, « non manifestement insuffisante », les créances doivent être produites et mentionnées et, enfin le droit de rétractation de la victime doit être reproduit de manière claire.

Les deux premiers éléments sont ceux qui engendrent le plus de contentieux compte tenu de l'absence de rigueur ou de volonté de la part des assureurs, qui présentent encore des offres incomplètes, insuffisantes ou avec réserves. Ainsi, l'offre doit porter sur l'intégralité des postes de préjudice décrits dans le rapport d'expertise, des pièces communiquées à l'assureur et des réclamations formées par la victime. Aucun poste ne doit être omis ou réservé.

Au-delà du caractère complet de l'offre, il est nécessaire qu'elle ne soit « pas manifestement insuffisante ». L'esprit de la loi étant de favoriser la conclusion d'une transaction amiable entre les parties, il était indispensable

**15-03-2019**

Dépôt du rapport d'expertise définitif

**15-08-2019**

Fin du délai de 5 mois pour l'offre définitive

**23-02-2024**

Jugement définitif

**07-04-2019**

Offre provoquée

**07-07-2019**

Fin du délai de l'offre après l'offre provoquée

de prévoir un seuil pour protéger les victimes d'une indemnisation qui serait insuffisante. Le juge bénéficie d'un pouvoir d'appréciation du caractère « *manifestement insuffisant* » de l'offre. Il est souvent basé sur un pourcentage, généralement inférieur à 50 %.

Lorsque l'une ou plusieurs de ces conditions n'est pas respectée, l'assureur est alors condamné à la sanction financière prévue par le code des assurances.

### 3. La sanction : le doublement des intérêts légaux

Selon les dispositions de l'article L211-13 du code des assurances, lorsque l'offre n'a pas été faite dans les délais impartis à l'article L211-9, le montant de l'indemnité offerte par l'assureur (lorsqu'elle est tardive mais complète) ou allouée par le juge à la victime, produit intérêts de plein droit au double du taux de l'intérêt légal à compter de l'expiration du délai et, jusqu'au jour où l'offre ou le jugement est devenue définitive.

Si les taux étaient très bas pendant plusieurs années, l'inflation actuelle rend la sanction l'égard des assureurs bien plus significative ces dernières années. La question qui se pose pour l'application de cette sanction est la durée de la pénalité ainsi que l'assiette de la pénalité. La durée de la pénalité dépend de la carence de l'assureur comme évoqué ci-avant, à savoir 8 mois de

l'accident, 5 mois de la consolidation ou 3 mois de l'offre provoquée.

Si l'assureur n'a pas présenté d'offre dans les 8 mois de l'accident, ni d'offre dans les 5 mois à compter de la consolidation, c'est le délai le plus favorable à la victime qui s'applique. Le délai de 8 mois à compter de l'accident peut donc être un point de départ très pénalisant pour l'assureur dans la mesure où certains dossiers peuvent durer de nombreuses années.

À cet égard, l'assureur ne peut pas s'exonérer de son obligation initiale d'offre provisionnelle en indiquant qu'il contestait le droit à indemnisation de la victime. L'assureur qui a le mandat de gestion (convention IRCA) doit présenter une offre « pour le compte de qui il appartiendra ». C'est souvent dans ces cas que l'assureur voit le point de départ de la sanction revenir de nombreuses années en arrière.

L'arrêt de la pénalité est déterminé à la date de l'offre complète et suffisante de l'assureur ou du jugement définitif. C'est au juge du fond de déterminer la date d'arrêt de la pénalité en fonction de son appréciation souveraine mais surtout, en fonction de l'indemnisation allouée *in fine* par le jugement. Une fois le délai déterminé, le magistrat doit déterminer l'assiette sur laquelle sera appliquée la sanction. La somme servant de base de calcul est soit la somme

allouée par le juge (en l'absence d'offre ou en cas d'offre insuffisante) ou la somme offerte par l'assureur en cas d'offre tardive mais jugée complète. Elle doit inclure les sommes relatives à l'indemnisation du préjudice de la victime, les créances des tiers payeurs (CPAM, mutuelle...), les provisions versées et enfin les sommes allouées pour les dommages aux biens. L'assiette peut donc représenter un montant considérable, notamment compte tenu des créances des organismes sociaux qui sont bien souvent supérieures au montant de l'indemnisation des préjudices de la victime.

À cette sanction du doublement des intérêts légaux, peut s'ajouter l'anatocisme (capitalisation des intérêts majorés) ce qui alourdit encore la sanction de la pénalité.

Enfin, l'article L211-14 du code des assurances a prévu une dernière sanction, cette fois-ci de plein droit. Le régleur est condamné d'office à verser une pénalité de 15 % au plus, de l'indemnité allouée à la victime au bénéfice du Fonds de Garantie des assurances obligatoires de dommage et ce, sans préjudice de l'indemnisation due à la victime.

Alors que la grande majorité des accidents de la circulation sont gérés amiablement, les intérêts de la victime ne peuvent être réellement préservés que si le dispositif créé par la loi Badinter est correctement appliqué. Pour cela, il serait nécessaire que les principaux intéressés en aient connaissance, ce qui n'est manifestement pas le cas ou trop peu. ■



CHRISTIAN  
PRAT DIT HAURET

© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Girondins

# Réussir. la. transmission intrafamiliale d'une propriété viticole

**CHRONIQUE** · Tout est une affaire d'équilibres pour que la transmission d'une propriété viticole au sein de la famille se passe sans embûche. Tout le processus doit être guidé par trois impératifs : pérennité de l'exploitation, partage du patrimoine, répartition de la valeur créée.

Par Christian PRAT DIT HAURET,  
professeur à l'IAE-Université de Bordeaux

*« Il est plus beau de transmettre aux autres ce qu'on a contemplé que de contempler seulement », saint Thomas d'Aquin.*

**P**roduire du vin est une affaire de passion et d'émotions. Passion positive à travers le formidable engagement entrepreneurial des fondateurs et exploitants des propriétés viticoles. Passion triste et négative si l'équité et le sens du partage ne sont pas au rendez-vous lors des transmissions intrafamiliales. Les rangs des vignes bruissent

de déchirements et de conflits familiaux ; les repas de Noël ne regroupant pas autour de la table tous les membres de la famille rapprochée. Réussir la transmission d'une propriété viticole mérite d'être articulée autour du triptyque pérennité de l'exploitation - partage du patrimoine - répartition de la valeur créée.

## PÉRENNITÉ DE L'EXPLOITATION

Premier pilier du triptyque : la pérennité de l'exploitation. Lorsque l'exploitant d'une propriété viticole (et généralement propriétaire) se rapproche de son départ à la retraite, la question du choix de son successeur, et donc de la direction de la propriété se pose. De manière plus précise, le choix s'opère entre trois alternatives :

- garder la propriété du capital par les héritiers et choisir comme directeur-exploitant un des membres de la famille (un des enfants, voire un neveu ou une nièce),
- garder la propriété du capital et nommer un dirigeant extérieur,
- vendre la propriété.

À mon avis, le point de départ du raisonnement et de la réflexion est celle du choix de « l'héritier entrepreneurial et managérial ». En quelque sorte, qui est le meilleur et qui a le plus envie de s'occuper de la propriété viticole dans le futur. C'est un choix fort de



carrière qui ne peut pas se faire à la légère et c'est le meilleur gage de la conservation du capital et de la valorisation du capital investi et immobilisé, dans un futur immédiat et proche.

Gérer une propriété nécessite de jouer la partition de tous les registres du management : stratégie, organisation, gestion commerciale, invention de nouveaux réseaux de distribution, gestion des ressources humaines et optimisation de la production. Comme le vin est une affaire de passion et d'émotions, la question à se poser de manière objective et rationnelle est la suivante : qui, parmi les héritiers, a le plus envie de prendre le relais, est prêt « à chausser les bottes » et à avoir une relation quasi amoureuse avec les vignes et le vin ?

Première réponse à la question : personne n'a envie et c'est tout à fait respectable. La décision est simple : vendre la totalité des parts au mieux d'une valorisation financière optimisée. Différentes méthodes d'évaluation financière méritent d'être mobilisées (et pas seulement sur la base d'un prix à l'hectare logé) sans oublier ce que pourraient être les motivations des acheteurs potentiels qui peuvent être guidés par une valeur émotionnelle ou fiscale. L'enjeu est double à ce moment de la vie de la propriété : réaliser le capital acquis au cours du temps par les générations précédentes mais également réallouer de manière optimale le capital financier retiré, en respectant un équilibre rentabilité/risque dans le choix de placements

diversifiés. C'est le rôle des structures de *private banking* de réaliser cette mission.

## LE MEILLEUR POUR PRENDRE LA BARRE

Deuxième réponse possible : un des enfants a envie et, dans ce cas, il doit passer un entretien de recrutement devant un pool de recruteurs indépendants mais également, devant l'ensemble des membres de la famille réunis à huis clos au sein d'un conseil de famille. Les questions à se poser sont les suivantes : l'impétrant a-t-il acquis un « capital expérience » viticole suffisant soit, au sein de la propriété, voire encore mieux ailleurs ? Quel est son projet d'entreprise viticole ? Ou a-t-il d'autres projets de diversification des activités ? En quelque sorte, est-il un entrepreneur ? Un chef d'entreprise en puissance qui « refoule » son statut inné d'héritier ? Ainsi, est-il le meilleur pour prendre la barre ? L'analyse de sa candidature doit répondre à un processus de recrutement le plus objectif et le plus rationnel possible.

Troisième réponse possible : les membres de la famille veulent garder la propriété mais ne pas s'en occuper. Dans ce cas, les terres seront conservées, par exemple par l'intermédiaire d'un groupement foncier agricole ou d'une structure juridique *ad hoc* et l'exploitation sera confiée à un professionnel qui en tirera le *fructus* et paiera un loyer pour l'utilisation des terres. Il conviendra alors de bien déterminer le montant du loyer de façon qu'il soit soutenable pour

“ Qui, parmi les héritiers,  
est prêt « à chausser les bottes » ”



© Shutterstock

l'exploitant tout en rémunérant correctement le capital terrien immobilisé. Selon une logique purement financière, je me risquerais à proposer un taux de rémunération de 6 %, calculé de la manière suivante : un taux des placements sans risque de 2 %, calculé sur une période longue, auquel on pourrait ajouter une prime de risque de 4 %, contrepartie du risque d'activité, sachant que, dans le cadre d'un héritage, le risque financier est nul en l'absence de dettes financières et qu'il en est de même du risque spécifique.

### LE PARTAGE DU PATRIMOINE

Deuxième pilier du tryptique : le partage du patrimoine. Le vin étant un produit noble et affectif, doté d'une grande histoire, les familles sont généralement attachées à la conservation du patrimoine viticole, ce qui donnera lieu à une transmission intrafamiliale réussie, le plus souvent à titre gratuit. La question d'un partage équitable est alors essentielle. La première conséquence d'une transmission à titre gratuit est la renonciation par le propriétaire-exploitant à la contrepartie de la valeur financière de la propriété.

Cet état de fait est à mettre en parallèle avec l'existence d'un patrimoine privé précédemment constitué et de montants de droits à la retraite conséquents, ce qui n'est pas toujours le cas, si la retraite n'a pas été bien préparée en amont. Le partage du patrimoine devra donner lieu à une étude fiscale approfondie afin de limiter le coût des droits de donation et de succession. Une subtile alchimie, préparée et conçue par des avocats spécialisés, faite de l'adoption du Pacte Dutreil, d'une donation-partage ou d'un démembrement des titres (donation de la nue-propriété), devrait permettre de les réduire sachant que l'adoption du Pacte Dutreil n'est possible que si les enfants s'engagent à diriger la propriété pendant quelques années.

### RÉPARTITION DE LA VALEUR CRÉÉE

Troisième pilier du tryptique : la répartition de la valeur créée. Une fois la propriété transmise, il convient de bien distinguer la rémunération du travail (celle du fils ou de la fille qui va diriger l'exploitation) et la rémunération du capital immobilisé par les frères et les sœurs, dans le capital foncier. Cette question de la répartition de la valeur créée est la principale source

“ La recherche de l'équité doit être au centre de toute décision ”

de contentieux et de conflits entre les membres de la famille au cours du temps.

Comme me le disait un jour un de mes amis experts-comptables, tout l'enjeu d'une transmission familiale réussie est que les repas de Noël et de fête des mères continuent à bien se passer, toute la famille réunie. La recherche de l'équité doit être au centre de toute décision, le tout accompagné d'un esprit de responsabilité et d'une confiance véhiculée, au sens de foi partagée.

La principale cause de dissensions et de conflits familiaux est l'absence de répartition claire entre la rémunération du travail et la rémunération du capital. Celui qui exploite la propriété doit être rémunéré à sa juste valeur pour le fruit de son travail et ceux qui détiennent et conservent le capital foncier doivent percevoir une rémunération sous forme de dividendes afin d'être rémunérés pour leur capital immobilisé et compte tenu du risque pris. Ils subissent également un coût d'opportunité correspondant notamment à la rémunération qu'ils auraient perçue si leur capital avait été réalloué dans des actifs différents. D'où la tentation rationnelle de vendre leurs parts dans la propriété, et ceci d'autant plus qu'ils supportent l'impôt sur la fortune immobilière.

En conclusion, réussir la transmission intrafamiliale d'une propriété viticole nécessite une réflexion approfondie et multi-dimensionnelle, reposant sur la recherche d'un équilibre entre les intérêts parfois divergents des différentes parties prenantes familiales concernées. ■

« J'aime le bordeaux, surtout dans sa vieillesse ; j'aime tous les vins francs, parce qu'ils font aimer », Alfred de Musset.

# Les Français moins confiants

**CONJONCTURE** • La consommation des Français fléchit et leur moral est reparti à la baisse, en ce début 2024. Les ménages demeurent inquiets face à la hausse des prix et à l'incertitude économique.

Par Aïcha BAGHDAD et B. L.



**L**a conjoncture économique peu portuse a freiné les achats des Français et leur confiance s'érode, selon les derniers indicateurs de conjoncture publiés par l'Insee. Après une légère embellie en décembre, la consommation des ménages en biens a de nouveau fléchi en janvier, accusant une baisse de 0,3 %, en volume. Ce repli est principalement imputable

à la chute des achats en biens fabriqués, estimée à 1,5 % sur un mois. Parmi ces derniers, les achats de biens durables ont été les plus touchés, avec un repli de 3,3 %, après une hausse de 1,7 % en décembre. L'Insee, attribue ce repli principalement à la forte baisse des achats de voitures neuves et d'occasion, en raison du durcissement des dispositifs de bonus et de malus écologiques. En revanche, les dépenses en produits textiles et d'habillement ont légèrement repris (+0,6 %), grâce à la hausse des achats de chaussures et de cuir, détaille l'Insee.

L'institut de statistique rapporte aussi un rebond de 1,3 % des dépenses

**“Les Français se montrent moins enclins à réaliser des achats importants”**

en énergie sur un mois, déjà en augmentation de 1,5 % en décembre : « cette nouvelle hausse s'explique par l'augmentation des achats de carburants, en particulier le super sans plomb, et par le rebond de la consommation d'électricité et de gaz ». Parallèlement, les achats en produits alimentaires frémissent (+0,4 %) en janvier, après avoir reculé de 0,9 % en décembre.

## LE MORAL DES MÉNAGES EN BERNE

La situation conjoncturelle pèse aussi sur le moral des ménages. Après plusieurs mois d'embellie, l'indice mesurant leur confiance recule de deux points en février, pour se situer à 89, bien en deçà de sa moyenne sur la période de janvier 1987 à décembre 2023 (100). Au cours de ce même mois, les Français se montrent moins enclins à réaliser des achats importants, avec un solde d'opinion dédié en baisse de cinq points par rapport au mois précédent. Ce recul intervient après une hausse de cinq points en janvier.

De plus, la confiance des ménages concernant leur situation financière future fléchit de trois points, en février.

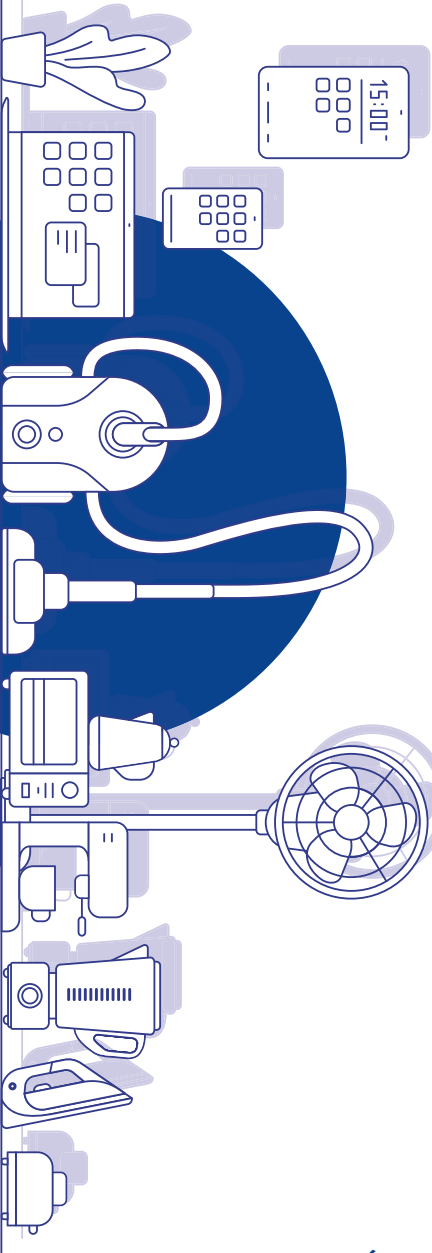
Cette baisse de confiance qui reflète les inquiétudes des ménages quant à leur capacité à faire face aux dépenses à venir peut s'expliquer notamment par la hausse des prix et les craintes liées à l'avenir économique.

## MOINS D'OPTIMISME POUR L'AVENIR

Par ailleurs, les ménages sont moins optimistes quant à leur capacité d'épargne, tant actuelle, qui baisse de 4 points, que future (-3 points).

Quant au contexte économique, les perceptions actuelles sont légèrement moins favorables. Les ménages sont moins nombreux à estimer que le niveau de vie va s'améliorer les prochains mois (l'indicateur se replie de quatre points). Alors que l'emploi salarié privé s'est stabilisé au dernier trimestre 2023, leurs craintes quant à l'évolution du chômage progressent également (+4 points, mais en deçà de la moyenne historique). Si l'inflation semble engager sa décrue (sur un an, le taux est repassé, en février, sous la barre des 3 % pour la première fois depuis janvier 2022, selon les données provisoires), la hausse des prix reste un sujet de préoccupation. Les Français ne perçoivent pas pour l'instant le ralentissement. Le ressenti d'une inflation encore significative persiste : la part de ceux estimant que les prix à venir vont continuer à augmenter grimpe de sept points.

Au final, l'attitude prudente affichée par les ménages ne plaide pas en faveur d'une reprise rapide de la consommation, principal moteur de la croissance, et vient confirmer les inquiétudes des dirigeants de PME-TPE, préoccupés par la faiblesse de la demande. ■



# L'électroménager pâtit de la **crise** immobilière

**ÉCONOMIE** · Après des années prospères, en 2023, le marché de l'électroménager a connu un léger repli en 2023. En cause : le recul des ventes du gros électroménager dû à la crise du logement.

Par Anne DAUBRÉE

**L**a baisse est pour l'instant contenue, mais la tendance, préoccupante. En 2023, le marché de l'électroménager a reculé de 2,2 % par rapport à 2022, après des années de croissance, pour atteindre 9,5 milliards d'euros. Tels sont les chiffres du bilan 2023 dévoilés par le Gifam, groupement des marques d'appareils pour la maison, le 8 février. À l'origine de la baisse : l'évolution du segment du GEM, le gros électroménager, qui pèse 5,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires. « Naturellement impacté par la décroissance du marché de l'immobilier, il a baissé de 3,6 % en valeur, soit -3,9 % sur l'intégrable, fortement impacté par les difficultés de l'immobilier et les projets mis en pause, et -3,3 % sur la pose libre », décrit le communiqué.

Selon les données de vente auditées par GfK, ce segment reste néanmoins à un niveau haut acquis en 2021 et 2022, avec 14,6 millions d'appareils vendus. Dans le détail, l'électroménager lié au froid (29 % du GEM) enregistre une baisse de 4,9 % en valeur par rapport à 2022, avec par exemple -4,5 % pour les réfrigérateurs et -5,2 % pour les congélateurs. Les ventes de caves à vin subissent une chute brutale : -11,5 %. Les

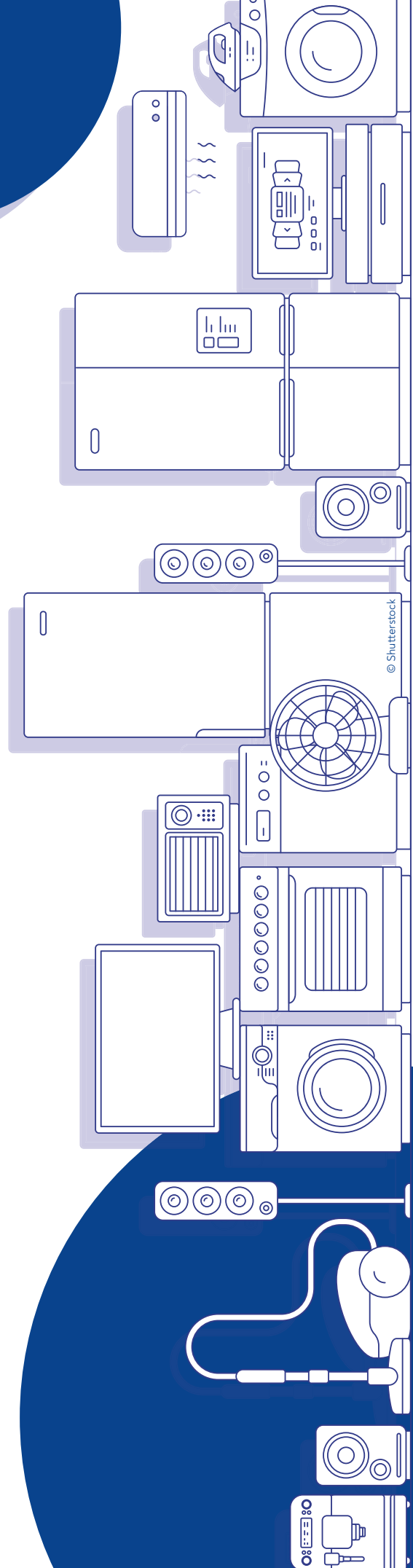
“ Le petit électroménager a tiré son épingle du jeu ”

appareils liés au lavage (37 % du GEM) reculent moins (-1,5 % en valeur). Pour le Gifam, cette catégorie est sauvée par l'évolution des ventes des lave-linge, un poids lourd, qui reste stable grâce à des innovations qui « séduisent les consommateurs et les aident à réduire leurs consommations d'énergie et d'eau ». Quant aux appareils de cuisson (33 % du GEM), ils subissent un recul net de leurs ventes (-4,6 % en valeur). « L'ensemble des appareils de la catégorie a connu une baisse en 2023, notamment en raison du contexte immobilier qui a freiné les projets d'installation ou de rénovation dans les cuisines », décrit le communiqué. Par exemple, selon les données GfK, les fours ont reculé de 3,4 % en valeur, les hottes de 13 % et les cuisinières de 9,2 %.

### LA STAR DE L'ANNÉE : LA FRITEUSE SANS HUILE

À rebours du GEM, le segment du petit électroménager (PEM) a tiré son épingle du jeu en 2023. Il affiche un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros, stable par rapport à l'année précédente et en croissance de 10,3 % par rapport à 2019, avec 49,1 millions de produits vendus. La raison de cette évolution ? « Des innovations », estime le Gifam. En clair, l'évolution des produits et des catégories de produits est tirée par des tendances de consommation et des effets de mode plus ou moins éphémères. En tête des catégories qui progressent en 2023 figure celui de la cuisson des aliments (15 % du PEM), avec +13,6 % de croissance. Il est porté par les tendances sociétales du « manger sain » et du « cuisiné maison », importants aux yeux de huit Français sur dix, selon une étude du Gifam. Star de l'année : la friteuse sans huile, vendue à un million d'exemplaires, et dont le chiffre d'affaires a été multiplié par trois en un an... Le marché des appareils pour l'entretien des sols (30 % du PEM) présente le deuxième taux de progression de l'année, avec +3,5 % en 2023. Avec un record : +31 % pour les aspirateurs balais laveurs. Un autre marché s'en sort bien, celui du petit-déjeuner, (18 % du PEM) qui reste stable. Là, les machines expresso automatiques continuent de séduire (+3 %), mais les machines à café filtre reculent (-3,5 %).

D'autres segments du PEM s'en sortent moins bien. Celui de la beauté/bien-être (17 % du PEM) baisse de 3,8 %. Mais si la vente de tondeuses cheveux a fortement chuté (-13,9 %), celle des tondeuses à barbe a connu une jolie progression (+5,5 %). Quant à la préparation culinaire (8 % du PEM), après d'excellentes ventes en 2020 et en 2021, elle chute de 8,2 %. Les robots multifonctions reculent de 18,9 %. Place aux batteurs ! (+4,4 %). ■

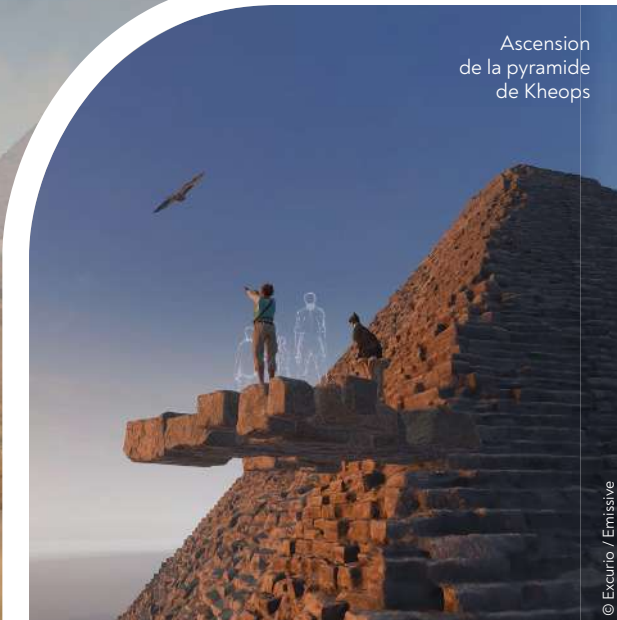


# Sortir en Gironde En bref

Plateau de Gizeh  
depuis le haut de la pyramide  
de Kheops



Ascension  
de la pyramide  
de Kheops



## Bordeaux L'HORIZON DE KHÉOPS : VOYAGE IMMERSIF EN ÉGYPTÉ

Avis aux aventuriers. Cette expédition immersive de 45 minutes en réalité virtuelle au cœur de Bordeaux, dans le quartier de Mériadeck, vous emmène à la découverte de l'Égypte des pharaons. Muni d'un casque de réalité virtuelle, le visiteur est invité à se balader dans une salle de 900 m<sup>2</sup> au gré des indications de sa guide, Mona, secondée par la déesse égyptienne en forme de chat, Bastet. Propulsé à 150 mètres de haut, pour découvrir une vue à 360 degrés sur le plateau de Gizeh et la ville du Caire à ses pieds ; il se faufille ensuite dans les galeries secrètes et chambres funéraires de la pyramide érigée il y a près de 4 500 ans ; avant d'embarquer sur le Nil pour assister aux funérailles du pharaon. Sensations physiques garanties ! Conçu après 3 ans de recherche et développement par la société Emissive, et produit sous sa marque Excurio, ce voyage inédit a été élaboré en partenariat avec l'égyptologue Peter Der Manuelian et son équipe du Giza Archives Project (Université de Harvard), dans un souci d'exactitude scientifique. Première expérience permanente du genre proposée à Bordeaux, L'Horizon de Khéops accueille petits et grands, au-delà de 8 ans.

Variation  
autour du maigre



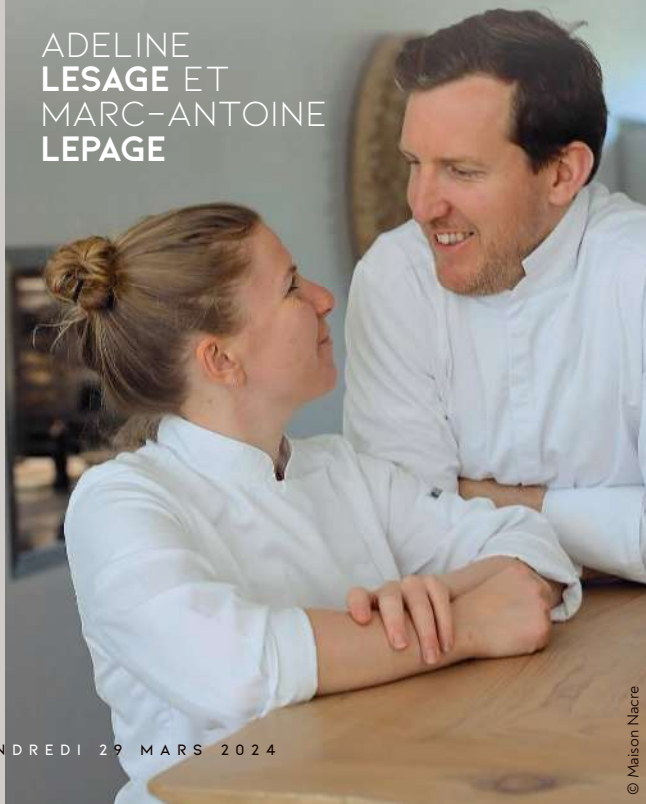
## Arès LE RESTAURANT NACRE REÇOIT SA PREMIÈRE ÉTOILE

Le palmarès du guide Michelin 2024 a été dévoilé le 20 mars. La Gironde compte ainsi 20 établissements étoilés dont 5 avec 2 étoiles. Bordeaux et ses alentours comptabilisent 12 étoilés, 3 à Saint-Émilion, 2 dans l'Entre-Deux-Mers et 3 sur le bassin d'Arcachon.

Parmi eux, le restaurant gastronomique *Maison Nacre*, à Arès, décroche sa première étoile. Un *bis repetita* pour cet établissement, ex-Ona, qui a été le premier restaurant végan étoilé attribué sous l'égide de Claire Vallée.

Marc-Antoine Lepage et sa compagne, Adeline Lesage, décrochent ainsi leur première étoile après une seule année d'exploitation : ils ont ouvert le 14 février 2023 ! Leurs plats raffinés, aux dressages épurés, tels que cette déclinaison de tartelettes huître-chou-fleur ou encore ce dos de maigre accompagné d'un tartare salicorne-citron confit, caviar et crème de céleri sont autant d'associations étonnantes qui ont su séduire le fameux guide.

ADELINE  
LESAGE ET  
MARC-ANTOINE  
LEPAGE



# Les Escales du Livre À la croisée des chemins

## BORDEAUX MÉTROPOLE ·

Les Escales du Livre passent au pluriel et s'affirment plus que jamais comme un festival pluridisciplinaire dédié à la littérature, avec la présence des libraires et éditeurs indépendants.

Par Nathalie VALLEZ

**N**e l'appellez plus l'Escale ! Le festival de littérature, dont la 22<sup>e</sup> édition se tiendra à Bordeaux du 5 au 7 avril, s'appelle désormais Les Escales du Livre, affirmant ainsi une programmation pluridisciplinaire, mêlant la littérature au théâtre et à la musique dans divers lieux culturels. Ainsi, les Escales musicales sont prévues le 2 avril au Rocher de Palmer avec une adaptation de *La*

*Folle Allure* de Christian Bobin par Stéphanie Moussu.

Des Escales théâtrales proposeront également une adaptation du texte *Fief* de David Lopez par la Compagnie 3B au Glob Théâtre du 3 au 5 avril. Des lectures musicales, lectures concerts, lectures graphiques et autres performances sont programmées.

Moments forts de ces Escales : les dialogues entre auteurs, les grands débats autour de « Femme. Rêve. Liberté », les grands entretiens dont ceux avec Beata Umubyeyi (*Le Convoi*), Nancy Huston (*Francia*), Olivier Rolin (*Jusqu'à ce que mort s'ensuive*), Hippolyte Girardot (*Un film disparaît*) ou encore Ivan Jablonka (*Le Troisième Continent*).

## PLUS DE 100 AUTEURS

L'autre particularité des Escales réside dans la présence d'un grand nombre d'exposants : éditeurs et libraires indépendants qui accueillent les éditeurs nationaux et leurs auteurs. Ainsi, plus de 100 auteurs et illustrateurs seront présents, de la littérature générale, jeunesse, BD et manga.

« Les libraires indépendants accueillent les auteurs en dédicace en fonction des ouvrages qu'ils ont aimés et défendus », exprime Gaëlle Thoilliez, déléguée générale de l'événement et responsable de la programmation en littérature générale.

Cette année, elles seront une douzaine de librairies de la métropole, des incontournables comme La Machine à Lire et La Mauvaise Réputation aux nouvelles présentes : La Librairie du Contretemps (Bègles) ou Le pavé dans la marge (Mérignac). ■

Au musée des  
**Beaux-Arts**  
de **Bordeaux**

# Comme un instantané

*Le Balcon* d'Édouard Manet,  
entre 1868 et 1869.

**L**e musée des Beaux-Arts de Bordeaux présente jusqu'au 10 juin 2024 l'un des grands chefs-d'œuvre impressionnistes du musée d'Orsay, *Le Balcon* d'Édouard Manet (1832-1883) !

Rompant avec la technique académique du modelé et du clair-obscur et d'une touche léchée, Manet oppose les tons vifs à des noirs profonds, il brouille les traits, use du flou, et emprunte ses sujets à la vie moderne selon l'esthétique prônée par Charles Baudelaire.

Cinq ans après *Le Déjeuner sur l'herbe* qui faisait référence au *Jugement de Pâris* de Raphaël, Manet cite ici les *Majas au balcon* de Francisco de Goya. Il choisit de représenter des intimes, notamment l'artiste Berthe Morisot (à gauche) qui deviendra sa belle-sœur en 1874. Loin de la tradition de la peinture religieuse, mythologique, de genre ou d'histoire, il s'attache à dépeindre son environnement direct, ainsi que le ferait un instantané photographique.

**Cette œuvre exceptionnelle est à découvrir dans l'aile Bonheur du musée, dans le cadre de la Saison Impressionniste (1874-2024).** La présentation de cet invité de marque, au côté de la *Cabane des douaniers* de Monet, est l'occasion de mettre en lumière une trentaine d'œuvres pré et post-impressionnistes du MusBA. ■

Édouard Manet,  
*Le Balcon*, entre 1868 et  
1869, huile sur toile,  
Paris, musée d'Orsay



© Musée d'Orsay, RMN-Grand Palais / Hervé Lewandowski.

**En salle depuis  
le 27 mars**

Un film de Teddy  
Lussi-Modeste

Avec François Civil,  
Shaïn Boumedine,  
Bakary Kebe

**Drame**

# Pas de

**J**eune professeur, Julien tient à tisser des liens profonds avec ses élèves. Ce n'est pas involontairement qu'il privilégie certains de ses étudiants, car il espère pousser ceux qui se sentent exclus par ce favoritisme à être plus assidus. Tout semble se passer pour le mieux jusqu'au jour où la timide Leslie l'accuse de gestes et regards déplacés. Ses méthodes créent à son corps défendant une jalousie qui va attiser la flambée de ces tensions. L'établissement tout entier va se déchirer... Dans le collège où il fut enseignant, le réalisateur a vécu une mésaventure similaire :

« Il y a quelques années, la Conseillère Principale d'Éducation me tend un jour une lettre écrite par une élève de treize ans. Elle m'accuse de la regarder en touchant ma ceinture. Les choses s'emballent. Un de ses grands frères me menace de mort, un autre l'amène porter plainte contre moi. Je sors chaque jour du collège en me demandant si on va me casser les jambes. Je vis dans la peur, la honte et la culpabilité, avec la crainte que les collègues qui m'escortent jusqu'au métro soient agressés par ma faute. »

Le scénario écrit avec Audrey Diwan (*L'Événement*) prend soin de montrer l'innocence de Julien sans minimiser ses maladroites qui affectent ses nobles intentions.

On partage les violentes injustices qui l'accablent, sa peur croissante alors qu'il est mal protégé par sa hiérarchie. Un rappel indispensable qu'au moindre problème, une petite main de l'Éducation nationale peut être facilement isolée, constat à l'origine de l'émergence du hashtag qui donne son titre au film.

« Audrey m'a aidé à trouver la distance nécessaire pour me décoller des événements vécus. On s'est dit que le film devait raconter l'histoire d'un professeur lâché par une institution débordée. Avec ce titre, le message est clair. Il faut se rappeler le choc de ces images de 2018 où l'on voit un élève tenir en joue avec une arme factice une professeure installée devant son ordinateur. Le #PasDeVagues est alors réapparu sur les réseaux sociaux. La souffrance était trop grande depuis des années. Les professeurs avaient besoin de dénoncer la violence subie au quotidien et le silence de leur hiérarchie face à cette douleur. Aujourd'hui, ils parlent et c'est important de les écouter. »

François Civil trouve un de ses meilleurs rôles en enseignant à la vocation prégnante. Il le fait exister avec un équilibre très humain de fragilité et de professionnalisme.

« Je voulais qu'il soit interprété par un jeune homme solaire, au sourire candide, quelqu'un dont on pourrait





# vagues

UN CAS  
D'ÉCOLE

percevoir l'adolescence au détour d'un regard. Il était si investi que je considère qu'il a autant créé le personnage que moi. Avant le tournage, il s'est isolé pour apprendre son texte et quand il est revenu il était devenu Julien. Quelque chose avait changé dans sa gestuelle, son élocution, son être même... »

L'ambiance délétère enferme autant le professeur que ses élèves dans un engrenage que rien ne semble pouvoir arrêter. Teddy Lussi-Modeste ne se contente pas de prendre parti pour son double officieux et prend soin de témoigner du vécu et des émotions de ces jeunes en mal-être, les filles surtout, à un âge qui facilite les émotions lourdes. Avoir exercé ce métier lui permet d'arriver à ce que peu d'autres ont pu faire avant lui : rendre crédible les cours assurés dans la salle de classe, les thèmes sociétaux abordés ayant souvent tendance à éclipser cet élément pourtant primordial.

« Il y a eu un énorme travail mené par Judith Chalié, la directrice de casting. Dans un premier temps, elle interrogeait les adolescents qu'elle recevait, les amenait progressivement au sujet du film puis leur demandait

d'improviser une petite scène. Il a fallu ensuite constituer une classe et on a fait travailler les adolescents ensemble car j'avais conscience qu'il fallait à la fois croire en leur prestation individuelle mais aussi en leur prestation collective. Avec mon expérience de professeur, je me suis rendu compte que chaque classe a son énergie, ses espoirs, ses tabous. Ces séances ont permis d'établir une relation de confiance. Comme les adolescents savaient que j'étais aussi professeur, ils savaient que « j'entendais juste » quand je les dirigeais. »

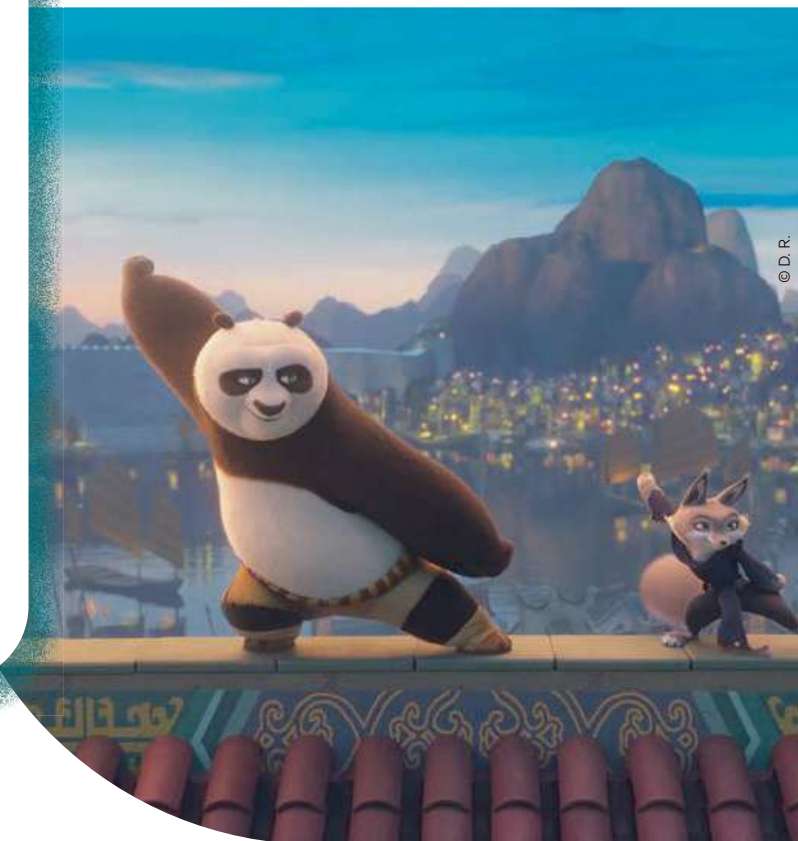
À l'exception d'un final qui manque de finesse, ce film met mal à l'aise ce qu'il faut pour inviter à la réflexion et à une profonde remise en cause des institutions et de ceux qui la représentent, et rappelle que le cadre scolaire est source de diverses angoisses.

« Depuis Samuel Paty et Dominique Bernard, chaque professeur sait désormais qu'il peut être assassiné sur son lieu de travail. C'est un effroi qui a traversé chaque professeur et dont nous n'avons pas encore mesuré toutes les conséquences. De même, on élève les enfants de France dans l'idée qu'il faut craindre à tout moment une attaque terroriste et ce, depuis la maternelle. L'école n'est plus un sanctuaire. Collectivement, nous avons ouvert la porte de l'école à tous les maux de la société... » ■

# Kung Fu Panda 4

## Une nouvelle menace

Po peine à accepter qu'il est temps de succéder à son mentor Maître Shifu en tant que guide spirituel et de désigner son remplaçant au titre de guerrier dragon. Alors qu'il auditionne des héritiers potentiels, la Caméléone menace la quiétude de la Vallée de la Paix. Capable de changer d'apparence à volonté, elle manigance dans l'ombre pour lui subtiliser le Bâton de sagesse qui lui permettrait de ramener dans notre monde les grands ennemis de Po afin de subtiliser leurs aptitudes en kung-fu. Il va tenter de la contrer, secondé par Zhen, une renarde voleuse très habile... Après huit ans d'absence, le panda gourmand et combatif revient pour de nouvelles aventures trépidantes. La franchise se renouvelle grâce à des idées bienvenues, comme l'absence des Cinq Cyclones, la mise en avant des deux papas de Po, le bref retour d'adversaires disparus ou l'arrivée d'une disciple aux multiples facettes. Certains combats sont joliment mis en scène, comme une bagarre dans une auberge, influencée par le cinéma de King Hu. Le dynamisme de ce divertissement amusant mais parfois sombre se retrouve dans l'imaginaire déployé dans les nouveaux décors et personnages, dont des lapins particuliers.



# La Promesse verte

## Une huile mortelle

Martin Landreau, militant écologiste français, enquête sur l'impact de la déforestation en Indonésie sur les populations, la faune et la flore. Après avoir filmé l'attaque d'un village par des mercenaires agissant au nom d'une multinationale qui exploite de l'huile de palme, il est piégé et condamné à mort pour possession de drogue. Sa mère Carole va devoir affronter les autorités du pays et de puissants lobbys pour le sauver... Édouard Bergeon interroge le coût humain et écologique de cet ingrédient présent dans de nombreux produits de consommation et les conséquences directes de sa culture là où elle est produite. Il dénonce une autre forme d'exploitation que dans *Au nom de la terre*, drame autobiographique sur la souffrance paysanne, ainsi que le greenwashing d'industriels opportunistes qui s'achètent une image en feignant de respecter l'environnement. Félix Moati rend crédible les actions de ce jeune homme engagé naïf mais courageux, impliqué dans un combat qui semble perdu d'avance. Alexandra Lamy se démène en mère courage confrontée à un monde opaque dont elle ignore tout. Un thriller politique à l'américaine prenant, à condition de faire fi d'une impression de déjà-vu.

# Cinéma En bref

## SYLVIE VARTAN TIRE SA RÉVÉRENCE

La star des yé-yé sera au cœur de la comédie *Ma Mère, Dieu et Sylvie Vartan* de Ken Scott (*Starbuck*), aux côtés de Leïla Bekhti, Jonathan Cohen, Milo Machado-Graner (l'enfant d'*Anatomie d'une chute*), Joséphine Japy, Jeanne Balibar et Anne Le Ny. Roland est né avec un pied bot. Sa mère, juive séfarade dotée d'un caractère bien trempé, décide de tout faire pour qu'il ne soit pas handicapé toute sa vie. L'abnégation maternelle et une passion dévorante pour la chanteuse permettront au jeune garçon de vivre ses rêves malgré sa différence. La mère de David Hallyday fera ses adieux en musique à ses fans avec le tour de chant *Je tire ma révérence* qui s'achèvera au Dôme de Paris (ex-Palais des Sports) les 8, 9 et 10 novembre 2024.

## DE VIEUX FOURNEAUX À VIEUX FÊLÉS

Pierre Richard et Bernard Le Coq retrouveront Christophe Duthuron qui les avait déjà dirigés tous les deux dans *Les Vieux fourneaux 2 : bons pour l'asile*, le premier étant aussi apparu dans le premier volet. Ils seront donc « Fêlés », en compagnie de Charlotte De Turckheim et François Berléand. Les adhérents du foyer Arc-en-ciel, authentique lieu associatif de Marmande, sont des personnes ordinaires mais violentées par la vie. Psychologiquement fragiles, ils sont au milieu du gué : ni assez malades pour être pris en charge par les institutions, ni assez valides pour affronter seuls la violence du monde. Ils trouvent donc refuge dans une incroyable petite maison, leur arche de Noé, dont ils sont président, secrétaire, trésorier et surtout décisionnaires des activités.

Ils s'y autogèrent sous la houlette du fondateur du lieu qui mène un combat quotidien pour en assurer la pérennité. Ce foyer est le dernier bastion des méthodes de François Tosquelles, psychiatre qui a révolutionné sa profession en supprimant toutes les barrières visuelles, fonctionnelles ou administratives entre soignants et soignés.

## HEUREUX QUI COMME ULYSSE ?

Après *Nobody* où il était un ex-tueur expérimenté reconverti en humble père de famille, sorti en 2021, qui connaîtra bientôt une suite, nouveau film d'action pour Bob Odenkirk qui retrouvera son scénariste Derek Kolstad, coauteur des quatre volets de la franchise *John Wick. Normal* de Ben Wheatley (le film de requins *En eaux très troubles*) aura pour héros le shérif Ulysse alors qu'il prend ses fonctions dans une nouvelle ville. Quand la banque est dévalisée par des braqueurs, Ulysse découvre une conspiration bien plus inquiétante au sein de la petite bourgade. Il se rend compte que tout le monde, du barman au prêtre, est dans le coup !

## MALIK DANS LES CÉVENNES

Soufiane Guerrab, révélé par *Patients* de Grand Corps Malade et Mehdi Idir et très convaincant dans le drame *De bas étage* de Yassine Qnia, sera Malik Dahmani, un capitaine de police parisien brillant mais trop fougueux, muté dans les Cévennes après avoir dénoncé des collègues suite à une bavure dans *Les Âmes sauvages* d'Anne Fassio. Il rencontrera Hélène de Fougerolles qui jouera sa supérieure hiérarchique et Raïka Hazanavicius sera une étrange fille vivant dans le bois. Elle est la nièce de Michel Hazanavicius qui l'a dirigée dans *Coupez !* et la demi-sœur de Carmen Kassovitz, autre jeune débutante prometteuse du cinéma français. ■

**FABRICE ÉBOUÉ** sera l'interprète, auteur et réalisateur de la comédie *Gérald le conquérant* où il sera un réalisateur de documentaires arriviste venant en aide à un illuminé nostalgique du royaume de Normandie qui espère redonner à la région sa puissance d'antan en bâtissant un immense parc historique à la gloire de Guillaume le Conquérant !

**ANTHONY BAJON** sera un journaliste se voyant confier une enquête sur le milieu complotiste dans *Pleine nuit* de Louda Ben Salah-Cazenas. Il se lie d'amitié avec un membre du groupe radicalisé qu'il a infiltré qui projette d'enlever son fils dont la garde lui a été enlevée.

**NICOLAS CAGE** sera un agent du FBI chargé de traquer un tueur en série insaisissable dans le film d'horreur *Longlegs* d'Oz Perkins (qui n'est autre que le fils d'Anthony Perkins, le gérant de motel inquiétant de *Psychose* d'Alfred Hitchcock). Il se découvrira un lien personnel avec l'assassin. Alicia Witt et Maika Monroe (*It Follows*) seront impliquées dans son enquête.

## BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 21 MARS 2024, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
23/90	ELIGE	STUDIO	TALENCE	Résidence de la Verrerie, 52 rue Jean-Jaurès	50 000 €	82 000 € M <sup>e</sup> BOCHE ANNIC
23/100	SCP JOLY-CUTURI- WOJAS-REYNET DYNAMIS AVOCATS	APPARTEMENT N° 226	CENON	Résidence Palmer II, 35 rue du Docteur-Schweitzer, 15 square Pierre-Béziat	43 300 €	Vente non requise
24/4	SELARL DUCOS-ADER/ HOLAGARAY & ASSOCIÉS	PARCELLES DE TERRAIN	SAINT-VIVIEN- DE-MÉDOC	Lieudit « Orognac », chemin des Pins	15 000 €	16 000 € M <sup>e</sup> MARTIN

E-mail : [annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com)  
Plateforme : [annoncelegale.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegale.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, magazine d'informations économiques habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Gironde. Le site echos-judiciaires.com est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département de la Gironde.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

## ABONNEMENT

### PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC     1 AN = 79 € TTC     2 ANS = 119 € TTC

### WEB

6 MOIS = 24 € TTC     1 AN = 39 € TTC     2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS    SOIT 52 NUMÉROS    SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 10& rue Fondaudège CS 71900 - 330& BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS  
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

## VENTES AUX ENCHÈRES

**Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON**  
Avocats à la Cour

89 Rue Judaïque - B.P. 577 - 33006 Bordeaux Cédex  
Tél. : 05.56.24.28.41.

Email : [secretariat.sbm@sbmavocats.fr](mailto:secretariat.sbm@sbmavocats.fr)

### VENTE AUX ENCHERES

A l'audience publique des criées du Tribunal Judiciaire de Bordeaux, siégeant dite ville, au Palais de Justice, Rue des Frères Bonie.

## MAISON A USAGE D'HABITATION AVEC ANNEXE ET TERRAIN

Située commune d'AMBES (33), 30 Rue du Maréchal Leclerc

**MISE A PRIX : 135.000,00 €**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE  
JEUDI 23 MAI 2024 À 15 HEURES**

A la requête de :

La CAISSE DE CREDIT MUTUEL DES HAUTS DE GARONNE, Société Coopérative de Crédit à Capital Variable, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° D.311.100.721 dont le siège social est 54 Avenue René Cassagne à CENON (33150), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Désignation :

Maison à usage d'habitation avec annexe et terrain, située commune d'AMBES (33), 30 Rue du Maréchal Leclerc, cadastrée section AK, numéro 230 pour 6 a 90 ca, composée au RDC d'une entrée principale, bureau, toilettes, salle à manger et salon, cuisine et au 1ER étage : salle de bains, 4 chambres, 2 salles d'eau, dressing.

Jardin et dépendance en cours de travaux et atelier

Occupation : occupée par les propriétaires

Mise à prix :

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de CENT TRENTE CINQ MILLE EUROS (135.000,00 €).

Fait et rédigé le présent avis par moi, Avocat poursuivant soussigné.  
Signé : Sylvie MICHON

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON, Avocat poursuivant, lequel comme tous les autres avocats au Barreau de Bordeaux, pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable, les enchères ne pouvant être portées que par un avocat inscrit au barreau de Bordeaux.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Visites : sur place

- Lundi 6 Mai 2024 de 10 heures à 12 heures

- Mardi 14 Mai 2024 de 15 heures à 17 heures

L24EJ16417

**Cabinet de BRISIS & DEL ALAMO**  
Avocats aux Barreaux de Dax, Mont-de-Marsan et Pau  
Tél. 05.58.90.10.62 - 05.58.46.35.95 - 05.59.27.35.00  
debrisisdelalamo.fr

**Maître Marie-Anne ESQUIE**  
Avocat au Barreau de Bordeaux  
3 Rue du Parc des Sports - Ambarès-et-Lagrave (33440)  
Tél. : 05.35.54.35.80 - 06.63.75.92.86

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Bordeaux,  
Siégeant dans la salle habituelle de ses audiences au Palais de justice  
30 Rue des Frères Bonie 33000 Bordeaux  
**EN UN SEUL LOT**

# UN APPARTEMENT T3 AVEC PARKING COUVERT

Commune de CENON (33150)  
Résidence « Les Terrasses de Luna »  
située 16 et 18 rue Jules Guesde lieudit Les Grands Vergers  
Au 2<sup>ème</sup> étage du Bâtiment D - Appartement n° D210  
MISE À PRIX : 76 000 €  
Au plus offrant et dernier enchérisseur

**L'ADJUDICATION AURA LIEU  
LE JEUDI 2 MAI 2024 À 15 H**

**Deux visites assurées : jeudi 11 avril 2024 de 10 h à 12 h et jeudi 18 avril 2024 de 14 h à 16 h Par la SCP AURIN CORDIER-CADRO, commissaires de justice à Bordeaux**

Qu'aux requête, poursuites et diligences de la société HOIST FINANCE AB, société anonyme de droit suédois, ayant son siège social situé box 7848 10399 Stockholm (SUEDE), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Stockholm sous le n° 556012-8489 et agissant en France par le biais de sa succursale française inscrite au RCS de LILLE METROPOLE sous le n° 843 407 214, venant aux droits du Crédit Foncier de France, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 € dont le siège social est 182 Avenue de France à Paris (75013), immatriculée au RCS de Paris sous le n° 542 029 848, en vertu d'un acte de cession de créances en date du 8 décembre 2023, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour avocat constitué Maître Marie-Anne ESQUIE, avocat au barreau de Bordeaux, y demeurant en cette qualité 3, rue du Parc des sports à 33440 AMBARES ET LAGRAVE,

Il sera procédé le JEUDI 2 MAI 2024 à 15 H en l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, siégeant dans la salle habituelle de ses audiences 30 rue des Frères Bonie- 33000 BORDEAUX à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur EN UN SEUL LOT des biens suivants :

**DÉSIGNATION :** Sur la Commune de CENON (33150), dans une Résidence dénommée « Les Terrasses de Luna » située 16 et 18 rue Jules Guesde - Lieudit les Grands Vergers-, au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment D un APPARTEMENT n° D210 (lot de copropriété n° 141) comprenant entrée, séjour avec cuisine ouverte, WC, salle de bains, balcon, 2 chambres et PARKING COUVERT (lot de copropriété n° 87°. Bien libre de toute occupation.

**MISE À PRIX :** Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX par Maître Marie-Anne ESQUIE, Avocat au Barreau de BORDEAUX, avocat constitué, et dont il peut être pris connaissance audit greffe, au Cabinet de l'avocat poursuivant et les sites <https://avoventes.fr/cabinet/cabinet-de-brisis-del-alamo-mont-de-marsan> et <https://debrisisdelalamo.fr/>, les enchères seront portées par ministère d'avocat exerçant près ledit Tribunal sur la mise à prix de :

SOIXANTE SEIZE MILLE EUROS..... 76.000 €

Frais Emoluments et enregistrement TVA s'il s'en produit, en sus.

Le présent placard est fait et rédigé par l'Avocat soussigné à BORDEAUX le 22 mars 2024

Maître Marie-Anne ESQUIE

L24EJ16853

## 24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME WEB :

[annoncelegale.echos-judiciaires.com](https://annoncelegale.echos-judiciaires.com)

**TMV AVOCATS**  
9 rue de Patay - 33000 BORDEAUX  
Tél : 05 56 51 65 27  
Email : pierrick.chollet@tmvavocats.fr

## VENTE AUX ENCHERES

Au Tribunal judiciaire de BORDEAUX, Palais de justice, 30 rue des Frères Bonie

# APPARTEMENT TYPE T2 + PIECE ANNEXE

Dans un immeuble à BORDEAUX, 41 rue des Bahutiers  
cadastré section KI n°168 pour une contenance de 01 a 59 ca

**MISE A PRIX : 100.000 €**

**LE JEUDI 16 MAI 2024 A 15 HEURES**

Créancier poursuivant :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE 41 RUE DES BAHUTIERS 33000 BORDEAUX, agissant poursuites et diligences de son syndic en exercice la SARL JACQUART GESTION, société à responsabilité limitée immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 753 739 119, dont le siège social est 158 avenue d'Eysines 33200 BORDEAUX, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat constitué Maître Pierrick CHOLLET, SCP TMV AVOCATS, demeurant 9 rue de Patay 33000 BORDEAUX

DESIGNATION :

Dans un immeuble situé à BORDEAUX (33000), 41 rue des Bahutiers, cadastré section KI n° 168 pour une contenance de 01 a 59 ca, au 2<sup>ème</sup> étage :

Lot n° 6 : pièce unique, et les 50/1000<sup>èmes</sup> des parties communes générales,

Lot n°7 : appartement de type T2, et les 140/1000<sup>èmes</sup> des parties communes générales, comprenant : entrée dégagement, salle de bains, pallier, chambre, salon, cuisine, balconnet.

Superficie totale des 2 lots loi Carrez : 71,04 m<sup>2</sup>.

Les 2 lots sont séparés par un pallier commun.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du tribunal judiciaire de Bordeaux, juge de l'exécution (ventes) - RG N° 22/00024, ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau du tribunal judiciaire de Bordeaux.

Visites : Jeudi 25/04/2024 de 9 h à 11 h et Jeudi 2/05/2024 de 9 h à 11 h.

L24EJ16849



**ABR & ASSOCIES**  
**(REDLINK NOUVELLE AQUITAINE)**  
SELARL d'Avocats  
4 Quai Hubert Prom - 33300 BORDEAUX  
TEL : 05.35.54.98.12

## VENTE AUX ENCHERES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX  
AU PALAIS DE JUSTICE  
30 RUE DES FRERES BONIE

# UNE MAISON A USAGE D'HABITATION

16 rue de Brannes 33170 Gradignan

**MISE A PRIX : 90.000,00 €**

**ADJUDICATION LE 16 MAI 2024 À 15 HEURES**

Le cahier des conditions de vente peut être consulté auprès du greffe du juge de l'exécution -service des ventes- du Tribunal judiciaire de Bordeaux et au cabinet de la SELARL d'Avocats poursuivant la vente.

VISITES SUR PLACE :

- 18/04/2024 de 9h00 à 11h00

- 25/04/2024 de 9h00 à 11h00

Référence Greffe : 21/00047

L24EJ14952



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER**  
**SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Demande d'autorisation de défricher sur la commune de Saint Selve pour le projet de création d'un Golf et d'un Hôtel Restaurant dans le «Domaine de Grenade»**

Une enquête publique est prescrite du lundi 25 mars 2024 au mardi 23 avril 2024 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation de défricher sur la commune de Saint Selve pour le projet de défrichage pour la création d'un Golf et d'un Hôtel Restaurant dans le «Domaine de Grenade» porté par la SAS DDG BORDEAUX.

Le projet est soumis à enquête publique pour une demande d'autorisation de défrichage au titre du code forestier concernant une surface de 26 ha 00 a 00 ca.

Le responsable du projet est la SAS DDG BORDEAUX - 19, cours de l'Indendance - 33000 BORDEAUX - dossier suivi par Mme Séverine DEGUILHEM Tél : 05 56 48 48 26 Mail : s.deguilhem@grisel.fr.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, sera consultable à la Mairie de SAINT SELVE aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes-publiques 2024».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du Commissaire enquêteur, par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr), en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront visibles sur le site internet des services de l'Etat en Gironde.

Le public pourra également transmettre ses observations à l'attention du Commissaire enquêteur, soit :

- par voie dématérialisée, sur le registre électronique à l'adresse :

<https://www.registre-numerique.fr/defrichement-domaine-grenade>

ou

- à l'adresse email :

[defrichement-domaine-grenade@mail.registre-numerique.fr](mailto:defrichement-domaine-grenade@mail.registre-numerique.fr)

- par correspondance, adressée, au Commissaire enquêteur à la Mairie de SAINT SELVE 1, place Saint Antoine 33650 SAINT SELVE, siège de l'enquête publique, elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur Jean-Daniel ALAMARGOT Colonel Honoraire de Gendarmerie, est désigné en qualité de Commissaire enquêteur et de Monsieur Eric LEBLANC Directeur Commercial retraité désigné en qualité de Commissaire enquêteur suppléant pour diligenter l'enquête publique sur ce projet. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations à la Mairie de Saint Selve, selon le calendrier ci-après:

- mercredi 27 mars 2024 de 09h00 à 12h00

- jeudi 04 avril 2024 de 15h00 à 18h00

- vendredi 12 avril 2024 de 09h00 à 12h00

- mardi 23 avril 2024 de 15h00 à 18h00

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Saint Selve, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'Etat de la Gironde [www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications légales](http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications%20l%C3%A9gales).

Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer, par un arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.

L24EJ11254

**POUR TOUTES  
 VOS ANNONCES LÉGALES**

05 56 52 32 13



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER**  
**SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES**  
**AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE**  
**INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

(Livre V du Code de l'environnement)  
 Commune de PAREMPUYRE

Par arrêté préfectoral du 22 mars 2024 est prescrite une consultation publique de quatre semaines sur la demande d'enregistrement présentée par la société KRESS-MANN en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un établissement de préparation et conditionnement de vins et de stockage de matières combustibles en entrepôts couverts, situé sur le territoire de la commune de PAREMPUYRE.

Cette consultation se déroulera du 185 avril au 15 mai 2024 inclus.

Un dossier de consultation sera déposé à la mairie de PAREMPUYRE où le public pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture

Ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat en Gironde (<https://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques-consultations-du-public-declarations-d-intention-decisions-examen-cas-par-cas/Enquete-publique-Consultation-du-public-2024>).

Pendant toute la durée de la consultation, des observations peuvent être formulées :

- sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de PAREMPUYRE ;

- par voie postale à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des procédures environnementales - Cité administrative - BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex ;

- par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-spe1@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe1@gironde.gouv.fr)

Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur la demande d'enregistrement sollicitée par un arrêté éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L521-7, ou par un arrêté de refus.

L24EJ16802

**COMMUNE DE LA BREDE (33650)**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**Marché de travaux**  
**Remplacement de chaudières gaz par des pompes à chaleur**  
**(33650) Commune de La Brède**

**PROCEDURE ADAPTEE**

Objet de la consultation : marché de travaux pour le remplacement de chaudières gaz par des pompes à chaleur

- Tranche ferme : installation d'une pompe à chaleur air/air pour la mairie

- Tranche conditionnelle : installation d'une pompe à chaleur air/eau pour l'ancienne mairie

Maîtrise d'ouvrage : Commune de LA BREDE

Autorité Compétente du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire

Mode de passation : procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 26 avril 2024 à 19 heures

Critères d'attribution :

o Prix : 50 pts

o Valeur technique : 25 pts

o Performance énergétique 20 pts

o Délai de réalisation des travaux : 5 pts

Modalités d'obtention des dossiers et adresse d'envoi :

Mairie de LA BREDE

1 place Saint Jean d'Etampes

33650 LA BREDE Cedex

Téléphone : 05.57.97.18.56

Télécopieur : 05.57.97.18.50

[contact@labrede-montesquieu.com](mailto:contact@labrede-montesquieu.com)

[emarchespublics.com](http://emarchespublics.com)

Date d'envoi à la publication : 26 mars 2024

L24EJ16749

**Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime**

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**AS 33 22 0016 02** Ensemble de parcelles en nature de vignes, terres, prés et bois comprenant une maison d'habitation, 2 hangars, un appentis, une bergerie, un chai, une cuverie. **CAPLONG** 12 ha 59 a 35 ca - 'Au chataignier': A- 90- 92- 93- 94- 95- 96 - 'Au terre': A- 654- 655- 656- 657- 658- 659- 660- 661- 662- 663- 664- 665- 666 - 667- 668- 669- 670- 677- 678- 679- 680- 681- 682- 683- 684- 685- 689- 691- 692 - 2077[671] - 'Le bourg-ouest': A- 55(A)[F1]- 55(B)[F2] - 'Saint pierre': A- 19- 20- 22- 23 - 26(A)[F1]- 26(B)[F2]- 27(A)[F1]- 27(B)[F2]- 28[F1]- 29- 35- 36- 1625, Zone A et N du PLU

**AS 33 23 0061 01** Parcelles de terres et de peupleraies **LE PIAN-SUR-GARONNE** 3 ha 83 a 54 ca - 'Gabet est': C- 303 - 'Gabet sud': C- 181- 182- 185- 186- 187- 821[194] - 'Tivoli': C- 178 **SAINT-PIERRE-D'AURILLAC** 9 ha 24 a 70 ca - 'Le prado': ZC- 139(A) - 139(B)- 140(A)- 140(B) - 'Le siron': ZC- 18, Zone A et/ou N du PLU (LE PIAN-SUR-GARONNE) / Zone A et N du PLU (SAINT-PIERRE-D'AURILLAC)

**AS 33 23 0479 01** pré **JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC** 4 ha 41 a 10 ca - 'Matte de richard': B- 2289- 2290, non constructible carte communale

**AS 33 24 0044 01** Parcelles de vignes, prés et terres avec un bâtiments d'exploitation **BARON** 13 a 89 ca - 'La chapelle': AL- 39 - 'Noailan': AL- 518[284] - 'Signoret': AL- 171, Zone A du PLU

**AS 33 24 0047 01** Bâtiments d'exploitation et parcelles de prés, terres et bois. **SAINT-MICHEL-DE-LAPUJADE** 33 ha 10 a 92 ca - 'Cathelicq': ZE- 75(A)- 75(B)- 147[78](A)- 147[78](C)- 147[78](B)- 147[78](BK) - 'Lapujade': ZE- 49(A)- 49(Z)- 125[47] - 135[122](A)- 135[122](Z)- 135[122](B)- 135[122](BK), Zone A et N du PLU

**AS 33 24 0079 01** une parcelle de pré **MERIGNAS** 2 a 80 ca - 'A la house': ZC- 56[2], A et/ou N carte communale

**AS 33 24 0117 01** Terre arable, bâtiments d'habitation à rénover, bâtiments d'exploitation, matériel de culture **SAINT-ANDRONY** 30 ha 54 a 69 ca - 'La merlesse': B- 291- 292- 293- 294- 295- 296- 297- 298- 299- 300 - 'La rivalerie': ZA- 71[20], Zone N carte communale/Zone Rouge PPRI, Informations complémentaires : La production issue de l'acquisition relève pour tout ou partie de l'agriculture biologique

**AS 33 24 0136 01** Vignes **SAINTE-RADEGONDE** 7 ha 42 a 06 ca - 'La gomerie': AH - 118- 119- 120- 121- 122- 123- 124- 125- 133(B)- 133(BK)- 134 - 'Le berry': AL- 123 - 'Sauviac': AH- 89, RNU

**AS 33 23 0494 01** Parcelle de vigne. **SAINT-LAURENT-DU-PLAN** 2 ha 00 a 10 ca - 'La casse': B- 1, A et/ou N du PLU

**AS 33 24 0130 01** Un ensemble de parcelles en nature de pins et acacia **VERTHEUIL** 5 ha 10 a 97 ca - 'Bois de brignais': B- 235 - 'Laures': C- 2414[2307] - 'Seguelongue': C- 545(\*)- 548- 549(\*)- 551- 2419[553] - 'Seguelongue-nord': C- 1488, A et/ou N du PLU

**AS 33 24 0131 01** Parcelles de vigne **CARS** 63 a 30 ca - 'Drouillard': B- 1023- 1024, Zone A et N du PLU, Informations complémentaires : La production issue de l'acquisition relève pour tout ou partie de l'agriculture biologique

**AS 33 24 0132 01** Une parcelle de pins **QUEYRAC** 1 ha 09 a 77 ca - 'Casteret-sud': F- 667[401], A et/ou N du PLU

**AS 33 24 0134 01** Vignes et terres AOC MEDOC **ORDONNAC** 85 a 00 ca - 'Le vivier': A- 679- 680 **SAINT-YZANS-DE-MEDOC** 3 ha 59 a 11 ca - 'La hontanelle': C- 290- 291 - 'La rue': C- 572- 1437[571] - 'Mangallons': C- 334- 335- 336- 338- 340 - 341- 342- 344- 345- 346 - 'Martignan': C- 1047- 1057 - 'Pigaud': A- 685- 686- 687 - 'Saubolle': C- 320- 321- 322, RNU (ORDONNAC) / A et/ou N carte communale (SAINT-YZANS-DE-MEDOC)

**AS 33 24 0138 01** Vignes **SAINTE-RADEGONDE** 9 ha 41 a 09 ca - 'Jenin': AO- 86- 87- 88- 93- 94- 96- 97- 265[89]- 267[95]- 268[90] - 'Le bourdieu': AO- 44- 263[42] - 'Les mouleyres': AO- 100- 113- 114- 115, RNU

**AS 33 24 0139 01** Vignes, terres, prés et bois avec batiment d'exploitation et étang. **FRONTENAC** 155 ha 32 a 47 ca - 'Claveau': ZE- 12- 13- 28[22]- 33[31] - 'De peyre': ZE- 19(A)- 19(Z) - 'Gabarrot': ZN- 71[61](A)- 71[61](B)- 71[61](C)- 93[73](A)- 93[73](B) - 'Guibert nord': ZN- 36- 37(A)- 37(B)- 38(A)- 38(B)- 69[39]- 84[44]- 87[63]- 88[62]- 92[45] - 'Guibert sud': ZM- 89[25]- 90[25] - 'Hauteroque sud': ZN- 10 - 'Le mayne': ZH- 5- 6 - 10[4](A)- 10[4](B)- 10[4](C)- 10[4](D) - 'Merlin': ZM- 37- 39- 92[38] - 'Moulin a vent': ZN - 14(A)- 14(B)- 14(C) - 'Perey est': ZE- 26[18] - 'Peyrey ouest': ZH- 11[8](A)- 11[8](B) - 12[8](A)- 12[8](B)- 12[8](C) **SAUVETERRE-DE-GUYENNE** 59 ha 72 a 82 ca - 'Bernadon': AS- 101- 136[112]- 138[104]- 140[103]- 143[122] - 'Botte': AT- 141- 142- 143 - 144- 145- 146- 147- 317[139]- 320[308]- 321[308] - 'Grandes terres': AT- 105- 113- 117 - 118- 119- 120- 121 - 'La charbonniere': AT- 123- 124- 125 - 'Le carpe': AT- 148- 149 - 150- 151- 152- 153- 154- 155- 156- 157- 159- 160- 162- 163- 164- 165- 166- 167- 168 - 309 - 'La pastureau': AS- 4- 5 - 'Maurice': AT- 206- 214- 216- 224- 227- 228- 231- 232 - 'Roland': AT- 2- 4- 244[1]- 299[244], carte communale non constructible (FRONTENAC) / A et/ou N du PLU (SAUVETERRE-DE-GUYENNE)

**AS 33 24 0141 01** Une parcelle de vignes **LA SAUVE** 38 a 76 ca - 'Le crabouney': AL- 31, PLU Zone A

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur **candidature, au plus tard le 15/04/2024** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33525 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>.

L24EJ16737

**AVIS NATIONAL STANDARD  
COMMUNE ET CCAS DE CADAUJAC  
DATE LIMITE DE RÉPONSE :  
15 MAI 2024 À 12:00**

Section 1

Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune et CCAS de Cadaujac Type de Numéro national d'identification : SIRET

No national d'identification : 21330080900018 Ville : CADAUJAC

Code Postal : 33140 Groupement d'acheteurs : Oui

Section 2

Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

<https://demat-ampa.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=588951&orgAcronyme=e2c>

Identifiant interne de la consultation : 2024S01RESTAURATION

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur Fort David

Adresse mail du contact : [mairie@mairie-cadaujac.fr](mailto:mairie@mairie-cadaujac.fr)

No téléphone du contact : +33 557838200

Section 3

Procédure

Type de procédure : Procédure de passation des marchés spécifiques Condition de participations :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions / moyens de preuve : Conditions énoncées dans les documents de la consultation

Capacité économique et financière conditions / moyens de preuve : Conditions énoncées dans les documents de la consultation

Capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve : Conditions énoncées dans les documents de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : 15 mai 2024 à 12:00 Présentation des offres par catalogue électronique :

Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Oui Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution :

- C1 CRITERE N°1 Valeur technique et environnementale de l'offre : 55.00%

- C2 CRITERE N°2 Prix : 35.00%

- C3 CRITERE N°3 Délais : 10.00%

Section 4

Identification du marché

**Intitulé du marché : FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE** Code CPV Principal : 55500000

Type de marché : Marché

Description succincte du marché : Conception, fourniture et livraison de repas élaborés selon le procédé de la liaison froide aux restaurants scolaires de la Ville de CADAUJAC sur 2 sites : Groupe scolaire Aliénor d'Aquitaine Ecole élémentaire La Bulle.

Lieu principal d'exécution du marché : 33

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Section 5

Lots

Marché alloti : Non

Section 6

Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

L24EJ16265

LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS SONT HABILITÉES DANS LE DÉPARTEMENT 33

NOUS PUBLIONS ÉGALEMENT VOS ANNONCES LÉGALES DANS TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔÛT



Stéphane D'OLIVEIRA  
139 Avenue de la Mame  
33 700 MERIGNAC  
Tel : 05 56 52 64 34

## AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : **JECO Dépannage**

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000 euros, composé d'apports en numéraire divisé en 2000 parts sociales de 1 euro chacune.

Siège social : 9 allée des Mimosas 33 185 LE HAILLAN

Objet : installation et réparation d'appareils électroménagers auprès des particuliers et professionnels, l'achat et la vente de pièces détachées pour ces appareils électroménagers, la vente d'électroménagers pour le particulier et le professionnel, tous travaux d'entretien et de bricolage.

Gérant : Monsieur Léo BARENNE, né le 25 décembre 1995 à Pessac,

Demeurant 9 allée des Mimosas 33 185 LE HAILLAN

Durée : 99 ans

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux

Pour avis L24EJ15393

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LIBOURNE du 20/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **ATYPIQUE**

Siège social : 78 rue Waldeck Rousseau, 33500 LIBOURNE

Objet social : Toutes activités de restauration traditionnelle, brasserie, vente sur place ou à emporter, toutes activités de traiteur ou organisation de banquets et manifestations annexes, vente de produits d'épicerie fine

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Damien MOMBRIAL, demeurant 768 route de la Souloire 33750 NERIGEAN, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance L24EJ15500



## SAUVAGINE

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros

Siège social :

Lieu-dit A Pic - 33550 LE TOURNE

RCS BORDEAUX

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé par voie électronique en date du 20 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **SAUVAGINE**

Siège : Lieu-dit A Pic, 33550 LE TOURNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 3 000 €

Objet : L'achat, la vente, le négoce en gros et au détail de vins de toutes origines et/ou appellations, spiritueux et plus généralement le négoce de boissons alcoolisées et non alcoolisées, ainsi que toutes opérations d'achat, vente, représentation, commission, importation, transit s'y rapportant directement ou indirectement,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

En cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Nicolas HALLIER demeurant Lieu dit A Pic 33550 LE TOURNE

Directrice générale : Madame Caroline HALLIER demeurant Lieu dit A Pic 33550 LE TOURNE

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président L24EJ15524



Société d'Avocats  
49 rue Camille Godard  
33001 BORDEAUX CEDEX

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 février 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **DSC MUSE**

Objet social : l'acquisition, la mise à disposition des associés de tous immeubles et biens immobiliers à usage d'habitation, la vente à titre exceptionnel desdits immeubles et biens immobiliers ; l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de

tous immeubles et biens immobiliers à usage d'habitation ou autre, la vente à titre exceptionnel desdits immeubles et biens immobiliers ; toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Siège social : Lieu-dit Caillaous - 33125 HOSTENS

Durée : 99 ans

Capital social : 1.000 euros divisé en 100 parts de 10 euros

Gérance : Les premiers gérants seront :

- Monsieur David CASTETS, demeurant Lieu-dit Caillaous - 33125 HOSTENS

- Madame Séverine ROUMEGOUX épouse CASTETS, demeurant Lieu-dit Caillaous - 33125 HOSTENS

Cession de parts : les parts sociales sont librement cessibles entre les associés et au profit des ascendants et descendants en ligne directe de l'associé cédant. Elles ne pourront être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation au RCS de BORDEAUX

Pour avis L24EJ15545

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 12 mars 2024, à GRADIGNAN.

Dénomination : **LUCIOLE YHL.**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 142 Bis Cours du général de Gaulle, 33170 Gradignan.

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger : - Restauration rapide sur place et à emporter ;

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Madame Zhaojuan YE épouse HE, demeurant 15 Chemin de LOU BILLOUAYRE, 33610 CESTAS

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis L24EJ15547

Par acte SSP du 22/02/2024, il a été constitué une SCI dénommée : **D'AQUITAINE** Siège social : 3410 route de Bordeaux, 33190 LAMOTHE-LANDERRON Capital : 100€ Objet : Achat, vente et location de tout bien immobilier Gérance : Mme Corinne MERLEAU, 3410 route de Bordeaux, 33190 LAMOTHE-LANDERRON Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX L24EJ15619



Expertise-Comptable  
Perpignan - Superbolquère  
04 68 22 97 97 / 04 68 30 63 34  
www.adalta-conseil.fr

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 28 février 2024, à BOULIAC.

Dénomination : **Odyscape.**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 1 Lotissement Le Bocage - Chemin de Brousse, 33270 Bouliac.

Objet : La location d'immeubles appartenant ou pas à la société. L'acquisition, la propriété, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous biens et droits immobiliers ou mobilier dont elle pourrait devenir propriétaire. L'acquisition, la détention, et la gestion de tous biens mobiliers et immobiliers, et notamment de titres de sociétés. L'animation de groupes de sociétés, toutes opérations entrant dans ce cadre. Le cas échéant, dans le cadre de la gestion de titres de sociétés susvisées, toutes activités de prestations de services administratives, de gestion, financières, ou autres quelconques. Location de véhicules sans chauffeur.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Quentin Jonathan GALLO 1 Lotissement Le Bocage - Chemin de Brousse 33270 Bouliac.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis L24EJ15703



Experts-comptables  
accompagnateurs des créateurs  
et repreneurs d'entreprises  
www.cocerto.fr

HURE CONSULT  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 8 Route du Maine Chaudier,  
16300 BARRET

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BARRET du 20 mars 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : HURE CONSULT  
Siège : 8 Route du Maine Chaudier,  
16300 BARRET

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Conseil spécifique et stratégique agricole / Accompagnement aux certifications environnementales / Conduite et suivi d'expérimentations / Appui administratif et technique aux exploitants et collectivités / Evaluation de pratiques agricoles innovantes / Gestion durable et agroécologique des systèmes de culture

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Benjamin HURE demeurant 8 Route du Maine Chaudier 16300 BARRET

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ANGOULEME.

Pour avis  
Le Président

L24EJ15711

## POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13  
publicite@echos-judiciaires.com



## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 mars 2024, à La Teste du Buch.

Dénomination : **Azur Solutions Informatiques**.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 4 Rue François Legallais, 33260 La Teste du Buch.

Objet : Prestations de service informatique, vente (matériel, logiciel, services), hébergement données clients (sauvegardes), formations, réparations, négoce de produits dérivés.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur Marc Vigier, demeurant 8 Place des 3 Frères Laplagne, 24700 Montpon-Menesterol

Gérant : Monsieur Benoit Tesson, demeurant 5 Allée de la Hourcade, 33470 Gujan-Mestras

La société sera immatriculée au RCS Bordeaux.

Pour avis.

L24EJ15809



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à POMPIGNAC du 21/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : **CASTAING**

Siège social : 6 route de la Laurence 33370 POMPIGNAC

Objet social : exploitation d'une maison d'assistants maternels (MAM)

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Associés en nom :

- Monsieur Jérôme PLANA demeurant 6 route de la Laurence 33370 POMPIGNAC

- Madame Aurélie PLANA-DIDELET demeurant 6 route de la Laurence 33370 POMPIGNAC

- La société RENOV' COUVERTURE, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 222 300 euros, dont le siège social est situé 39 avenue de l'Entre-deux-mers 33370 FARGUES-SAINT-HILAIRE (RCS BORDEAUX 788 640 092)

Gérance : M. Jérôme PLANA et Mme Aurélie PLANA-DIDELET demeurant 6 route de la Laurence 33370 POMPIGNAC

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L24EJ15886



www.opteam-avocats.com

Aux termes d'un ASSP en date du 20/03/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CHEZ WASS

Objet social : Point chaud, snacking, cuissons et transformations sur place et/ou à emporter des produits suivants : pains, viennoiseries, pâtisseries, plats cuisinés, quiches, pizzas, sandwiches, salades, crêpes, galettes, boissons et tout objet festif en relation avec tout type d'événements

Siège social : Centre Commercial Cour-nord - 5, Rue Etienne Huyard - Local 2, 33300 BORDEAUX

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : Mme LITIM Wassyla, demeurant 134, Boulevard Godard - Résidence de Nerval - Appt 615, 33300 BORDEAUX

Pour avis  
La gérance

L24EJ15953



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

A2 ROTISSERIE TRAITEUR  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 7 impasse Maurice Allais  
- Atelier n°2  
33980 AUDENGE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUDENGE du 19 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : A2 ROTISSERIE TRAITEUR

Siège social : 7 impasse Maurice Allais - Atelier n°2 - 33980 AUDENGE

Objet social : Rôtisserie, Traiteur  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros  
Gérance : Madame Amélie BEDAT, demeurant 21 bis avenue des Landes de Gasgogne - 33380 MIOS

Monsieur Adrian FONTAGNERE, demeurant 36 route de Florence - 33380 MIOS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Siège du Tribunal de commerce ou RCS compétent.

Pour avis  
La Gérance

L24EJ16065



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

MOTEUR SENSATIONS  
Société à responsabilité limitée à associé unique  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 24 rue Anders Celsius  
33470 LE TEICH

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE TEICH du 08/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : MOTEUR SENSATIONS

Siège social : 24 rue Anders Celsius, 33470 LE TEICH

Objet social : Vente de véhicules d'occasion ; Entretien et préparation de véhicules ; Vente d'accessoires automobiles

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros  
Gérance : Monsieur Philippe BAILLET, demeurant 21 avenue Louis Garros 33120 ARCACHON, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance

L24EJ16126

Aux termes d'un ASSP en date du 22/03/2024, il a été constitué une SAS à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **RÉSEAUX HOME BUSINESS**

Objet social : Ventes de services

Siège social : 92 Avenue Charles de Gaulle, 33650 SAUCATS

Capital minimum : 10 €

Capital maximum : 10 000 €

Capital initial : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : Madame TORRES Virginie, demeurant 8 Lotissement Morisson, 33650 SAUCATS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Réseaux Home Business

L24EJ16147



148, rue Sainte-Catherine  
33000 BORDEAUX  
Tél 05 47 50 06 07

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 22 mars 2024 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **SOLI**

Siège Social : 14, avenue Danielle Mitterrand 33130 BEGLES

Capital social : 20.000 euros

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

L'exploitation de tous fonds de commerce en gérance, location gérance, exploitation en nom propre, des activités de restaurant, débit de boisson à consommer sur place ou à emporter, fabrication et vente de plats cuisinés à consommer sur place, à emporter ou en livraison ;

Restaurant sans vente d'alcool, ni de boissons alcoolisées.

Durée : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

L24EJ16256

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : La société MELLAH NNF

SAS au capital de 1.000 euros

Immatriculée au RCS de BORDEAUX n°987 386 646

Dont le siège social est 14, avenue Danielle Mitterrand 33130 BEGLES

Représentée par son président Monsieur Soli MELLAH

Pour avis immatriculation au RCS de BORDEAUX

L24EJ16225

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 20 mars 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **LOCAPELLE**

Forme : Société par actions simplifiée

Siège Social : 19 Lotissement Au-Marchand 33124 BERTHEZ

Objet : La location, la mise à disposition et accessoirement la vente de tous matériels, outillages et machines.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital : 200 euros représentés par des apports en numéraire

Président : Monsieur PIERRE David, né le 12/12/1988 à Bruges (Gironde) demeurant Lieu-dit au Marchand 33124 BERTHEZ

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

L24EJ16248



www.opteam-avocats.com

Aux termes d'un ASSP en date du 21/03/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : A2L IMMO

Objet social : L'acquisition et la vente à titre exceptionnel, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Siège social : 24, rue Henri Dunant, 33230 COUSTRAS

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE

Co-gérance : Mme GODINAUD Anaïs, demeurant 20, lieu-dit Maugarnit, 33230 LAGORCE et M. PROUTEAU Antoine, demeurant 20, lieu-dit Maugarnit, 33230 LAGORCE

Pour avis  
La Gérance

L24EJ16256

POUR ÉCOURTER LES DÉLAIS,  
PENSEZ À NOTRE SUPPORT NUMÉRIQUE :

echos-Judiciaires.com

## HOLDING GUILLAUME THIBAUT

Société par actions simplifiée  
au capital de 173 845 euros  
Siège social : 5 Rue André Gide,  
33400 TALENCE

Forme : Société par actions simplifiée  
à associé unique

Dénomination : HOLDING GUILLAUME THIBAUT

Siège : 5 Rue André Gide, 33400 TALENCE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 173 845 euros

Objet : La prise de participations financières dans toutes sociétés ou groupements civils ou commerciaux, créés ou à créer, en France et dans tous pays, et la gestion de ces participations. La prospection, la réalisation d'études, d'audit, le conseil, le suivi commercial, la mise en relation d'affaires, le conseil et l'assistance en matière de marketing, commercial, immobilier, finance, investissement et développement. Les prestations de services se rapportant notamment à l'administration, à la gestion et au fonctionnement des entreprises. L'acquisition, la gestion, l'administration, la propriété, la cession de titres, d'actions, de parts sociales et de toutes valeurs mobilières cotées ou non. L'acquisition, la gestion, l'administration, la propriété, la vente et la mise en valeur de tout bien immobilier. La souscription de tous emprunts contractés auprès de tous organismes bancaires ou financiers destinés à financer le prix d'acquisition des immeubles, biens et droits immobiliers acquis par la Société. En garantie du remboursement de ces emprunts, l'hypothèque, le nantissement ou le gage conventionnel des titres, parts, actions, immeubles, biens et droits immobiliers ainsi que la délégation de loyers ou toute autre sûreté ou garantie au profit des établissements prêteurs. La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, civiles, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets spécifiés ci-dessus,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Guillaume THIBAUT, demeurant 5 Rue André Gide, 33400 TALENCE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L24EJ16297

Siège social : Rés. les hauts de l'hippodrome Bat 15, Appt 374, 33320 EYSINES.

Objet : La prise d'intérêt, sous quelque forme que ce soit, et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, individuelle, commerciale, financière, agricole, immobilière ou autres?; toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur les plans administratif, comptable, technique, commerciale, financier ou autres; la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisés en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

A été nommée : Présidente : Madame CYNTHIA DIDELET Rés. les hauts de l'hippodrome Bat 15, Appt 374 - 33320 EYSINES.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L24EJ16318



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

HOLDING LE SEREC-TEJERA  
Société à responsabilité limitée à associée unique

au capital de 1 000 euros  
Siège social : 2C rue de la Mission  
33470 LE TEICH

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE TEICH du 13 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associée unique

Dénomination sociale : HOLDING LE SEREC-TEJERA

Siège social : 2C rue de la Mission, 33470 LE TEICH

Objet social : L'activité de société Holding ; l'exercice de tout mandat social, notamment au sein des filiales de la Société; Toute prestation de conseils et de services aux entreprises ; notamment dans les domaines du management d'entreprise et de l'animation à caractère financier, commercial, technique et stratégique et administratif; l'apport d'affaires

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Emmanuelle LE SEREC-TEJERA, demeurant 2 C rue de la Mission 33470 Le Teich, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance

L24EJ16447



## AVIS DE CONSTITUTION : HOLDING BLEUE

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 22 mars 2024, à EYSINES.

Dénomination : HOLDING BLEUE.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination : **VD in'vest33**

Forme : SCI

Siège social : 23 avenue du 8 mai 1945, 33210 TOULENNE

Objet : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée : 99 ans

Capital : 2 000 euros

Gérance : M. Vincent DUSSILLOLS, demeurant 23 avenue du 8 mai 1945, 33210 TOULENNE.

Agrément : les cessions de parts, à l'exception de celles entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

La gérance

L24EJ16596

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **3 CFROID**

FORME : Société à responsabilité limitée

SIÈGE SOCIAL : 15 Les Pounauds, 33820 SAINT PALAIS

OBJET : une activité de Froid industriel, achat, vente et pose de pompes à chaleur, électricité, plomberie, activités annexes,

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 3000 euros

GERANCE :

Monsieur CHARRON Cyril, demeurant 15 Les Pounauds, 33820 SAINT PALAIS

IMMATRICULATION : au RCS de Liourne.

Pour avis,

L24EJ16627

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 26/03/2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ECLIPSO**

Siège Social : 17 avenue du Président Vincent Auriol 33700 MERIGNAC

Capital : 200 euros divisé en 200 parts de 1 euro constitué d'apports en numéraire

Objet social : acquisition, exploitation, administration de tous immeubles bâtis ou non,

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation

Gérance : Monsieur HASHIMLI MAZAHIR, né le 17 décembre 1989 à Nakhtchevan (Azerbaïjan), demeurant 17 avenue du Président Vincent Auriol 33700 MERIGNAC et Madame BARANOWSKI Cyrielle, née le 5 janvier 1992 à Villeneuve d'Ascq, demeurant 17 avenue du Président Vincent Auriol 33700 MERIGNAC.

Cessions de parts : dispense d'agrément pour les cessions entre associés. Agrément préalable pour les autres cessions de parts.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

L24EJ16664



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

SCI JOY  
Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 114 boulevard du Pyla,  
33260 LA TESTE DE BUCH

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 23/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI JOY  
Siège social : 114 boulevard du Pyla, 33260 LA TESTE DE BUCH

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion, la transformation, l'aménagement, la mise en valeur et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles, biens, terrains et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement; L'obtention de tous ouvertures de crédit, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire en vue de réaliser l'objet social et de permettre à la société d'acquiescer toutes les sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque titre et pour quelque cause que ce soit ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Anne-Sophie SUSANNE demeurant 114 boulevard du Pyla, 33260 LA TESTE DE BUCH et Monsieur Julien SUSANNE demeurant 114 boulevard du Pyla, 33260 LA TESTE DE BUCH

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance

L24EJ16720

CRÉATEURS D'ENTREPRISES  
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sébastien AYET, notaire à BORDEAUX, le 26 mars 2024, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI LA LOCURA**

Forme sociale : Société civile immobilière

Siège social : YVRAC (33370), 60 chemin du Loup, apt A07, Résidence LES PORTES D'YVRAC.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Objet social : L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location nue et meublée ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 1000 parts sociales de UN EUROS (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1.000,

Apports : 1.000,00 € en numéraire.

Co-gérants :

1/ Monsieur Frederic FOLI, demeurant à BORDEAUX (33300), 4 sente des Caboteurs .

2/ Madame Charline FOLI, demeurant à YVRAC (33370), 60 chemin du Loup, apt A07 , Résidence LES PORTES D'YVRAC.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : RCS de BORDEAUX

L24EJ16828

## MODIFICATIONS

**EURL PAULINE TREQUESSER**, EURL au capital de 1000 €, Siège social : 9 avenue Lucien Lerousseau, BEGLES 33130, 838 233 492 RCS BORDEAUX. D'une décision de l'associée unique du 1 septembre 2023, il résulte que l'objet social a été modifié à compter du 1 septembre 2023 pour les activités suivantes : Conseil et accompagnement stratégique et en communication, création de contenus et formation non réglementée dans les domaines précités. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de BORDEAUX.

L24EJ10808

**L-EXPERT-COMPTABLE BORDEAUX SAS** au capital de 10 000 €, 23 parvis des Chartrons, les bureaux de la Cité à BORDEAUX (33000) RCS BORDEAUX 532 606 316. Le 21/02/2024, l'AGE a décidé de prendre pour nouvelle dénomination : "**numbr Bordeaux**", à compter du 01/03/2024. Pour avis

L24EJ12123



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**LES ICONIQUES SASU** au capital de 1 000€  
Siège social : 171 rue de la Benaugle  
33100 ST VINCENT DE PAUL  
947995106 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 12/03/2024 l'associé unique statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
Pour avis

L24EJ13893

**PLANTÉ CANNEAUX EXPERTISE CONSEIL**  
Expertise comptable  
Fiscalité - Evaluation - Transmission  
379 avenue de Verdun 33700 Mérignac  
88 avenue Charles de Gaulle  
33260 La Teste de Buch

Par décision du 15/03/2024, l'Assemblée Générale de la SAS Calm Conciergerie, capital 1 000 €, Siège social : 5, avenue de Bordeaux 33740 ARES, 980 381 933 RCS BORDEAUX, a pris acte de la démission d'Hugo BEAUDRU de son mandat de Directeur Général à compter de cette date, ce dernier ne sera pas remplacé et Léa BUREAU demeurera Présidente. Pour avis, La Présidente.

L24EJ14208



**GROUPE CAEC**  
CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE  
AUXILIAIRES - BORDEAUX - LANGON - MÉRIGNAC  
www.groupecaec.fr

**BART 40**  
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 45 rue du Pas Saint-Georges  
33000 BORDEAUX  
899 352 140 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

En date du 30/06/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 45 rue du Pas Saint-Georges, 33000 BORDEAUX au 45 rue des Ayres, 33 000 BORDEAUX à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention au RCS de BORDEAUX.

L24EJ14799



**SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE MOYERT BARALE ET ASSOCIES**  
Société d'Avocats  
27 Cours Emard de Foyatier  
33000 BORDEAUX  
Tel. 05 56 01 88 77

## SCI ATLANTIQUE

Société civile immobilière  
Au capital de 20.152,45 euros  
Siège social : 108, avenue de la Libération  
33440 AMBARES ET LAGRAVE  
422 710 707 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un contrat d'apport reçu par-devant Me Nicolas Peyre, notaire à Ambarès-et-Lagrave le 28.11.2022, le capital social a été augmenté de 20.000€ par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article « capital social » des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cent cinquante-deux euros et quarante-cinq centimes (152,45€).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à vingt mille cent cinquante-deux euros et quarante-cinq centimes (20.152,45€).

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis - La Gérance

L24EJ15583

## SCI MACADAM

Société civile immobilière  
Au capital de 8.000,00 €  
Siège : LATRESNE (33360)  
26 avenue de la Libération  
RCS de BORDEAUX, N° 493.618.417

L'AGE du 26/02/2024 a décidé de transférer le siège social du 26 avenue de la Libération 33360 LATRESNE au 11 rue des Villas 33200 BORDEAUX à compter du 26/02/2024. En conséquence l'article 4 des statuts sera modifié.

Pour avis

Le gérant

L24EJ15599



## SERENITY

Société par actions simplifiée  
au capital de 6 000 euros  
Siège social :  
66 Cours de l'Argonne  
33000 BORDEAUX  
851 250 787 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> mars 2024, l'associée unique a :

- décidé de transférer le siège social 66 Cours de l'Argonne, 33000 BORDEAUX au 16 Impasse de la Roubine 33140 VILLENAVE D ORNON à compter dudit jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- décidé de nommer la société SERENITY GROUP, SAS au capital de 120 000 € dont le siège est 66 Cours de l'Argonne, 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 900 256 926, en qualité de présidente en remplacement de Monsieur Denis AVELLANEDA, démissionnaire.

- décidé de nommer la société Monsieur Denis AVELLANEDA, demeurant 35 Rue Pasteur, 33200 BORDEAUX, en qualité de Directeur général en remplacement de Monsieur Franck SOULE, démissionnaire.

POUR AVIS

Le Président

L24EJ15640



**SELAS LEBEAU ET CABANAC**  
45 allées de Chartres  
33000 BORDEAUX

## IMMO SANTE

SCI au capital de 100,00 €  
Siège social : 50 AV d'Uchamps  
33450 IZON  
RCS de LIBOURNE 898 645 940

## MODIFICATION GERANCE ET SIEGE SOCIAL

L'AGM du 29 décembre 2023 a décidé à compter du 29/12/2023 de :  
nommer en qualité de gérant MD PARTICIPATIONS, EURL au capital de 5.000 euros ayant son siège social BATA A105 9 rue des Muriers 33130 BEGLES au RCS de BORDEAUX en remplacement de M. LAMARGOT Alexandre pour cause de démission.

Transférer le siège social situé initialement à IZON (33450) 50 AV d'Uchamps à BEGLES (33130) 9 rue des Muriers Bat A. A 105

Modifier l'objet social en y ajoutant « la vente à titre exceptionnel par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles. »

Modification au RCS de LIBOURNE

L24EJ15666

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **MA.**

Forme : SAS.

Capital social : 5000 euros.

Siège social : 19 Chemin DE LA MOTTÉ, 33320 EYSINES.

982895955 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'AGE en date du 20 mars 2024, le président a décidé, à compter du 20 mars 2024, de transférer le siège social à 24 Rue Paul Louis Landes, 33000 Bordeaux.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L24EJ15795



**Stéphane D'OLIVEIRA**  
139 Avenue de la Marne  
33 700 MERIGNAC  
Tel : 05 56 52 64 34

## DIUSAPET FRANCE

S.A.S. au capital de 921 294,00 Euros  
Siège social : 30 RUE JOSEPH BONNET  
33100 BORDEAUX  
R.C.S. : 827 555 400 BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 15/03/2024, l'associée unique de la société DIUSAPET France a décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean-Baptiste Baudin 77860 SAINT GERMAIN SUR MORIN.

L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de MEAUX.

Pour avis

L24EJ15846

## AUBIMMO

SCI au capital de 30 700 €  
Siège social 41 RUE DE BREMES 62890  
BONNINGUES LES ANDRES  
948 613 476 RCS Boulogne-sur-Mer

Par délibération en date du 12/02/2024 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé, à compter du 12/02/2024, de transférer le siège social au 133 chemin de la Palombière quartier Peyrin 40410 MOUSTEY. gérant M. VANHOËVE Aubin demeurant 133 chemin de la Palombière Quartier Peyrin 40410 MOUSTEY.

La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Mont-de-Marsan.

L24EJ15879



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**SCI DU GRAVIANGE**  
SCI au capital de 1 200 €  
Siège social : Château Taillefer 33620  
TIZAC-DE-LAPOUYADE  
448 472 597 RCS LIBOURNE

Par AGEX du 16/02/2024, les associés ont pris acte du décès de Véronique BOCCHIO, cogérante, en date du 19/10/18 et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L24EJ15883



Groupe CF

Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

SCI DU 14

SCI au capital de 1 500 €  
Siège social : Château Taillefer 33620  
TIZAC-DE-LAPOUYADE  
447 647 835 RCS LIBOURNE

Par AGEX du 16/02/2024, les associés ont pris acte du décès de Véronique BOCCHIO, cogérante, en date du 19/10/18 et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L24EJ15884



## IGUZKI

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 1 avenue Notre Dame des Passes 33120 ARCACHON  
393 013 545 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération du 01/01/2024, les associés ont pris acte de la décision prise par Mme Marie-José ETCHART de démissionner de ses fonctions de gérante à compter du 01/01/2024 et ont nommé en qualité de nouveau gérant à compter du 01/01/2024 M. Christian ETCHART demeurant 46 bis boulevard de la Côte d'Argent 33120 ARCACHON, pour une durée illimitée.

L24EJ15889



www.opteam-avocats.com

CG MANAGEMENT  
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE  
AU CAPITAL DE 1 000 €  
SIEGE SOCIAL : 61, RUE DU CHATEAU  
D'EAU - 33000 BORDEAUX  
823 658 489 RCS BORDEAUX

En date du 02/01/2024, l'associé unique a décidé de transformer la société en Société À Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 02/01/2024 et a nommé en qualité de gérant M. GROSODIER Clarence, demeurant 61, rue du Château d'Eau, 33000 BORDEAUX. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président.

Suite à la transformation, il est mis fin aux fonctions des commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement PH MANEY & ASSOCIÉS et AUGENTUR.

Modification au RCS de BORDEAUX  
Pour avis  
La gérance

L24EJ15921

## SCEA DES VIGNOBLES CHARVET

SCEA au capital de 7 622,45 €  
Siège social : LD ANDRON  
33330 SAINT SULPICE DE FALEYRENS  
RCS de LIBOURNE n°418 474 607

L'AGE du 06/03/2024 a décidé à compter du 06/03/2024 de nommer en qualité de gérante Mme PINTO Janine, demeu-

rant 46B rue de la Dordogne , 33330 SAINT SULPICE DE FALEYRENS en remplacement de M. CHARVET Thierry , pour cause de démission.

Modification au RCS de LIBOURNE

L24EJ16064



## MAGALI & THIBAUT DECOSTER

Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 €  
Siège social : 210 Route du Tertre, 33330 ST LAURENT DES COMBES  
751 716 309 RCS LIBOURNE

Par décisions du 30.12.2023, l'AU a décidé une augmentation du capital social de 1 323 700 € par apports en numéraire, la réduction du capital social d'un montant de 1 173 700 € par voie de réduction, et la modification corrélative des articles 6,7 et 8 des Statuts ont été modifiés.

Pour avis  
La Gérance

L24EJ16087



## CONTROLE TECHNIQUE ARTIGUES

Société par actions simplifiée au capital de 5 250 € porté à 80 250 €  
Siège social : 20 Avenue de l'Île de France, 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX  
833 271 893 RCS BORDEAUX

- Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29.02.2024,

- Du certificat délivré le 18.03.2024 par le Commissaire aux Comptes de la Société, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,

- Du procès-verbal des décisions de la Présidente du 18.03.2024 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 75 000 € par émission de 7 500 actions nouvelles de numéraire, et porté de 5 250 € à 80 250 €.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

POUR AVIS

La Présidente

L24EJ16119



46, Route de l'Eperon  
97435 SAINT-GILLES-LES-HAUTS

Aux termes d'une délibération en date du 21.03.2024, de la société 2C INVEST, SAS au capital de 2 € dont le siège social est situé au 81, Rue Hoche - 33200 BORDEAUX, RCS de BORDEAUX sous le n° 978 347 524, il a été décidé de transférer le siège social du 81, Rue Hoche - 33200 BORDEAUX au 120, Rue des Sables - 97434 ST-GILLES-LES-BAINS à compter du 21.03.2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Président

L24EJ16121

## SOGECA BORDEAUX

68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

## FINANCIERE NZ

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 820 000 euros porté à 1 200 000 euros  
Siège social : avenue Manon Cormier, 33530 BASSENS  
538 635 095 RCS BORDEAUX

## AUGMENTATION DU CAPITAL

Par décision du 21 mars 2024, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 380 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 820 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 1 200 000 euros  
L24EJ16124



SELARL  
Pierre-Jean Larbodie  
Notaire-Conseil Associé  
1 rue du stade  
33350 PUJOLS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 6 février 2024, les associés de la SOCIETE CIVILE LE VERDET, «SOCILEVE», au capital social de 15244,90 euros et dont le siège social est à LUGAIGNAC (33420), 1 bis Le Bourg, immatriculé au RCS de LIBOURNE sous le numéro 434 854 444, ont décidé de proroger la durée de la société de 49 ans, soit jusqu'au 8 mars 2073. Pour avis. Me Pierre-Jean LARBODIE.

L24EJ16136



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

SCI KINE SPORT SANTE  
Société civile  
au capital de 100 euros  
Siège social : 40 allée de Neyra  
33470 GUJAN MESTRAS  
450 577 416 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 29 janvier 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 40 allée de Neyra, 33470 GUJAN MESTRAS au 432 chemin de Laouguey 40460 SANGUINET à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 450 577 416 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN. Pour avis. La Gérance

L24EJ16169

PIERRE ET PAUL IMMO SCI au capital de 1000 € Siège social : 12 RUE DE PEREUZE 28300 COLTAINVILLE RCS CHARTRES 791827553 Par décision des associés du 22/03/2024 , il a été décidé de transférer le siège social au 2 RUE RENIERE 33000 BORDEAUX à compter du 22/03/2024 . Durée : 99 ans. Objet : L'acquisition de tous immeubles de toute nature , la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux Associés des locaux occupés par eux mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement, tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales . Radiation au RCS de CHARTRES et immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L24EJ16227

FP BTP 33 EURL au capital de 1.000€  
Siège social : 44 rue des Vignes, 33450 IZON 954 099 974 RCS de LIBOURNE  
Le 28/02/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : 21 LIEU DIT MOUREOU-EST, 33650 CABANAC-ET-VILLAGRAINS, à compter du 29/02/2024. Radiation au RCS de LIBOURNE et réimmatriculation au RCS de BORDEAUX  
L24EJ16236

EY Société d'Avocats  
Hangar 18 - CS 20052 - Quai de Bacalan  
33070 Bordeaux Cedex

## 3C

Société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 7.622,47 euros  
Siège social : 74 rue Georges Bonnac  
Les jardins de Gambetta - Tour 3  
33000 BORDEAUX  
410 702 245 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions du 13 février 2024, l'associé unique de la société a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 7.622,47 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique, quelle qu'en soit la forme, s'effectuent librement.

Il en est de même des valeurs mobilières donnant accès au capital, souscrites par l'associé unique. Toutefois, leur cessionnaire et tout cessionnaire successif ne peuvent eux-mêmes les céder ou les transmettre sous quelque forme que ce soit, sans l'agrément préalable de l'associé unique, dans les conditions prévues à l'article 22 applicables après la perte du caractère unipersonnel de la société.

Le gérant de la société a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société. Sous sa nouvelle forme de société par Actions Simplifiée, la société est dirigée par Monsieur Christophe BOSQ, demeurant au 16 Lotissement la Mélaçaise - 33370 TRESSES, désigné en qualité de Président pour une durée indéterminée.

L24EJ16241

## SOCIETE REY SADIVA

Société à responsabilité limitée au capital de 212.865 euros  
Siège social : 8 rue Grousset  
33130 BEGLES  
RCS BORDEAUX N° 458 204 161

## REDUCTION DE CAPITAL

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 décembre 2023, a décidé de réduire le montant du capital social de 212.865 euros à 205.586,48 euros par voie de réduction du nombre de parts sociales soit 57 parts numérotées 928 à 941 et 1242 à 1284 détenues par Madame Jeannine REY à compter du 29 décembre 2023

L'article 8 «CAPITAL SOCIAL» des statuts sera modifié en conséquence.

Aux termes du même procès-verbal, Madame Jeannine REY démissionne de sa fonction de gérante, confirmant ainsi Monsieur Pierre GINIEIS comme seule gérante de la société.

L'article 15 «NOMINATION DES GERANTS» des statuts sera modifié en conséquence.

Mention faite au RCS DE BORDEAUX

Pour avis

L24EJ16253



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**FCBR**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 500 euros  
Siège social : 13 rue Anders Celsius Parc  
d'activité Sylvalabelle II  
33470 LÉ TEICH  
951 558 220 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Cyril RASPIENGEAS, demeurant 15 bis route de Hobre - 33380 MIOS, pour une durée illimitée à compter de ce jour. Pour avis. La Gérance

L24EJ16262



## JUNE DIFFUSION

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 20.000 Euros  
Siège social : 21 Allée des Chasseurs  
33680 - LACANAU OCEAN  
SIREN 539 631 499 RCS BORDEAUX

### AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Mars 2024, il résulte que :

Le siège social a été transféré de LACANAU OCEAN (33680) - 21 Allée des Chasseurs à BIDART (64210) - 4 Rue Bidarmendia, à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2024.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention

Siège : 21 Allée des Chasseurs - 33680 LACANAU OCEAN.

Nouvelle mention

Siège : 4 Rue Bidarmendia - 64210 BIDART.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX

Pour avis,

L24EJ16304



## JEAN BATAILLE PEINTURE DECORATIVE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 730 €  
Siège social : 8 Chemin de Callonge,  
33370 POMPIGNAC  
450 809 777 RCS BORDEAUX

Le 22/02/2024, l'associé unique, statuant en application de l'art. L.223-42 du C.com., a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

L24EJ16327

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

## REDONE LOGISTICS

Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros  
porté à 9 000 euros  
Siège social : 18 rue François Xavier,  
résidence Allée Saint François V5,  
33170 GRADIGNAN  
984 018 523 RCS BORDEAUX

## AUGMENTATION CAPITAL SOCIAL ET MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 04 mars 2024, l'associé unique a décidé :

- D'augmenter le capital social d'un montant de 4 000 euros par émission de 400 actions nouvelles de numéraire, et de porter de 5 000 euros à 9 000 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 5 000 euros.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 9 000 euros.

- De modifier l'objet social aux activités de transport national et international de toutes marchandises ou biens, commissaire de transport, affrètement, stockages, logistique et manutention, messageries, groupage et dégroupage, achat, ventes et location de matériel de moins et plus de 3,5 tonnes, location de véhicules avec ou sans conducteur, toutes prestations de service se rattachant à cette activité, le transport de voyageurs par taxis (VTC), le transport de personnes à mobilité réduite T.P.M.R. (VTC) et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L24EJ16365



## AMBASSADOR'S BRIDGE

SASU au capital de 3 000 €  
Siège social : 4 CRS DE GOURGUE,  
33000 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°901 889 758

## AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

En date du 27/11/2023, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de BORDEAUX

Pour avis

La Présidente

L24EJ16368

**DALBOS MARCHAND DE BIENS**

Société par actions simplifiée  
à associé unique  
au capital de 5 000 euros  
Siège social :  
25 Route du bois de Laborde,  
33500 LALANDE DE POMEROL  
825 210 917 RCS LIBOURNE

## AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 11 mars 2024, l'associé unique a décidé :  
- de remplacer à compter de ce jour, la dénomination sociale DALBOS MAR-

CHAND DE BIENS par **DALBOS IMMOBILIER** et de supprimer le sigle « DMB » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- d'étendre l'objet social aux activités de l'acquisition, la location et gestion de biens immobiliers et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- de transférer le siège social au 46 avenue de l'Europe 24700 MOULIN NEUF à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis. Le Président

L24EJ16390

## SOCIETE IMMOBILIERE BORD'EAU

Au capital de 154,45 €  
Siège social : 62 rue de la Plage  
à SOULAC SUR MER (33780)  
RCS BORDEAUX 353 215 270

## CHANGEMENT DE GERANT ET REDUCTION DE CAPITAL

1°/ Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 20 février 2023, il a été constaté la fin de la gérance de Madame Yolande BARRE par suite de son décès survenu le 19 octobre 2019 et la désignation en qualité de nouveau gérant Monsieur William BARRE né à LESPARRÉ MEDOC le 13 juin 1977 et demeurant à AMBARES et LAGRAVE (33440) 75 avenue de Grandjean.

2°/ Suivant acte reçu par Maître Thibault SUDRE notaire à BORDEAUX le 26 juin 2023 contenant cession de parts il a été constaté la réduction de capital par voie de rachat et d'annulation de 100 parts sur les 200 existantes d'une valeur nominale unitaire de 1,5245 €.

Cette réduction de capital entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social 304,90 €

Nouvelle mention : Capital social 152,45 €

Pour avis.

L24EJ16611



## SERENITY GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 120 000 euros réduit à 20 000 euros  
Siège social : 66 Cours de l'Argonne  
33000 BORDEAUX  
900 256 926 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 mars 2024 a décidé :

- de réduire le capital de 120 000 euros à 20 000 euros par voie de réduction du nombre des actions.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cent vingt mille euros (120 000 €).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à vingt mille euros (20 000 €).

- de transférer le siège social à compter dudit jour du 66 Cours de l'Argonne, 33000 BORDEAUX au 16 Impasse de la Roubine, 33140 VILLENAVE D'ORNON.

- de nommer Monsieur Michel GILIN, demeurant 14bis Chemin de Galgon, 33140 VILLENAVE D'ORNON en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Denis AVELLANEDA, démissionnaire à compter du 31 mars 2024.

- de prendre acte de la démission à compter du 31 mars 2024 de Monsieur Franck SOULE de ses fonctions de Directeur Général et de ne pas procéder à son remplacement.

Modification sera faite auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

POUR AVIS

Le Président

L24EJ16646



## CREALEC

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 €  
Siège social : 21 Avenue Léon Blum -  
33600 PESSAC  
912 677 879 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 15 mars 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 21 Avenue Léon Blum 33600 PESSAC au 9 Chemin des Jonquilles, 65330 MONTASTRUC, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L24EJ16676

## VIGNERONS DE PUISSEGUIN LUSSAC SAINT-EMILION

Société Coopérative Agricole à capital  
variable  
Siège social : Lieu-dit Durand  
33570 PUISSEGUIN  
781 971 312 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal du 27/01/2023, l'assemblée générale a décidé la création d'un sigle : **VPLSE**.

Mention sera faite au RCS : Libourne.

Pour avis,

L24EJ16683

## AVIS DE MODIFICATION

**SELARL LIENARD - ROGER**

S.E.L.A.R.L. au capital de 40 000,00  
Euros

Siège social : 8 Avenue Jean Sacchetti

33510 ANDERNOS-LES-BAINS

R.C.S : BORDEAUX B 509 054 755

Aux termes de l'assemblée générale du 28/12/2023, de la société SELARL LIENARD-ROGER,

Il a été décidé :

- de transformer la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée en Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. Le gérant reste le même.

- De modifier la dénomination de la société à compter du jour de ladite assemblée. Dorénavant la dénomination sera : **LIROY**

- d'ajouter à l'objet social la détention de titres.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis

L24EJ16701

ABONNEZ VOUS

**HOLDING MINOS**  
Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
au capital de 189 000 euros  
Siège social : 130 rue Eugène Freyssinet  
Zone Industrielle  
33260 LA TESTE DE BUCH  
528 181 779 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 01/03/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 130 rue Eugène Freyssinet, Zone Industrielle, 33260 LA TESTE DE BUCH au 620 avenue de l'Aérodrome 33260 LA TESTE DE BUCH à compter du 01/03/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

L24EJ16741

**POLE DE SANTE NAUJACAIS**  
SCM au capital de 300 €  
Siège social : 2bis 2ter rue de Baron  
33990 NAUJAC SUR MER  
885 325 670 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DEMISSION DE COGERANT

Par AGEX du 18/03/2024, les associés ont pris acte de la démission de Carine BRIESACH de son mandat de cogérant à compter du même jour, et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence. Modification sera faite au GTC de BORDEAUX.

L24EJ16748

Dénomination : **MCGP**  
Forme : Société en Nom Collectif  
Capital social : 1000 €.  
Siège social : 29 rue du Sacré-Cœur  
33200 Bordeaux  
889 056 404 RCS Bordeaux.

Par décision de l'AGE du 01/02/2024, il a été décidé d'autoriser la cession d'une part sociale de la société J.CG.I. (799 372 867 RCS Bordeaux) au profit de la société HOLDING CGP (491 842 381 RCS Bordeaux).

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

L24EJ16757

**CROQ & TART'IN SAS** au capital de 2500 €  
siège social : Rue François Coli - Centre d'Affaires ABCD - Complexe Indar - Bâtiment H - 33290 BLANQUEFORT 982 511 230 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Par AGE du 11.03.2024, le siège social a été transféré au 10 Quai Léon Perrier 33250 PAUILLAC, à compter du 11.03.2024.

pour avis, le Président

L24EJ16812

19 Avenue du Président JF Kennedy  
CS 60073  
33692 MERIGNAC

Aux termes des décisions de l'associé unique du 15/03/2024 de la société LE KOCON, SAS au capital de 1.000 €, 7 Allée des Roses, 33200 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 919 967 786, l'associé unique :

- a approuvé l'apport des actions des sociétés LES PETITS PRENEURS (RCS BORDEAUX 894 285 741) et WORKSPACE FAMILY, anc. dén. MOTHER WORK COMMUNITY (RCS BORDEAUX 900 452 285) à la société LE KOCON ;

- a décidé d'augmenter le capital de la société LE KOCON de 870 euros par l'émission de 87 actions ordinaires de 10 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, portant le capital de 1.000 € à 1.870 €. Le montant de la prime d'apport est de 699.130 € ;

- a décidé de modifier les articles 6 et 7 des statuts comme conséquence des opérations d'apport et de la modification du montant du capital social.

L24EJ16818



## SO.FAPS

SARL au capital de 10 000 €  
Siège social : 23T chemin de Couvertaire  
33450 SAINT-LOUBES  
803 207 166 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision du 01/01/2024, la gérance a décidé de transférer le siège social du 23T chemin de Couvertaire 33450 SAINT-LOUBES au 5 route de la Landotte 33450 IZON à compter du 01/01/2024 et de modifier en conséquence les statuts. La Société, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 803 207 166 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de LIBOURNE.

Gérance : M. Ahmed ADDA demeurant 140 Route de Piquessieque 33350 MOULIETS ET VILLEMARTIN et M. Yvan FOURNIOUX demeurant 23 T Chemin de Couvertaire 33450 SAINT LOUBES

L24EJ16909

## TUP

## JMC CAMPAN

Société par actions simplifiée au capital de 2500 euros 125 AVENUE ARISTIDE BRIAND 33700 MERIGNAC 909788549 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31/12/2023 :

Par décision du 31/12/2023, l'associé unique personne morale de la Société par actions simplifiée unipersonnelle JMC CAMPAN SAS dont le siège social est situé 125 AVENUE ARISTIDE BRIAND 33700 MERIGNAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 909788549 a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la Société par actions simplifiée unipersonnelle CCM SOLUTIONS à compter du 31/12/2023.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société par actions simplifiée unipersonnelle CCM SOLUTIONS au profit de la Société JMC CAMPAN, associée unique personne morale de CCM SOLUTIONS, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du Tribunal compétent, délai accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions seront reçues au Tribunal de commerce de BORDEAUX dont l'adresse est la suivante Palais de la Bourse, 17 Pl. de la Bourse, 33000 BORDEAUX.

La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis,

L24EJ16708

## DISSOLUTIONS

**BASSIN DESIGN** Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 2 000 euros Siège social : 10 rue de la Praya, 33950 LEGE CAP FERRET Siège de liquidation : 9 rue Jacques Blicck, 33380 MARCHEPRIME 982 080 574 RCS BORDEAUX L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 13/03/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme

liquidateurs Madame Anaïs DE BRUYN, demeurant 9 rue Jacques Blicck, 33380 MARCHEPRIME, et Monsieur Sébastien NOBLECOURT, demeurant 23 Allée des Landes de Simon, 33950 LEGE CAP FERRET, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisés à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 9 rue Jacques Blicck, 33380 MARCHEPRIME. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

L24EJ14532

**AJPF BATIMENT** Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social et siège de liquidation : 5 La Peyrière, 33190 MONTAGOUTIN 833 733 140 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 11/03/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Jean-Pierre DUBRANA, demeurant 4 chemin des Paloumayres 33430 BAZAS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 5 La Peyrière, 33190 MONTAGOUTIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

L24EJ15421



**SELARL WILSON COJURI**  
Société d'Avocats  
53 rue Mouneyra -  
33000 BORDEAUX  
Tél : 06 07 60 98 11  
wilsoncojuri@wanadoo.fr

## LE.B.AU.PRE

Société Anonyme par Actions Simplifiée  
41 rue Eugène Freyssinet  
33260 LA TESTE DE BUCH  
RCS BORDEAUX 894 757 426

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée générale Extraordinaire des actionnaires, en date du 20 mars 2024 et tenue au siège social, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20 mars 2024 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé 41 rue Eugène Freyssinet 33260 LA TESTE DE BUCH, siège de la liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur Christophe LEFEBVRE demeurant 15 rue de la Mairie 64230 AUSSEVILLE en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

L24EJ15807

## SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

**VEMAX**

Société civile immobilière en liquidation au capital de 100 euros  
Siège social : 15 Chemin de Gallet 33240 ST ANTOINE  
533 999 504 RCS LIBOURNE

**AVIS DE DISSOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 mars 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Véronique BORGELLA demeurant 15 chemin de Gallet 33240 VAL DE VIRVEE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 15 chemin de Gallet 33240 VAL DE VIRVEE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,

Le Liquidateur

L24EJ15881



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**SYNERGY MOBILITÉ**

SARL en liquidation au capital de 1 000 €  
Siège : 30 avenue Gambetta, 33700 MERIGNAC  
Siège de liquidation : 30 avenue Gambetta 33700 MERIGNAC  
483 700 027 RCS BORDEAUX

L'AGEX réunie le 28/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Chantal MERMANS, demeurant 30 avenue Gambetta 33700 MERIGNAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 30 avenue Gambetta 33700 MERIGNAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L24EJ16020



**SERVICE  
ANNONCE LÉGALE**

TÉL. 05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**SUD AQUITAINE MOBILITE**

SAS en liquidation au capital de 1 000 €  
Siège social : 30 avenue Gambetta 33700 MERIGNAC  
Siège de liquidation : 30 avenue Gambetta 33700 MERIGNAC  
504 655 473 RCS BORDEAUX

Par AGEX du 28/12/2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Chantal MERMANS, demeurant 30 avenue Gambetta 33700 MERIGNAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 30 avenue Gambetta 33700 MERIGNAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L24EJ16024

**XELLENCE COURTAGE**

Société à responsabilité limitée au capital de 100 euros  
Siège social : 2A Rue des Lavandières 33620 CAVIGNAC  
512 723 917 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2023, il résulte que :

L'associé a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2023 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur ESTEVES Telmo, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 2A Rue des Lavandières, 33620 CAVIGNAC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Libourne

Mention sera faite au RCS : Libourne

Pour avis,

L24EJ16058



Arnaud BRUN  
Notaire  
43, Avenue de la Côte d'Argent 33470 LE TEICH  
Téléphone : 05 57 15 59 55  
Télécopie : 05 57 15 55 59  
Email brun.arnaud@notaires.fr

**SCM des Drs BRUN et DE SAGEY**

Société Civile de Moyens capital de 2439,18 Euros  
Siège social : Quartier Suzon 33830 BELIN BELIET  
SIRET : 329 856 223 00014

**AVIS DE DISSOLUTION**

Au regard de la cessation d'activité professionnelle du Dr De Sagey, par ailleurs unique membre actif de ladite société, ce au 31 Mars 2022,

Par décision du 7 Mars 2022, les associés ont décidé la dissolution de la Société à compter du 31 Mars 2022 et sa mise en liquidation.

A été nommé liquidateur Monsieur Baudouin Teste de Sagey demeurant 7 route de Suzon 33830 Belin Beliet, né le 20 juillet 1956 à Madagascar, de nationalité française, marié à Madame Dominique Brun, ce avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 7 route de Suzon 33830 Belin Beliet, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée ainsi que les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis,

Le liquidateur

L24EJ16077



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**SCI LE NAISSAIN**

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 38 112,25 euros  
Siège social : 1 avenue de Verdun 33980 AUDENGE  
Siège de liquidation 1 avenue de Verdun 33980 AUDENGE  
392 027 389 RCS BORDEAUX

**AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE**

L'AGE du 22/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société sans poursuite d'activité à compter du 22/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jacques SLOÏM, demeurant 1 avenue de Verdun 33980 AUDENGE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est 1 avenue de Verdun 33980 AUDENGE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ16257



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

SCHLEE & POPKEN SARL  
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 9 rue de Condé 33000 BORDEAUX  
405.353.319 RCS BORDEAUX

**DISSOLUTION ANTICIPEE**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation

amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. François SCHOEPFER, demeurant 11 rue des Iris 68230 WIHR-AU-VAL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 9 rue de Condé 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L24EJ16496



**MALINO**

SARL en liquidation au capital de 1 500 euros  
Siège social :

Avenue du 18 Juin 1940  
Espace Mermoz  
33127 MARTIGNAS SUR JALLE  
834 876 583 RCS BORDEAUX

**AVIS DE DISSOLUTION**

Aux termes d'une décision en date du 30 janvier 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Bruno POINT, demeurant 33 rue de la Matoque 33127 SAINT-JEAN - D'ILLAC, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 33 rue de la Matoque, 33127 SAINT-JEAN - D'ILLAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le liquidateur

L24EJ16698

ANDAROG SCI en liquidation au capital de 300 € Siège social et de liquidation : Rue de la Croix de Monjous - ZA Saint Joseph 33140 VILLENAVE D'ORNON 521 171 801 RCS BORDEAUX  
AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE L'AGM du 30/06/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. André CAPDEVIELLE demeurant 12, Avenue des Albatros - 33115 LA TESTE DE BUCH, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation a été fixé à l'adresse du siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS. Pour avis

L24EJ16827

## SLB

Société à Responsabilité Limitée  
en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
3, rue du Peyrat, 33470 LE TEICH  
Siège de liquidation :  
24 avenue de Belle France,  
33700 MERIGNAC  
852 884 543 RCS BORDEAUX

### DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1<sup>er</sup> mars 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Liquidateur : Mme Salomé BOURRAT, demeurant 24 avenue de Belle France 33700 MERIGNAC. Siège de la liquidation : 24 avenue de Belle France, 33700 MERIGNAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L24EJ16910

## CLÔTURES

HAPPY DIAG  
SARL au capital de 100 €  
Siège social :

14 RUE GOUNOD 33270 Floirac  
850 564 485 RCS de Bordeaux  
L'AGE du 31/12/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. FERNANDES REIS Daniel Daniel, demeurant 14 RUE GOUNOD 33270 Floirac pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Radiation au RCS de Bordeaux

L24EJ14236

## BONNIE

SAS au capital de 3 000 €  
Siège social : 7 RUE DU PAS SAINT GEORGES  
33000 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°891 608 077

L'assemblée générale ordinaire du 15/01/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DUCODON Jea-Christophe de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
le liquidateur

L24EJ16217



**JURI-LAWYERS  
CONSULTANTS**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux  
Tél. 05 53 76 06 06  
contact@cabinet-jlc.com  
www.cabinet-jlc.com

L'Assemblée Générale de la **SARL TEAM CONSEIL DEVELOPPEMENT** en cours de liquidation, au capital de 5 000 € dont le siège social est 5 rue du Golf Bâtiment E 2 Parc Innolin 33700 MERIGNAC, siège de liquidation : 25 Avenue des Aliés 33115 PYLA-SUR-MER, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°809 416 209, réunie le 19 mars 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Stanislas FOUCAUD, demeurant

25 Avenue des Aliés 33115 PYLA-SUR-MER, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

L24EJ16628

**Gérard BAUD Consultant SAS** en liquidation au capital de 10 000,18 € Siège social et de liquidation : 1, Lotissement Les Lauriers - 33370 TRESSES 339 398 935 RCS BORDEAUX AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION L'AGO réunie le 31/01/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Gérard BAUD de son mandat de Liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, en annexe au RCS. Pour avis,

L24EJ16651



Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**PORTOBELLO MEDIA** Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social et siège de liquidation : 48 avenue Carnot 33700 MERIGNAC 815 143 581 RCS BORDEAUX L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 02/02/2024 au siège social, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Briac SAPENE, demeurant 115 bis rue Jude 33200 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

L24EJ16736

### IMUUNE

Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 120 000 euros  
Siège social et siège de liquidation : 290 RUE PASTEUR, 33200 BORDEAUX  
917 921 876 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 15 DECEMBRE 2023 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Valérie VICARD, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

L24EJ16798



## EYRIAL CAP FERRET

SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 22 AV DE LA MUSICIENNE  
33950 LEGE CAP FERRET  
RCS de BORDEAUX n°917 774 952

L'assemblée générale ordinaire du 07/11/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. RIEU Vincent de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la

clôture des opérations de liquidation à compter du 07/11/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
Le liquidateur

L24EJ16836

## LOCATIONS GERANCES

Selon un acte SSP du 21.08.2023, **TOTAL ENERGIES MARKETING FRANCE**, SAS au capital de 390 553 839 € avec siège social 562 Avenue du Parc de l'Île - 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445 a convenu avec la **SARL MARIDA** au capital de 8 000 € avec siège social 388 Route du Médoc - 33320 EYSINES, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 789 877 982, pour un **fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS EYSINES STAR sis à 388 Route du Médoc - 33320 EYSINES** de lui consentir un contrat de location-gérance à durée déterminée du 01.05.2024 au 30.04.2027 sans tacite reconduction.

L24EJ16096

## FONDS DE COMMERCE



**SARL CARMENT  
ET ASSOCIES**  
Notaires  
53 Quater Rue du Général  
de Gaulle  
33740 ARES

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Henri CARMENT, Notaire associé de la société à responsabilité limitée dénommée « CARMENT ET ASSOCIES », titulaire d'un office notarial à la résidence d'ARES, (Gironde), 53 Quater Rue du Général de Gaulle, le 15 mars 2024, enregistré à BORDEAUX, le 19 mars 2024 sous la référence 2024N 1368, a été cédé par :

**Monsieur Frédéric Charles Mathieu BLANC, employé, et Madame Séverine DUCOUT, Entrepreneur individuel, son épouse, en instance de divorce**, demeurant Monsieur à LE PORGE (33680) 9 route des Lacs, et Madame ce jour à MORCENX (40110 1600 Route de Sabres.

Nés Monsieur à BORDEAUX (33000) le 2 juin 1979,

Madame à MONT-DE-MARSAN (40000) le 9 octobre 1982.

Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à LE PORGE (33680), le 20 août 2011.

A la Société dénommée **SARL LA FERME A LA PLAGE**, dont le siège est à ARES (33740) 18 T avenue de la Forêt, identifiée au SIREN sous le numéro 982084972 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

**Un fonds de commerce de ferme pédagogique avec gîtes sis à LE PORGE (33680) 52 route de la Jenny, exploité par Madame Séverine DUCOUT seule, sous l'enseigne PARENTHÈSE NATURE FERME PEDAGOGIQUE** et pour lequel celle-ci est immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le N°848 557 781.

Propriété et jouissance du fonds vendu : à compter du jour de la signature de l'acte.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTECINQ MILLE EUROS (55.000,00 EUR) s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 29.950 €,
- au matériel pour 25.050 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24EJ15609



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

Suivant acte sous seing privé en date à ARCACHON du 29/08/2023, enregistré au Service des Impôts de BORDEAUX le 29/01/2024, bordereau 3304P61 2024 A 00613, Monsieur Jean-Claude BARRIERE, demeurant 6 allée des Ormes 33260 LA TESTE DE BUCH, A CEDE à la société Bateau Taxi Le Passeur, SAS au capital de 1 000 euros ayant son siège social 76 boulevard de la Plage 33120 ARCA-CHON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 978 791 853, représentée par Monsieur François LAMBERT en sa qualité de Président de la société ARCA-CHON EVENTS, elle-même Présidente de la société, l'activité de transport maritime de passagers par bateau-Taxi exploitée au moyen d'une vedette dénommée «Le Passeur», sis 6 allée des Ormes 33260 LA TESTE DE BUCH, moyennant le prix 150 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 29/08/2023. L'acquéreur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé. Pour avis

L24EJ15815

## 24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME WEB :

[annoncelegale.echos-judiciaires.com](https://annoncelegale.echos-judiciaires.com)



## CESSION DE FONDS DE COMMERCE ET DE LICENCE IV

Aux termes de deux actes reçus par Maître Valérie LEBRIAT, Notaire associée à BORDEAUX (Gironde), 1, Cours Georges Clémenceau, le 15 mars 2024, enregistrés au SERVICE DEPARTEMENTAL DE BORDEAUX, le 21/03/2024, réf. 2024 N 1404 et 2024 N 1405,

A été cédé :

### 1) Un fonds de commerce par :

**M. Laurent Jean-Pierre DONSBECK**, demeurant à TALENCE (33400) 271 route de Toulouse,

Divorcé de Mme Laurence Andréa Simone Danielle THERASSE et non remarié.

Et **Mme Laurence Andréa Simone Danielle THERASSE**, demeurant à TARGON (33760) 7 chemin de Rollet,

Divorcée de M. Laurent Jean-Pierre DONSBECK et non remariée.

A :

La Société **CARGOU**, dont le siège est à TALENCE (33400) 225 route de Toulouse, identifiée au SIREN sous le n° 793509910 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Désignation du fonds :

Un fonds de commerce de bar - cave - restaurant - jeux de la Française des Jeux - vente de titre de transports et la gérance d'un débit de tabac sis à TALENCE (33400), 225 route de Toulouse, connu sous le nom commercial BISTRO LOLO.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TROIS CENT CINQUANTE MILLE EUROS (350 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour TROIS CENT DIX MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX EUROS (310.970,00 EUR),

- au matériel pour TRENTE-NEUF MILLE TRENTE EUROS (39.030,00 EUR).

Un stock de marchandises évalué à la somme de DIX-SEPT MILLE HUIT CENT HUIT EUROS ET VINGT-CINQ CENTIMES (177808,25 EUR) HT, soit DIX-HUIT MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS EUROS ET QUARANTE-SIX CENTIMES (182283,46 EUR) TTC s'applique :

- pour QUINZE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DEUX EUROS ET VINGT-SEPT CENTIMES (152792,27 EUR) au stock tabac,

- pour DEUX MILLE CINQ CENT QUINZE EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX-HUIT CENTIMES (27515,98 EUR) HT soit DEUX MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-ONZE EUROS ET DIX-NEUF CENTIMES (27991,19 EUR) TTC aux autres produits.

Propriété Jouissance : 15 mars 2024

### 2) une licence IV par :

**M. Laurent Jean-Pierre DONSBECK**, demeurant à TALENCE (33400) 271 route de Toulouse

Divorcé de Mme Laurence Andréa Simone Danielle THERASSE et non remarié.

A :

La Société **CARGOU**, SNC, dont le siège est à TALENCE (33400) 225 route de Toulouse, identifiée au SIREN sous le n° 793509910 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Une licence d'exploitation de débit de boissons et spiritueux de IVème catégorie accordée au cédant le 10 juin 2020. La licence était utilisée par le cédant pour l'exploitation de son fonds de commerce de café et bar, avec débit de boissons, sis à TALENCE (33400), 225, route de Toulouse, connu sous le nom BISTRO LOLO.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT MILLE EUROS (20.000,00 EUR).

Propriété Jouissance : 15 mars 2024

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24EJ15838



NOTAIRES DU JEU DE PAUME  
23 AVENUE DU JEU DE PAUME  
33200 BORDEAUX

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Hervé DESQUEYROUX, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde) CRPCEN 33015, 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2ème arrondissement) CRPCEN 75329, 32 rue Etienne Marcel, le 15 mars 2024, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT BORDEAUX, le 19 mars 2024, Dossier 2024 00011188 référence 3304P61 2024 N 01332, a été cédé un fonds de commerce par :

**Madame Brigitte Catherine Jeanne BOUSQUET**, épouse de Monsieur Fabrice Jacques Michel MICHENAUD, demeurant à ARCACHON (33120) 18 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, à :

La Société dénommée **LE PIQUE-NIQUE DU BASSIN**, dont le siège est à ARCACHON (33120) 41 rue Maréchal de Lattre de Tassigny, identifiée au SIREN sous le numéro 949908032 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de RESTAURANT sis à ARCACHON (33120), 21 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, connu sous le nom commercial LA SAISON 3.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUINZE MILLE EUROS (115 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial, 23 avenue du Jeu de Paume 33200 BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24EJ15849



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE  
MOYART BARALE ET ASSOCIÉS  
Société d'Avocats  
27 Cours Evrard de Fayolle  
33000 BORDEAUX  
Tél. 05 56 01 98 77

## CESSION D'ELEMENTS RESIDUELS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte (-Acte SSP) en date du 29.02.2024, enregistré au service départemental de l'enregistrement de Bordeaux le 19.03.2024, dossier 2024 00011239, Réf 3304P61 2024 A 02009

- **Monsieur Frédéric Georges REISEMBERG**, Pharmacien,

Demeurant 38 rue Gambetta 33500 Libourne (33), immatriculé au RCS de Libourne sous le n° 441 803 871

A cédé à parts égales à :

- La Société **MA PHARMACIE TOURNY SELARL** dont le siège social est 20 cours Tourny 33500 Libourne, immatriculée au RCS de Libourne sous le n° 529 215 956,

- La Société **MA PHARMACIE DES ALLEES SELARL** dont le siège social est 18 allée Robert Boulin 33500 Libourne, immatriculée au RCS de Libourne sous le n° 490 577 418,

- La Société **DECAZES SELARL** dont le siège social est 13 place Decazes 33500 Libourne, immatriculée au RCS de Libourne sous le n° 499 689 966,

- La Société **MA PHARMACIE DU MARCHÉ SELARL** dont le siège social est 8 rue Montesquieu 33500 Libourne, immatriculée au RCS de Libourne sous le n° 752 163 766,

les éléments résiduels du fonds de commerce d'office de pharmacie, exploité 38 rue Gambetta 33500 Libourne, pour lequel le vendeur est inscrit au RCS de Libourne sous le n° 441 803 87, moyennant le prix de 700.000 €.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues chez la SELARL Alexandre SANSON, Huissier de Justice, 6, Place René Princeteau 33500 LIBOURNE pour validité, et chez la SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE MOYART BARALE & ASSOCIÉS, 27 cours Evrard de Fayolle, 33000 BORDEAUX, pour notification.

Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion

L24EJ16100



www.opteam-avocats.com

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un ASSP en date du 20/03/2024, enregistré au SIE BORDEAUX, le 21/03/2024, dossier : 2024 00012046, bordereau : 3304P61 2024 a 02116, LA BAGUETTE DEPUIS 2018, SAS au capital de 3 000 euros, ayant son siège social 5 RUE ETIENNE HUYARD, CENTRE COMMERCIAL COUNORD LOCAL 2C, 33300 BORDEAUX, immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le n°840 143 341, a cédé à CHEZ WASS, SARL au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 5 RUE ETIENNE HUYARD, CENTRE COMMERCIAL COUNORD LOCAL 2C, 33300 BORDEAUX, en cours d'immatriculation au RCS de BORDEAUX, un fonds de commerce : Cuissons et transformations sur place et/ou à emporter des produits suivants : pains viennoiseries pâtisseries plats cuisinés quiches pizzas sandwichs salades crêpes galettes boissons et tout objet festif en relation avec tout type d'événements, exploité sis 5 RUE ETIENNE HUYARD, CENTRE COMMERCIAL COUNORD LOCAL 2C, 33300 BORDEAUX, moyennant le prix de 17 000 euros.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 20/03/2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à l'adresse suivante : Me Jacques de LATUDE - 14, rue Boudet, 33000 BORDEAUX, pour la validité et pour la correspondance.

L24EJ16360

## REGIMES MATRIMONIAUX

INSERTION CHOIX LOI APPLICABLE AVEC DESIGNATION REGIME MATRIMONIAL **DUPONT-BILLIARD** Maître Isabelle CHARBONNÉ, Notaire à BORDEAUX (GIRONDE) 2 rue Albert de Mun, a reçu le 16 février 2024, un acte contenant changement de régime matrimonial avec choix de loi applicable au régime matrimonial contenant adoption rétroactive du régime de la participation aux acquêts tel qu'il est établi par les articles 1569 à 1581 du Code civil par : Monsieur Christophe Jean François BILLIARD, et Madame Aurélie Brigitte DUPONT, demeurant ensemble à BORDEAUX 33000, 58 rue Segalier. Monsieur est né à SURESNES (92150) le 16 juillet 1979, Madame est née à FONTENAY-AUX-ROSES (92260) le 10 octobre 1978. Mariés sans contrat de mariage préalable aux termes de leur union célébrée à BERLIN (ALLEMAGNE), le 31 mai 2019 et donc initialement soumis au régime de la communauté différée des augmentations. Les oppositions des créanciers à ce changement de régime matrimonial, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

L24EJ15518

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Edouard BENTEJAC, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde) CRPCEN 33015, 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2ème arrondissement) CRPCEN 75329, 32 rue Etienne Marcel, CRPCEN 33015 . le 18 mars 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

**Monsieur Yves GABORIAU**, retraité, et **Madame Simone Nelly Marcelle NIEL**, retraitée, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000) 131 rue Albert Barraud.

Monsieur est né à BORDEAUX (33000) le 13 novembre 1937,

Madame est née à LA FERTE-ALAIS (91590) le 31 mars 1939.

Mariés à la mairie de SCEAUX (92330) le 23 septembre 1970 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître René VENOT, notaire à SCEAUX, le 21 septembre 1970.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24EJ15526

## CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain ILLHE, Notaire en la résidence d'AMBARES-ET-LAGRAVE, associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nicolas PEYRE, Marie-Céline CROQUET, Romain ILLHE et Agnès NUGÈRE», dont le siège est à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond Faulat, titulaire de deux offices notariaux à AMBARES-ET-LAGRAVE et à BORDEAUX, CRPCEN 33039, le 18 mars 2024, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux.

ENTRE :

**Monsieur Alain LAMBERT**, retraité, et **Madame Delphine Martine PARABOSCHI**, bibliothécaire, demeurant ensemble à AMBARES-ET-LAGRAVE (33440) 28 avenue de Saint Loubs.

Monsieur est né à AMBARES-ET-LAGRAVE (33440) le 3 juillet 1956,

Madame est née à EPINAL (88000) le 21 novembre 1962.

Mariés à la mairie de AMBARES-ET-LAGRAVE (33440) le 27 octobre 1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Par l'adjonction d'une clause de pré-ciput permettant au conjoint survivant, en cas de dissolution de la communauté par décès, de prélever et se voir attribuer avant tout partage les biens et droits visés par cette clause.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24EJ15610



**SELAS**  
Jean-Charles BOUZONIE,  
Nicolas INGUERE  
et Nathalie FESTAL  
Notaires Associés  
1 rue Franklin  
33000 BORDEAUX

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles BOUZONIE, notaire à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin, le 21 mars 2024, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle de biens présents et à venir par Monsieur LEGAL Jean-Baptiste Francis Jacques, né à ARGENTEUIL (95100) le 22/08/1963 et Madame LOPEZ Eve Christiane, née à MONTPELLIER (34000) le 28/05/1969, son épouse, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000), 23 rue Descartes, initialement mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal de Grande Instance compétent

Pour avis et mention, Me J.-Ch. BOUZONIE, notaire.

L24EJ16113



**SELARL Mathieu VERGEZ-PASCAL**  
et Louis GIRARDOT  
Notaires Associés  
Titulaire d'un Office Notarial  
à BORDEAUX (Gironde),  
30, Cours de l'Intendance.

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Louis GIRARDOT, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «SELARL Mathieu VERGEZ-PASCAL et Louis GIRARDOT notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 30, Cours de l'Intendance, CRPCEN 33022, le 22 mars 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la SEPARATION DE BIENS PURE ET SIMPLE entre :

Monsieur Clément VILLEGA, gérant de société, et Madame Marion Leila CHANET, sans emploi, demeurant ensemble à NAUJAN-ET-POSTIAC (33420) Bernadas, né savoir :

Monsieur à BORDEAUX (33000) le 11 janvier 1995,

Madame à VALENCE (26000) le 24 mai 1995.

Mariés à la mairie de SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (33750) le 10 novembre 2022 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement total, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24EJ16250

**POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

## AUTRES ANNONCES



**MAITRE Yann JOUANDET,**  
NOTAIRE  
ETUDE VINCENS de TAPOL, LEBLOND et  
JOUANDET notaires associés

### AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 10 septembre 2003, **Mme Jacqueline Charlotte Marguerite VERGER**, née à BORDEAUX-CAUDERAN, le 28 octobre 1922, demeurant à PLAN DE CUQUES (13380), 7 rue de l'Aire, **veuve de M Joseph André LABROUQUERE**, décédée à PLAN DE CUQUES, le 22 décembre 2023, a institué un légataire universel. Ces deux testaments ont été déposés au rang des minutes de Me Yann JOUANDET, suivant procès-verbal en date du 29 février 2024, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal de grande judiciaire de Marseille, le 7 mars 2024.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me MONDOLONI, notaire à ALLAUCH (13718 Cedex) Traverse Emile Carvin, BP 4, en charge du règlement de la succession.

L24EJ15573



**NOTAIRES DU JEU DE PAUME**  
23 AVENUE DU JEU DE PAUME  
33200 BORDEAUX

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 31 août 2006,

**Madame Marguerite SYLVESTRE**, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33000) 95 rue du Tondou.

Née à NANCY (54000), le 22 décembre 1920.

Veuve de Monsieur Henri Marcel BARES et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 18 janvier 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Florence DABADIE, Notaire au sein de la SOCIETE TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde) CRPCEN 33015, 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2<sup>ème</sup> arrondissement) CRPCEN 75329, 32 rue Etienne Marcel, le 20 mars 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Florence DABADIE, notaire à BORDEAUX, référence CRPCEN : 33015, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24EJ15907



**NOTAIRES DU JEU DE PAUME**  
23 AVENUE DU JEU DE PAUME  
33200 BORDEAUX

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 novembre 2012, **Monsieur Frédéric Jean Claude LILLET**, sans profession, demeurant à BORDEAUX (33200) 149 avenue du Maréchal Leclerc Résidence Maréchaux BT M-AP 53. Né à BORDEAUX (33000), le 4 août 1963. Célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Décédé à BORDEAUX (33000), le 21 janvier 2024. A consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Fabrice GAUTHIER, Notaire associé de la SOCIETE TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde) CRPCEN 33015, 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2<sup>ème</sup> arrondissement) CRPCEN 75329, 32 rue Etienne Marcel, le 5 mars 2024, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire soussigné, chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24EJ16245



**OFFICE NOTARIAL**  
ARCACHON  
Etude de Maîtres Philippe JEAN, Johanne DELEGLISE, Guillaume MOGA et Joséphine BLANCHARD-MOGA  
Notaires associés à ARCACHON (Gironde)  
14 Boulevard Général Leclerc.

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 octobre 2023,

**Madame Francine Aline MARQUET**, en son vivant retraitée, demeurant à CESTAS (33610) 6 chemin de Lou Jiou Tocoucau.

Née à MERIGNAC (33700), le 13 juillet 1950.

Veuve de Monsieur Raymond André MÉMAIN et non remariée.

Décédée à PESSAC (33600) (FRANCE), le 18 janvier 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Joséphine BLANCHARD-MOGA, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée «Office Notarial B'A» à la résidence d'ARCACHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, le 7 mars 2024.

Aux termes d'un acte reçu par ledit notaire, le 22 mars 2024 contenant contrôle de la saisine, il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé au-

près du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Joséphine BLANCHARD-MOGA, notaire à ARCACHON 14 boulevard du Général Leclerc, référence CRPCEN : 33059, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24EJ16711

## RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce L24EJ13925 du 15/03/2024 concernant la cession de son fonds de commerce par **Madame Marjorie PAPIN** (500 266 978 RCS BORDEAUX) à la société **CFMB** (852 280 361 RCS BORDEAUX). Il fallait lire que l'activité du fonds BEAUTE BIO est "soins esthétiques et vente de produits cosmétiques".

L24EJ16307



**LELUIE DU MOULIN PHILIPPE DANIEL, PIERRE BOUCELLO, PASCAL SOT, THIERI, THIERRY BISSOLPOM, ANDRÉ BRABERON, EDUARDO BERT, EMIL, OLIVIER LASSERRE, SEBASTIEN LEBLANC, SERGIENKIN ALEXANDRE, SERGIENKIN DENIS, SIMON GUY, ADRIEN LARROQUE ET ANDRÉ DANIEL, NOTAIRES ASSOCIÉS À BORDEAUX (GIRONDE), 25 AVENUE DU JEU DE PAUME.**

Rectificatif à l'annonce numéro L23EJ57364 dont la parution a eu lieu le 15 décembre 2023 concernant la société **CABINETORTHOCONCEPT**. Il convient de lire que la dénomination de la société est désormais la suivante : **CABINET DENTAIRE DIEGO BAPTISTA LINS**.

Pour avis

Le notaire.

L24EJ16634

## ADDITIFS



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**CFBR**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 360 000 euros  
porté à 860 000 euros  
Siège social : 12 rue Auguste Comte,  
33400 TALENCE  
882 241 722 RCS BORDEAUX

Il est ajouté à l'objet social «le placement financier sur tout types de supports financiers au moyen de toute trésorerie»

L24EJ15947



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**LE JEHENNE**  
Société en nom collectif  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 119, cours de la République  
33470 GUJAN MESTRAS  
885 268 359 RCS Bordeaux

Complément à l'annonce L24EJ14226 parue le 22/03/2024. Il fallait lire « Suivant AGE du 30/05/2023, la SARL SODDEFIM (siège social «112 Allée du Haurat - 33470 GUJAN MESTRAS» - RCS Bordeaux 814 958 450) a été nommée en qualité de Gérante pour une durée indéterminée partant à compter du 30/05/2023 ; en remplacement de la SAS OCTO PROMOTION dont le mandat de gérant a pris fin le 30/05/2023»

L24EJ16198

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 mars 2024)

**GARRIGOU Géraldine Révline**, 120 Avenue de l'Hippodrome, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 478 942 832. Coiffure Et Vente De Produits Et Accessoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2023, désignant liquidateur Me Jacques De Latude 14 Rue Boudet 33000 BORDEAUX. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563252397

**SARL AB MINCEUR**, 70 Avenue de la Libération, 33360 Latresne, RCS BORDEAUX 918 588 609. Digitopression, accompagnement minceur, conseil en alimentation équilibrée, toute activité relative aux techniques d'aide à l'amincissement, au conseil, et à l'accompagnement en alimentation équilibrée, en entretien corporel et au bien-être de la personne. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 février 2024, désignant liquidateur Selarl Laura Lafon 155 Rue Fondaudège 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563252444

**SARL ALMI**, 140 Bis Rue de l'École Normale, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 537 939 225. Achat et revente de logements. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 février 2024, désignant liquidateur SELARL Philae 23 Rue de Margaux 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563252405

**SARL LAURENT DE CLOUET VOYAGES (LC VOYAGES)**, 86 Rue Jules Ferry, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 480 926 989. Agence de voyages. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 février 2024, désignant liquidateur Selarl Laura Lafon 155 Rue Fondaudège 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563252408

**SAS GABA**, 1 Route de la Raffette, 33450 Montussan, RCS BORDEAUX 809 986 607. Tous travaux de construction habillage pose d'enduits finitions intérieures revêtements isolation et aménagements rapprochement et ou utilisation et ou coordination de tous professionnels du bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2024, désignant liquidateur Selarl Laura Lafon 155 Rue Fondaudège 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563252414

**SARL SIMALIN**, 18 Rue Valentin Haüy, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 830 837 985. Épicerie fine, vente et dégustation de café, vente de boissons non alcoolisées, chaudes ou froides, vente ou consommation sur place de sandwichs froids ou chauds, viennoiserie, gâteaux, tartes, plats froids ou réchauffés, Crêpes sur place ou à emporter, à l'exclusion de toute activité de cuisson et tout autre confection sur place. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 février 2024, désignant liquidateur Selarl Laura Lafon

155 Rue Fondaudège 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563252417

**SAS MCFT**, 246 Avenue de Thouars, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 852 826 452. Salles de sport, dont musculation, Cardio-training, gymnastique, stretching, danse, espace lié à la détente, à la relaxation et à la remise en forme, sauna, hammam, vente de tous produits diététiques, de vêtements et d'accessoires liés au sport, boissons non alcoolisées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563252429

**SAS FMP Groupe**, 7 Rue Bellus Mareilhac, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 881 628 523. Production et la réalisation d'émissions et d'interviews destinées à être diffusées sur tous supports médias. exploitation et location de plateaux pour l'enregistrement d'émissions et d'interviews. production et réalisation de curriculum vitae sous forme numérique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 février 2024, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563252438

(Jugement du 20 mars 2024)

**SARL AGENCEWWW**, 24 Rue de Janeau, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 519 755 391. Opérateur e-commerce : vente à distance, activités de communication et sites internet, de conseil, conception, création graphique, installation technique de plate-forme E-commerce, supports publicitaires, sites internet. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 janvier 2024, désignant liquidateur SELARL Philae 23 Rue de Margaux 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563369300

**SAS TRADING 33**, 41 Rue Professeur Calmette, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 829 849 538. Négoce automobiles achats et ventes de marchandises diverses alimentaires et non alimentaires, négoce d'automobiles d'occasion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2024, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563369331

**SAS HF BORDEAUX**, 35 Rue Georges Mandel, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 840 899 876. L'exploitation de lieux de loisirs, d'enceintes sportives et culturelles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 27 février 2024, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563369343

**SAS ECLAT DE BEAUTE**, 1 Zone Artisanale du Grand Chemin, 33370 Yvrac, RCS BORDEAUX 849 487 988. Exploitation d'un centre de beauté, d'esthétique et de remise en forme avec vente de tous produits de beauté et accessoires liés à cette activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 janvier 2024, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563369352

**SAS ELDUNA**, 6 Avenue Gustave Eiffel, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 850 097 486. Restauration traditionnelle ou rapide sur place ou à emporter, débit de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563369355

**SARL TECH COMPOSITES**, 26 Allée du Fin, 33470 Gujan-Mestras, RCS BORDEAUX 878 303 825. La conception et la fabrication de matériaux composites ; la fabrication de matières à base de résine. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 août 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563369362

**SARL AF SOLUTION DISTRIBUTION**, 11 Rue Galin, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 880 930 722. Non communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 septembre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563369368

**SARL LE BOIS DU MARQUIS**, 213 Avenue Marcel Dassault, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 885 326 280. Conception, pose et installation de Menuiseries, mobiliers et agencements intérieurs, structures à ossature en bois ou matériaux composites. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563369371

**SAS D&B CONFIDENTIEL ESTATE**, 81 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup>, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 892 607 946. Non communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 4 octobre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563369380

**SAS LES 4 J DARTS**, 77 Cours Victor Hugo, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 919 581 413. La location de matériel. la maçonnerie générale. Jugement pro-

nonçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 février 2024, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563369407

**SAS EXEL GESTION**, 13 Rue des Roches, 33560 Carbon Blanc, RCS BORDEAUX 490 954 575. Prestations de services dans le domaine du conseil, de la gestion et administratif des entreprises. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 février 2024, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563369296

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 19 mars 2024)

**SAS AQPRIM**, 51 Quai Lawton, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 537 676 884. Opérations de construction immobilière, promotion, commercialisation, acquisition et vente de tous biens et droits immobiliers, transactions sur immeubles et fonds de commerce, réalisation de prestations de services au profit de ses filiales, participation directe ou indirecte de la société à toute activité par voie de création de sociétés, d'apport ou d'achat de titres, de fusions, d'association. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 février 2024 désignant administrateur SELARL Ajilink Vigreux 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563252402

**SAS FERMETURE ALUMINIUM DE L'ATLANTIQUE (FAA)**, Bâtiment Mandin -La Croix Haute, 33580 Monségur, RCS BORDEAUX 809 065 162. Vente installation et pose de menuiseries fermetures annexes telles que vérandas et Pergolas en bois aluminium et Pvc installations Domotiques de résidences travaux d'installation d'implantation de constructions en structure bois système hydraulique et solaire petits travaux de bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 février 2024 désignant mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563252411

**SAS AQPRIM INVEST 1**, 51 Quai Lawton, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 837 895 309. Prise de participation au sein de sociétés notamment par voie de souscription ou de rachat de titres ou de droits sociaux ayant le même objet : acquisition de terrains, activité de construction vente, sous -Traitance. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 février 2024 désignant administrateur SELARL Ajilink Vigreux 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302563252420

**SAS AQPRIM INVEST 2**, 51 Quai Lawton, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 841 691 397. Participation et acquisition d'un terrain, constructions-vente de tous immeubles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 février 2024 désignant administrateur SELARL AjiLink Vigreux 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563252423

**SAS AQPRIM INVEST 3**, 51 Quai Lawton, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 848 583 431. Prise de participation et acquisition d'un terrain, construction-vente. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 février 2024 désignant administrateur SELARL AjiLink Vigreux 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563252426

**SAS AQPRIM INVEST 5**, 51 Quai Lawton, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 877 555 714. Participation au sein d'une société ayant pour objet social l'acquisition d'un terrain, l'activité de construction vente. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 février 2024 désignant administrateur SELARL AjiLink Vigreux 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563252432

**SAS AQPRIM INVEST 4**, 51 Quai Lawton, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 877 596 825. Participation au sein de sociétés ayant l'objet social suivant : acquisition de terrains, activité de construction vente. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 février 2024 désignant administrateur SELARL AjiLink Vigreux 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563252435

**SAS NOÏA IMMOBILIER**, 5 Rue Esprit des Lois, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 888 871 506. Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 février 2024 désignant mandataire judiciaire Selarl Laura Lafon 155 Rue Fondaudège 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563252441

**SARL C.K.N.**, Chemin de Lissandre, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 478 495 930. Prestations récupération et négoce de métaux ferrailles cartons... Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 janvier 2024 désignant administrateur SELARL Ascagne Aj So 34 Cours de Verdun 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Selarl Laura Lafon 155 Rue Fondaudège 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire

ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563252399

#### (Jugement du 20 mars 2024)

**ZAMBO Frank**, 11 Chemin de la Scierie, Logt 2 Résidence Lapebie, 33670 Créon, RM 841 512 114. Non Communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 10 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369420

**SARL ACADE**, 21 Rue de Béarn, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 499 167 047. Architecte, contractant général, réalisation d'opérations immobilières. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 avril 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369306

**AUDOIN Lorris**, 12 Chemin de Braouet, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 802 625 244. Entretien Et Création Parc Et Jardin. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2024 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369314

**SAS KLERICIMO**, 1 Allée de Fénélon, 33370 Tresses, RCS BORDEAUX 818 004 434. Transaction sur immeubles et fonds de commerce location immobilière gestion immobilière syndic de copropriété administration d'entreprise immobilier d'entreprise marchand de biens et toutes activités connexes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 6 mars 2024 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri -Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369319

**SAS SOLYLEND**, 24 Rue Latour, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 827 993 601. Activités d'intermédiaire en financement Participatif, activités de conseil en investissement Participatif, création et exploitation de plateforme de financement Participatif. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 2 janvier 2024 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369325

**SAS HABITAT 2017**, 1 Place de l'Europe Logement 1201, le Grand Parc Bâtiment I1 Étage 12, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 829 223 460. Maçonnerie, charpente, couverture, carrelage, terrassement, tous travaux du bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 6 novembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue

de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369328

**SAS ALLEGRIA**, 10 Rue Ferbeyre, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 879 685 725. Restauration, Sandwicherie sur place ou à emporter. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 février 2024 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369365

**SAS E.D.DEVELOPPEMENT**, 1 Quartier Roberts, 33210 Saint-Pierre-De-Mons, RCS BORDEAUX 821 901 659. Consulting, ingénierie et formation en marketing et communication. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 2 janvier 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 23 Rue de Margaux 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369374

**SASU BE-ARTS**, 7 Allées de Chartres, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 888 785 920. Commerce de détail d'objets et d'oeuvre d'ameublement, de décoration d'intérieur et extérieur. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369377

**SAS INOVE CARROSSE**, 270 Allée des Deux Poteaux, 33127 Saint-Jean-D'illac, RCS BORDEAUX 898 941 281. Entretien et réparation de véhicules automobiles, réparation de carrosserie, peinture de véhicules, réparation de pièces de véhicules automobiles, Parebrises et vitres, location de véhicules de courte durée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 5 janvier 2024 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369386

**SAS STARBRILLS AUTO**, 49 C Rue Jeanne de Lestonnat, 33440 Ambarès -Et-Lagrave, RCS BORDEAUX 907 516 835. Entretien et réparation de voitures véhicules automobiles légers commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369395

**DUCOURNEAU Stéphane**, 29 Rue Ramonet, 33340 Lesparre Médoc. Non Communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369416

**METBACH Daniel**, 26 Avenue Gustave Eiffel, Centre d'Affaires, 33700 Mérignac. Non Communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 février 2024 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369418

#### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

##### (Jugement du 20 mars 2024)

**SAS AMS**, 27 Rue Scaliger, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 852 540 368. La participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, et ce par tous moyens notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achats de titre ou droits sociaux, de fusion ou autrement. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369359

#### JUGEMENT ARRÊTANT LE PLAN DE SAUVEGARDE

##### (Jugement du 20 mars 2024)

**SAS HERMIONE RETAIL**, 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 838 905 529. Non communiquée. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 120 mois nommant Commissaire à l'exécution du plan la SCP CBF & ASSOCIES 58 rue Saint Genès 33000 BORDEAUX, prise en la personne de Maître Christian CAVIGLIOLI et la SELARL AJASSOCIES, 90 Bd Flandrin, 75116 Paris prise en la personne de Maître Franck MICHEL.

13302563369340

**SAS HERMIONE TPR**, 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 905 379 053. Exploitation sous toutes ses formes de fonds de commerce de grands magasins Multimarchés à rayons multiples ; vente, revente en gros ou en détail par tous types de magasins, ou à distance selon toutes techniques ou technologies existantes ou à créer, de tous produits, marchandises, articles de mercerie, textiles, confection de mode, chaussures, lingerie, maroquinerie, parfumerie, articles de beauté, bazar, articles de Paris, bijoux, objets en métaux précieux, articles de joaillerie ou horlogerie. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 120 mois nommant Commissaire à l'exécution du plan la SCP CBF & ASSOCIES 58 rue Saint Genès 33000 BORDEAUX, prise en la personne de Maître Christian CAVIGLIOLI et la SELARL AJASSOCIES, 90 Bd Flandrin, 75116 Paris prise en la personne de Maître Franck MICHEL.

13302563369392

**SAS HERMIONE OUTLET**, 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 908 243 348. Exploitation sous toutes ses formes de fonds de commerce de grands magasins Multimarques à rayons multiples; vente et/ou revente en gros ou en détail par tous types de magasins, ou à distance selon toutes techniques ou technologies existantes ou à créer, de tous produits, marchandises, articles de mercerie, textiles, confection de mode, chaussures, lingerie, maroquinerie, parfumerie, articles de beauté, bazar, articles de Paris, bijoux et objets en métaux précieux joaillerie, horlogerie. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 120 mois nommant Commissaire à l'exécution du plan la SCP CBF & ASSOCIES 58 rue Saint Genès 33000 BORDEAUX, prise en la personne de Maître Christian CAVIGLIOLI et la SELARL AJASOCIES, 90 Bd Flandrin, 75116 Paris prise en la personne de Maître Franck MICHEL.

13302563369398

**JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE**

**(Jugement du 20 mars 2024)**

**SARL RADIOVILLA MGS**prod, 4 Rue Duquesne, 33950 Lège-Cap-Ferret, RCS BORDEAUX 481 392 520. L'Édition et la diffusion de programmes radio, l'exploitation et la gestion de programmes de radio notamment en vue de leur diffusion, l'exploitation de réseaux de radio diffusion, la production d'émissions de radio enregistrées ou en direct, l'exploitation et la gestion des droits de propriété intellectuelle, en vue notamment de leur diffusion par la radio, la production de programmes de télévision, sous forme d'émissions en direct ou enregistrées, de radio, combinés ou non avec des activités de diffusion, la fourniture d'accès à l'internet par tous moyens, y compris par réseau Câblé, la production de programmes par toute source de communication en général. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant, liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369293

**SARL SERRES-ZARAGOZA**, 15-17 Rue du Chevalier de la Bar, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 794 272 120. Restaurant bar brasserie dancing. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant, liquidateur Firma 54 Crs Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369311

**EIRL RIBEIRO DE BARROS**, 645 Rue d'Armeau, 33140 Cadaujac, RCS BORDEAUX 825 179 419. Débardage, Bucheronnage, Élagage, Débroussaillage, Entretien Parcs Et Jardins, Vente De Bois, Abattage, Plantation De Pins. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 juin 2023, désignant, liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302563369322

**MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT**

**(Jugement du 20 mars 2024)**

**SARL SAUVESTRE NIETO**, 120 Passage des Lavandières, 33240 Saint-André-de-Cubzac, RCS BORDEAUX 793 698 408. Transports funéraires de pompes funèbres marbrerie. Jugement modifiant le plan de redressement.

13302563369309

**PLAN DE REDRESSEMENT**

**(Jugement du 26 mars 2024)**

**SARL LAGO CAPITAL**, 6 Rue de la Zone Artisanale Pico, 33160 Saint-Médard-En-Jalles, RCS BORDEAUX 483 498 010. Conseils gestion de participations holding. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Me De Latude Jacques 14 Rue Bouquet 33000 Bordeaux.

13302563688012

**CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE**

**(Jugement du 20 mars 2024)**

**SAS LA BEGLAIZE**, 48 Avenue de Verdun, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 830 457 347. Vente au détail de vêtements et accessoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302563369334

**MARTIN Emmanuel, Stéphane, Christophe**, 6c Rue Gustave Eiffel, 33380 Mios, RCS BORDEAUX 453 359 010. Chef De Cuisine À Domicile - Traiteur Organisateur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302563369337

**SAS VANSACA**, 48 Avenue de Verdun, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 848 429 908. Vente au détail de vêtements et accessoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302563369346

**SAS CORINTINO**, 48 Avenue de Verdun, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 848 911 392. Vente au détail de vêtements et accessoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302563369349

**SAS BAM & CO**, 48 Avenue de Verdun, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 897 568 093. Vente au détail de vêtements et accessoires. vente au détail de mobiliers et d'éléments de décoration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302563369383

**SAS LA ANJOUAIZE**, 48 Avenue de Verdun, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 901 810 937. Vente de vêtements et accessoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302563369389

**SAS VANSACA & CO**, 48 Avenue de Verdun, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 909 246 217. Vente au détail de vêtements et accessoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302563369401

**SAS T'AS DE BEAUX YEUX**, 48 Avenue de Verdun, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 914 634 225. L'activité de studio de photographie en ce inclus la commercialisation des productions photographiques sous différents supports ; la production photographique et l'exposition sous forme de galeries. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302563369404

**SARL HABITAT 33**, 13 Impasse des Pruniers, 33450 Saint-Sulpice-Et-Cameyrac, RCS BORDEAUX 919 312 611. Pose de Menuiseries aluminium, bois, PVC, pose d'escaliers intérieurs, menuiserie intérieure et extérieure, pose de cuisines, pose de mobilier de salle de bain, dressing, sols et terrasses en bois. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302563369410

**FURET Clément**, 35 Route de Gailard, 33490 Saint-Pierre d'Aurillac. Non Communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302563369414

**CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF**

**(Jugement du 20 mars 2024)**

**SARL CENTRALE IMMOBILIERE DU PARC**, 73 Avenue Charles de Gaulle, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 534 012 349. Agent immobilier. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

13302563369303

**CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

**(Jugement du 18 mars 2024)**

**SAS LV BAT**, 6 Chemin de la Causade, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 812 020 899. Bâtiment construction rénovation charpente construction bois. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593688

**SARL GROUPE MIO CAFFE**, 1060 Avenue de l'Europe, Centre Commercial les Océanides, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 834 391 716. Vente au détail et en gros de café, thé et chocolats. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593705

**SAS INTELLIGENT MOBILITY TECHNOLOGIES**, 39 Avenue de l'Hippodrome, Res les Cottages Bât Fapt 312, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 848 259 149. Professionnels mettant à disposition de sa clientèle une ou plusieurs voitures de transport avec chauffeur y compris la formation des agents ou des entreprises du même secteur d'activité et du Vtc. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593719

**VETEAU Xavier**, 6 Rue Gabriel Faure, 33510 Andernos-les-Bains. Travaux De Charpente, Construction De Maison Bois. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593731

**SAS Euro Car Deal**, 260 Avenue Henri Becquerel, Boite aux Lettres 4, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 909 831 265. Toutes prestations de conseils, d'études et d'audit en marketing, vente et stratégie commerciale, ainsi que tous services y attachés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593766

**SARL KASO**, 3 Rue Gustave Eiffel, 33510 Andernos-les-Bains, RCS BORDEAUX 390 551 851. Commercialisation, montage, maintenance et entretien de jeux de plein air, de mobilier Urbain, de mobilier événementiel. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593634

**(Jugement du 25 mars 2024)**

**SARL ETABLISSEMENTS MALLO PERE ET FILS**, 5 Bis Rue Pascal, 33370 Tresses, RCS BORDEAUX 332 160 449. Mandataire en abats de porcs (vente de viandes et abats de porc saisons charcuterie). découpe à façon et Dessossage de viande de porc. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593631

**SAINT MARC Julien**, 44 Crs de Verdun, 33470 Gujan Mestras. Autres Travaux Spécialisés De Construction. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593780

**SARL AQUITAINE AUTO**, 172 Rue Alexis Labro, 33130 Begles, RCS BORDEAUX 403 114 341. Négoce, réparation, location de tous véhicules. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593637

**SARL CHATEAUX DOMAINES ET MILLESIMES (C D E M R)**, 30 Rue de l'Hermitte, Zae Parc, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 413 689 589. Négoce du vin et spiritueux et tous articles y rattachés sous toutes ses formes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593640

**SARL IPEI (IMMOBILIER PART-AGE D'ESPACE INVESTISSEMENT)**, 581 Route de Toulouse, 33140 Villenave d'Ornon, RCS BORDEAUX 432 893 568. Marchand de biens travaux d'entretien en sous-traitance. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593643

**SARL L'APPART**, 15-17 Rue Maubec, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 488 592 478. Restaurant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593646

**SARL EURL ASSISTANCE MAINTENANCE AUTO**, 45 Rue Emile Zola, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 495 080 566. Réparations, assistance et maintenance automobile, vente de véhicules d'occasion et d'accessoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593649

**SARL DAINAUD**, 32 et 32 Bis Av de l'Entre Deux, 33370 Fargues-Saint-Hilaire, RCS BORDEAUX 501 644 678. Poissonnerie, vente de coquillages, crustacés, plats cuisinés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593652

**SARL BEGUEY PIECES AUTO SERVICES (B.P.A.S.)**, 6 Chemin de Boisson, 33410 Beguey, RCS BORDEAUX 532 687 878. Négoce et vente de pièces détachées (neuf) automobiles gros et demi-gros, montage de pièces détachées et toutes activités annexes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593655

**SARL OLIVEIRA ET SILVA**, 4 Rue Général de Faidherbe, 33130 Begles, RCS BORDEAUX 532 796 281. Travaux de maçonnerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593658

**SARL CASH'N'CARRY**, 100 Rue Lagrua, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 493 133 433. Négoce de biens de consommation d'occasion ou neufs tels que matériels Multimédias, articles de bijouterie, HiFi, électroménager, instruments de musique, téléphonie, articles de sport, négoce de métaux précieux tels que l'or. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593661

**SARL NEW GLOBE**, 25 Place Gabetta, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 792 287 310. Bar, brasserie avec licence Iv. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593664

**SARL NATAN**, 12 Rue Fleur de Lys, 33370 Artigues Près Bordeaux, RCS BORDEAUX 792 272 320. Conseil, Consulting, management, vente de produits et services non réglementés, location de matériels et véhicules sans chauffeur négoce import export de tous produits manufacturés autorisés en gros demi-gros et détail alimentaires et non alimentaires non Réglementés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593667

**SARL A+ FERMETURE**, 26 Avenue Gustave Eiffel Cs 70101, 33701 Mérignac Cedex, RCS BORDEAUX 792 865 016. Travaux de menuiserie métallique et serrurerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593670

**SARL ABYSSE-SPA**, 169 Avenue de la Libération, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 794 957 704. Soins de beauté centre de remise en forme vente de produits de parfumerie de produits de beauté et de toilette de produits diététiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593673

**SARL A.M.F.**, 4 Rue Gustave Eiffel, 33370 Artigues-Près-Bordeaux, RCS BORDEAUX 802 262 121. Achat vente et pose de Menuiseries intérieurs et extérieurs fermetures liées au bâtiment produits verriers miroiterie protection solaire marchand de biens. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593676

**SAS LE FOURNIL DE BAGHERA-Mérignac**, 2 Avenue de la Grange Noire, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 801 780 206. Boulangerie pâtisserie viennoiserie traiteur sucre sale salon de thé Sandwicherie et Snacking a consommer sur place ou a emporter petite épicerie d'appoint. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593679

**SARL BATIMENT CONCEPT 33**, 87 Quai de Queyries, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 809 677 446. Maîtrise d'oeuvre, contractant général. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593682

**SARL VITA STE EULALIE**, 69 Avenue de l'Aquitaine, 33560 Sainte-Eulalie, RCS BORDEAUX 811 593 193. Pratique du fitness et des sports. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593685

**SAS DATA INFORMATIQUE**, 6 Avenue Neil Armstrong, 33692 Mérignac Cedex, RCS BORDEAUX 812 381 564. Conseil en systèmes informatiques prestation de services informatiques conseil formation maintenance et assistance à domicile de services et de matériels informatiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593691

**SARL ALOHA**, 25 Rue Mac Carthy, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 812 620 896. Achat fabrication conception et revente de produits alimentaires d'accessoires de tous produits, services ou conseils ne relevant pas d'une autorisation spécifique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593693

**SARL RETRAITE SENIORS**, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 803 185 511. Création, exploitation de plateforme téléphonique et services internet, de mise en relation à destination des seniors, Aidants, mutuelles et ce afin de trouver une solution adaptée à Leurs besoins de services à la personne. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593696

**SAS CARNEIRO**, 32 Rue Pablo Neruda, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 820 251 288. Tous travaux de plâtrerie peinture revêtement sols et murs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593699

**SAS PROCONSULT**, 1 Rue Marcel Issartier, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 828 956 839. Non communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593702

**SAS AQUITAINE PCE**, 8 Rue Ariane, Parc Cadéra, Bâtiment W -, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 808 139 935. Plomberie électricité chauffage installation photovoltaïque et tous travaux de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593708

**SAS CHAUFFAGE ENTRETIEN MAINTENANCE INSTALLATIONS MULTI-ENERGIES (CEMIM)**, 7 Avenue du 19 Mars 1962, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 838 116 747. L'entretien et la maintenance des installations de chauffage toute nature et de toutes énergies les installations sanitaires et plus généralement la plomberie la couverture le ramonage et l'isolation la gestion et la maintenance des réseaux fluides la vente l'installation et la maintenance de matériel électrodomestique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593711

**SAS RENOVATION BORDELAISE**, 11 Rue Galin, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 841 312 408. Activité de réalisation de chantiers liés à la maîtrise de l'énergie, à l'entretien et à la rénovation de l'habitat. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593714

**SARL L'INSTANT FLEURS**, 2 Place de l'Eyre, 33114 le Barp, RCS BORDEAUX 848 092 334. Fleuriste. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593716

**SAS DMVN HOLDING**, 112 Route de Pessac, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 848 092 334. Fleuriste. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593722

**SAS SIP33**, 38 Rue Maubec, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 878 506 187. Réparations ordinateurs et équipements périphériques en France et à l'étranger et objets similaires et connexes se rattachant à l'objet social. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593725

**SARL TESTEFIT**, 290 Avenue du Parc des Expositio, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 879 591 592. Activités des centres de culture physique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593728

**SARL BIODAFRAIS**, 2 Rue Roger Mirassou, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 883 019 556. Vente de gros fruits et légumes bio, épicerie fine bio, produits transformés bio. vente et location de logiciel informatique. prestation de service. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593733

**SARL UGIEIA**, 244 Avenue du Médoc, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 884 331 331. Nutritionniste, vente de compléments alimentaires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593736

**SAS DELICES & GATEAUX**, 90 Avenue des 40 Journaux, Centre Commercial Coeur Ginko, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 884 465 519. Exploitation sous toutes les formes de tout fonds de commerce de vente en gros, demi-gros et détail de pâtisserie, chocolaterie, confiserie, biscuiterie, glaces et entremets glacés, plats cuisinés, viennoiseries, restauration rapide et Snacking, dépôt de pain. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593739

**SAS MK CONSTRUCTION**, 17 Rue des Marronniers, 33530 Bassens, RCS BORDEAUX 885 380 535. Les activités de construction spécialisées nécessitant des compétences ou du matériel spécialisé : la maçonnerie, les travaux courants du béton. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593742

**SAS SOCIAL IT**, 8 Rue des Marins, 33510 Andernos-Les-Bains, RCS BORDEAUX 890 007 180. Le développement d'applications informatiques et de pages Web et la commercialisation de produits et services en lien avec son objet social; la création, L'administration, le Référencement, les audits, l'achat ou la vente de sites internet. la réalisation de prestations de service et de conseils et à titre accessoire des prestations de formation en lien avec l'objet social. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593745

**SARL Mama Business Group**, 58 Allée Theresa Cabarrus, 33185 le Hailan, RCS BORDEAUX 892 453 267. Toute activité de formation et d'accompagnement dans les domaines du digital, de la création d'entreprises et de la communication auprès des particuliers et des entreprises. toute activité de Référencement et de vente de produits et services à destination des particuliers et des entreprises. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593748

**EIRL CHRISTOPHE BOUSSEAU**, Bâtiment Loupiac 1<sup>er</sup> Etg, 8 Rue des Cepages, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 828 285 056. Formation Pour Adultes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593751

**BLANVILLAIN Anaïs**, 15 Sente des Caboteurs, Bâtiment G Appartement G401, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 901 807 172. Vente De Produits Bien Être A Base De Cbd. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593754

**SARL POK'N BOWL**, 97 Cours Gabetta, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 903 664 829. Restauration, Saladerie, plats à emporter, Poke, boissons sans alcool. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593757

**SAS HOMARDS & FRERES**, 20 Rue Ravez, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 908 380 926. Petite restaurations, Saladerie, Sandwicherie, à emporter ou à consommer sur place, la vente de boissons, glaces, ou confiseries. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302563593760

**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE REGULIER DE  
NOTRE JOURNAL**

**ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

**ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM**

**SARL TXAKURRA**, 47 Rue Carpenteyre, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 908 666 134. Négoce d'aliments et articles divers pour animaux - accompagnement au suivi de la nutrition des animaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593763

**SAS METAVER**, 12 Rue Corneille Apt 6, Résidence Blaise Pascal, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 909 929 366. La transformation, le conditionnement et la commercialisation du Tenebrio Molitor et ses produits dérivés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593769

**SARL OH'RESTO**, Avenue des Pyrénées, Centre Commercial Bordeaux Sud, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 910 127 091. L'exploitation de tous fonds de commerce de restauration rapide, sur place, à emporter, ou en livraison sans vente de boissons alcoolisées. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593772

**SARL LE BIDULE**, 11 Rue de Candale, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 903 252 583. Restauration traditionnelle sur place et à emporter. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593775

**SAS AIDANTS SERVICES ARCAÇON**, 43g Rue du Port, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 915 004 048. Conseil, accompagnement et coordination médicale à domicile ; services à la personne dans le maintien à domicile et le retour d'hospitalisation; location, vente livraison et installations de dispositifs médicaux; prestations de services; care management. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302563593777

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

La Selarl PHILAE prise en la personne de Maître Lucas-Dabadie, liquidateur, a déposé au greffe, le 21 mars 2024, l'état de collocation établi en application de l'article R 643-6 du code de commerce, à la suite de la vente de l'immeuble sis à SOULIGNAC (33760) cadastré Section B n° 698, 1098, 1099, 1100 et 1101 et des

parcelles de vignes sises à SOULIGNAC (33760), cadastrées Section C n° 14, 948 et 994, dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de **M. Xavier PARGADE** L24EJ15773

Par jugement en date du 22 Mars 2024 Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

**Association HABIT-NETT** Activité : Aide à domicile Résidence Maeva 27 rue des Poilus 33600 PESSAC SIRET : 812 113 876 00013

qui met fin à la période d'observation.

Nomme la SELARL FIRMA, 54 cours Georges Clémenceau - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Maître MAYON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Maître MAYONS dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L24EJ16042

Par ordonnance en date du 22 Mars 2024 La Juge déléguée aux règlements amiables, Prononce la suspension provisoire des poursuites à l'égard de :

**S.A.S.U. LA HAUTE COUTURE DU VIN BY JEAN GUYON** Activité : culture de la vigne 18 route du By 33340 BEGADAN RCS de Bordeaux : 352 565 519 SIRET : 352 565 519 00050

pour une durée de 2 mois.

Cette décision suspend ou interdit toute action en justice de la part de tous les créanciers dont la créance a son origine antérieurement à ladite décision et tendant :

- à la condamnation du débiteur au paiement d'une somme d'argent,
- à la résolution d'un contrat pour défaut de paiement d'une somme d'argent.

Elle arrête ou interdit également toute voie d'exécution de la part de ces créanciers, tant sur les meubles que sur les immeubles.

Les délais impartis à peine de déchéance ou de résolution des droits sont suspendus.

Sauf autorisation du président du tribunal, cette décision interdit au débiteur, à peine de nullité, de payer, en tout ou partie, une créance quelconque née antérieurement à cette décision, ou de désintéresser les cautions qui acquitteraient des créances nées antérieurement, ainsi que de faire un acte de disposition étranger à la gestion normale de l'exploitation ou de consentir une hypothèque ou un nantissement.

Conciliateur : S.E.L.A.R.L. EKIP' prise en la personne de Me Christophe MANDON 2 rue de Caudéran BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX

L24EJ16051



## VENTE AUX ENCHERES

**SAINT-MAGNE (33)**  
PROPRIETE FORESTIERE DE 300 ha  
D'UN SEUL TENANT



MAISON DE MAITRE DU XVIII<sup>e</sup>  
AVEC MAISON DE GARDIEN ET DÉPENDANCES  
Vente à la Bougie du 30/05/2024 à 11h à la Chambre des Notaires de Bordeaux, 6 rue Mably  
MISE A PRIX : 3.600.000 €  
Visites sur place les 26/04 et 17/05 à 10h

Cahier des charges sur demande :

Me Johann BENASSAYA-JOLIS, Notaire à PAUILLAC  
[j.benassaya@notaires.fr](mailto:j.benassaya@notaires.fr)

### REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL LAURA LAFON - MANDATAIRE JUDICIAIRE**  
155 RUE FONDAUDEGE  
33000 BORDEAUX

**A VENDRE**  
**UN FONDS DE COMMERCE DE :**  
**CENTRE D'ENTRETIEN CORPOREL**  
A LA-TESTE-DE-BUCH (33260)  
8 Avenue de Verdun  
Local de 120 m<sup>2</sup>  
Loyer mensuel : 2.125€ HC  
Chiffre d'affaires exercice 2022 : 63.267€

Vous pouvez adresser toute demande par mail à :  
[contact@mandatairesjudiciaires.eu](mailto:contact@mandatairesjudiciaires.eu)  
ou prendre connaissance des pièces sur le site :  
[www.mandatairesjudiciaires.eu](http://www.mandatairesjudiciaires.eu) "Onglet Actif"  
**Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au :**  
**vendredi 12/04/2024 à 12h**

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

[WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM](http://WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM)



Les candidats intéressés sont invités à se manifester auprès de :

**SELARL FHBX**  
Me Sylvain HUSTAIX  
Administrateurs  
Judiciaires Associés  
7 Chemin de la Marouette  
Bâtiment TOKI LANA  
64100 BAYONNE  
[www.fhbz.eu](http://www.fhbz.eu)

e-mails :  
[segolene.richer@fbxz.eu](mailto:segolene.richer@fbxz.eu)  
[eleonore.trinque@fbxz.eu](mailto:eleonore.trinque@fbxz.eu)

### RECHERCHE DE REPRENEURS OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux | Jean-François Blanc | Gaël Couturier | Cécile Dür | Nathalie Leboutcher | Sylvain Hustaix | Benjamin Tamboise | Charlotte Fort | Alicia Alves | Eric Samson | Théophile Fornacciari

#### SARL NESKAK - ORPI BOUCAU IMMO

Redressement judiciaire du 04/03/2024

- Activité : Transactions immobilières,
- Chiffre d'affaires au 31/12/2023 (exercice clos) : 133.422 €,
- Enseigne : ORPI BOUCAU IMMO,
- Siège social : Centre Commercial les Tuileries Route Nationale 10 - 64340 Boucau
- Effectif total : 3 salariés (1 CDD et 2 CDI).

**La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au Lundi 22 avril à 12h00.**

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
6 ET 7 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND  
33500 LIBOURNE



**À VENDRE**  
**MATERIEL DE VITICULTURE**  
**Stock de vin vrac et bouteilles**  
A GENISSAC (33420)

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Romain RABUSSEAU, 6 et 7 Boulevard A Briand 33506 LIBOURNE **avant le 05/05/2024 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) Onglet : «cession d'actif»

**Référence : 42478**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : [amandine.elizondo@ekip.eu](mailto:amandine.elizondo@ekip.eu)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
2 RUE DE CAUDÉРАН, BP 20709  
33007 BORDEAUX CEDEX



**À VENDRE**  
**FONDS DE COMMERCE**  
**PIZZERIA**  
A MIOS (33380)  
6B avenue Léon Delagrange

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON, 2 rue de Caudéran BP 20709 - 33007 Bordeaux **avant le 15/04/2024 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) Onglet : «cession d'actif»

**Référence : 45021**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : [cecile.kollen@ekip.eu](mailto:cecile.kollen@ekip.eu)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL PHILAE**  
**MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
23 RUE MARGAUX 33000 BORDEAUX



**À VENDRE DIVERSES PARCELLES DE VIGNES CLASSÉES**  
**AOC BORDEAUX ROUGE ET AOC BORDEAUX BLANC**

Situé sur les communes de SAINT LAURENT DU BOIS  
et SAINT SULPICE DE POMMIERS

(17ha 60a 69ca sur Saint Laurent des Bois)

(4ha 51a 21 ca sur Saint Sulpice de Pommiers)

Offres à adresser à SELARL PHILAE, 23 rue Margaux à Bordeaux (33000)

Email : [contact@philaemj.fr](mailto:contact@philaemj.fr)

**Réf : 8238**

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
2 RUE DE CAUDÉРАН, BP 20709  
33007 BORDEAUX CEDEX



**À VENDRE**  
**FONDS DE COMMERCE**  
**DE BOUCHERIE**  
A BORDEAUX (33)  
51 Mail des Bordelais

Les offres devront impérativement être adressées auprès du Juge Commissaire au Tribunal de Commre de BORDEAUX au cours de son audience qui se tiendra **le 17/04/2024 à 9h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) Onglet : «cession d'actif»

**Référence : 44493**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : [anne.lancon@ekip.eu](mailto:anne.lancon@ekip.eu)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)



# L'entreprise et les salariés

Revue de récentes décisions  
de justice en matière de droit du travail.

François TAQUET,  
avocat, spécialiste en droit du travail  
et protection sociale

## DROIT À L'IMAGE DU SALARIÉ

Le droit dont la personne dispose sur son image porte sur sa captation, sa conservation, sa reproduction et son utilisation, et la seule constatation d'une atteinte à ce droit ouvre droit à réparation. Une cour d'appel ne peut pas débouter le salarié de ses demandes de dommages-intérêts au titre de son droit à l'image alors que l'employeur ne conteste pas avoir utilisé son image sans son accord pour réaliser une plaquette adressée aux clients. (Cass soc., 14 février 2024, pourvoi n° 22-18014).

## LICENCIEMENT : FAUTE GRAVE

La cour d'appel avait constaté que la salariée avait adopté un comportement se manifestant par des critiques, des moqueries, de la violence verbale et physique, une déstabilisation dans les relations professionnelles et une forme de manipulation allant au-delà de simples plaisanteries entre collègues. Et aussi relevé que l'ambivalence de l'attitude de l'intéressée était source de souffrance au travail. Dès lors, pour la Cour de cassation, elle a pu en déduire, nonobstant l'ancienneté et l'absence d'antécédents disciplinaires de la salariée, que ce comportement inadapté et harcelant caractérisait une faute grave. (Cass. soc., 14 février 2024, pourvoi n° 22-23620)

## LICENCIEMENT : PROCÉDURE

Lorsqu'en raison de la révélation de faits fautifs nouveaux postérieurement à l'entretien préalable à un licenciement disciplinaire, l'employeur adresse au salarié, dans le délai d'un mois à compter du premier entretien, une convocation à un nouvel entretien préalable, c'est à compter de la date de ce dernier que court le délai d'un mois qui lui est imparti pour notifier la sanction. (Cass soc., 14 février 2024, pourvoi n° 22-19351)

## CONTRAT DE TRAVAIL : CLAUSE DE NON-CONCURRENCE

La clause du contrat de travail prévoyant une indemnité en cas de non-respect par le salarié de la clause de non-concurrence est une clause pénale. Le juge peut donc, même d'office, modérer ou augmenter la pénalité ainsi convenue si elle est manifestement excessive ou dérisoire. (Cass soc., 14 février 2024, pourvoi n° 22-17332)

## CLAUSE DE GARANTIE D'EMPLOI

La violation d'une clause de garantie d'emploi oblige l'employeur à indemniser le salarié du solde des salaires restant dû jusqu'au terme de la période de garantie. L'employeur ayant licencié la salariée en arrêt maladie au cours de la période de garantie d'emploi de trois mois à laquelle elle pouvait prétendre, l'intéressée est bien fondée en sa demande de dommages-intérêts équivalents aux deux mois de salaire qu'elle aurait perçus jusqu'au terme de la période de garantie. (Cass soc., 14 février 2024, pourvoi n° 20-20601)

## SANTÉ AU TRAVAIL : INAPTITUDE

L'indemnité compensatrice d'un montant égal à celui de l'indemnité compensatrice de préavis, versée au salarié licencié pour inaptitude physique et impossibilité de reclassement à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, n'a pas la nature d'une indemnité de préavis et n'ouvre pas droit à congés payés. (Cass soc., 7 février 2024, n° 22-15988)

En l'absence de recours contre l'avis du médecin du travail constatant l'inaptitude physique d'un salarié, cet avis s'impose aux parties comme au juge. (Cass soc., 7 février 2024, pourvoi n° 21-10755)

## RÉMUNÉRATION : PRIME

Le paiement d'une prime est obligatoire pour l'employeur lorsque son versement résulte d'un usage répondant aux trois critères de : généralité, constance et fixité. (Grenoble, 7 décembre 2023, RG n° 21/05327) ■

# Agenda d'avril 2024

**JOURS OUVRABLES**  
26 JOURS

**JOURS OUVRÉS**  
FERMETURE SAMEDI ET DIMANCHE  
22 JOURS  
FERMETURE DIMANCHE ET LUNDI  
21 JOURS

**JOUR FÉRIÉ**  
LUNDI DE PÂQUES

## LUNDI 1<sup>ER</sup> AVRIL

· **Lundi de Pâques** : Jour férié ordinaire. Un jour férié qui coïncide avec un jour de repos dans l'entreprise ne donne aucun droit à congé supplémentaire.

## LUNDI 15 AVRIL

· **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) sur le site *net-entreprises.fr* et télépaiement des cotisations sociales et du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu sur les salaires de mars payés en mars ou avril.

· Exposition aux **facteurs de risques professionnels** : la déclaration sociale nominative (DSN) du mois d'avril permet de rectifier la déclaration des expositions aux facteurs de risques professionnels pour l'année précédente. Les six facteurs de risques sont : le bruit, le travail répétitif, le travail de nuit, le travail en équipes successives alternantes, les températures extrêmes, le travail en milieu hyperbare.

· **Employeurs de moins de 11 salariés** ayant opté pour le paiement trimestriel des cotisations sociales : télépaiement sur le site *net-entreprises.fr* des cotisations et du prélèvement à la source sur les salaires du premier trimestre 2024.

## JEUDI 25 AVRIL

· **Employeurs de 9 salariés au plus** : versement des cotisations Agirc et Arrco sur les salaires de mars ou du premier trimestre 2024 pour les employeurs de neuf salariés au plus au paiement trimestriel.

## MARDI 30 AVRIL

· **Entreprises en zone franche urbaine (ZFU)** : déclaration des mouvements de main-d'œuvre en 2023 à l'Urssaf et à la Dreetts (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, anciennement Directcte).

· **Médaille du travail** : date limite pour déposer le dossier à la Préfecture ou à la DDETS (direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités) en vue de la promotion du 14 juillet. La médaille du travail peut s'accompagner d'une prime de l'employeur ou d'un congé. La prime est exonérée de charges sociales et d'impôt sur le revenu pour la partie inférieure au salaire mensuel.

## DÉLAIS VARIABLES

· Télépaiement de la **TVA** afférente aux opérations de mars ou aux opérations du premier trimestre 2024 en cas de paiement trimestriel.

Le cas échéant, demande de remboursement mensuel ou trimestriel de TVA déductible.

· Paiement de la **taxe sur certaines dépenses de publicité** de 2023 (réalisation et distribution d'imprimés publicitaires, annonces dans les journaux gratuits...). Cette taxe, égale à 1 % de ces dépenses hors TVA, est due par les entreprises dont le chiffre d'affaires HT atteint 763 000 euros. Elle est déclarée sur l'annexe à la déclaration de TVA des opérations du mois de mars ou du premier trimestre. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %
2023 T3	133,66	+ 5,97 %

source : INSEE  
Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2024 : 3 864 €</b>	Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	FÉVRIER 2023	FÉVRIER 2024	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	115,78	119,21	+ 3 %
INDICE HORS TABAC	115,06	118,15	+ 2,7 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	140,59		+ 3,5 %
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2023	141,3		+ 3,69 %
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2023	142,06		+ 3,5 %
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,65 €	1 766,96 €		

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN HÉNIN**  
 Directeur de  
 la Gestion Privée  
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	8 184,75	3,2%	8,5%	23,4%	8 201,05	7 318,69	France
SBF 120	6 184,15	3,2%	7,9%	21,5%	6 184,15	5 555,78	France
EURO STOXX 50	5 064,18	4,1%	12,0%	29,5%	5 064,18	4 403,08	Europe
S&P 500	5 203,58	2,6%	9,1%	31,7%	5 241,53	4 688,68	USA
NASDAQ 100	18 210,54	1,5%	8,2%	57,6%	18 339,44	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 930,96	3,2%	2,6%	7,5%	7 930,96	7 446,29	Royaume-Uni
DAX 30	18 384,35	5,5%	9,7%	27,8%	18 384,35	16 431,69	Allemagne
SMI	11 680,36	2,0%	4,9%	5,4%	11 790,46	11 091,58	Suisse
NIKKEI	40 398,03	3,0%	20,7%	44,6%	40 888,43	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	3 031,48	1,8%	1,9%	-1,7%	3 084,93	2 702,19	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,30	-0,7%	1,5%	47,8%	13,60	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	8,00	-3,6%	-15,8%	-20,0%	9,65	8,00	-
ASHLER ET MANSON	3,06	0,0%	-4,4%	-6,7%	3,20	3,06	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	8,30	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,01	-28,5%	-23,6%	94,4%	2,98	2,01	-
CHEOPS TECHNOLOGY	62,00	0,0%	-3,9%	1,6%	65,00	53,00	2,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	510,00	2,8%	8,1%	12,8%	510,00	470,00	7,5%
EAUX DE ROYAN	83,00	-3,5%	-8,8%	-3,5%	91,00	82,00	6,9%
EUROPLASMA	0,001	-20,0%	-84,9%	-99,9%	0,005	0,001	-
FERMENTALG	0,63	-7,0%	109,9%	-60,4%	0,93	0,27	-
GASCOGNE	3,42	-0,9%	-6,0%	-13,0%	3,64	3,40	-
GPE BERKEM	1,96	-14,4%	-35,9%	-62,9%	3,68	1,96	-
GPE PAROT (AUTO)	8,55	3,0%	3,6%	305,2%	8,55	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	6,11	-26,0%	-51,5%	-75,2%	12,70	6,11	-
HUNYVERS	12,25	-6,8%	-12,5%	4,7%	14,25	12,25	-
I.CERAM	1,31	-59,1%	-54,8%	-88,6%	5,35	1,31	-
I2S	7,35	14,8%	26,7%	16,7%	7,35	5,10	1,9%
IMMERSION	2,04	4,6%	5,2%	-57,0%	2,06	1,79	-
IMPLANET	0,07	7,2%	9,4%	-57,7%	0,09	0,06	-
KLARSEN DATA	2,78	2,6%	2,2%	43,3%	3,38	2,38	-
LECTRA	32,75	6,7%	4,8%	-3,8%	34,75	29,15	1,1%
LEGRAND	96,60	7,4%	2,7%	22,5%	99,64	89,08	2,2%
MACOMPTA.FR	4,85	-	-	-	4,69	4,85	-
MON COURTIER ENERGIE	8,10	-0,2%	-	-	8,26	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,25	0,0%	19,0%	0,0%	0,25	0,18	-
OENEO	9,64	-12,0%	-25,3%	-29,9%	12,90	9,64	3,7%
POUJOLAT	17,30	26,3%	4,8%	-23,5%	17,30	12,80	1,8%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	0,0%	430,00	430,00	-
UV GERMI	3,40	-2,3%	-3,4%	-10,1%	4,34	3,10	-
VALBIOTIS	3,50	-15,0%	-30,0%	-1,4%	5,12	3,50	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**  
[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR  
 « Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



**COCERTO**

**Expertise comptable - Audit  
Conseil juridique - Social**

# **PRÉPAREZ-VOUS À REPRENDRE UNE ENTREPRISE AVEC SUCCÈS !**

**De la valorisation à la sécurisation juridique, des audits préalables aux négociations clés, nos experts vous accompagnent à chaque étape. Ne laissez aucune question sans réponse ! Faites confiance à notre expertise pour concrétiser votre projet professionnel en toute sérénité.**

## **LES ATOUTS COCERTO QUI FONT LA DIFFÉRENCE**



**DES EXPERTS-COMPTABLES  
DISPONIBLES  
PHYSIQUEMENT**



**DES JURISTES SPÉCIALISÉS  
POUR VOUS ORIENTER DANS  
VOS CHOIX STRATÉGIQUES**



**UNE ÉQUIPE WEB INTÉGRÉE  
POUR DES SOLUTIONS  
PERSONNALISÉES**



**[www.cocerto.fr](http://www.cocerto.fr)**